LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ESSONNE DANS LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020

N°51-091000
Août 2019

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

PRÉAMBULE

Les quartiers de la politique de la ville : de leur dotation en équipements sociaux au regard sur les allocataires y résidant

Par Christine MANSIET directrice de la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne

Inscrits dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont vu le jour en janvier 2015, remplaçant les dispositifs précédents (zones urbaines sensibles, contrats urbains de cohésion sociale) dont l'empilement et le nombre ont abouti à un brouillage des territoires et des politiques mises en œuvre. Cette nouvelle géographie de la politique de la ville est désormais basée sur le seul critère de concentration de personnes à bas revenus, avec un décrochage marqué par rapport à l'agglomération dans laquelle se situe le quartier.

En Essonne, en prenant en compte les allocataires, conjoints, enfants de moins de 25 ans et autres personnes à charge, la politique de la ville couvre 105 900 personnes réparties dans 39 quartiers. C'est 8,5 % de la population essonnienne qui vit dans un quartier de la politique de la ville et 16,6 % des allocataires.

La Caisse d'allocations familiales de l'Essonne joue un rôle actif dans ces quartiers à travers les prestations versées qui visent à aider et soutenir les foyers notamment les plus vulnérables économiquement, soulignant leur importance pour ces territoires où la concentration de bas revenus est particulièrement élevée. Quel que soit le débat public sur le fait que les prestations permettent seulement aux gens pauvres de vivre mieux et qu'il faut leur donner plutôt les clés pour ne plus l'être, il n'en demeure pas moins que le versement des prestations est un rempart capital pour les familles qui se situent aux franges du seuil de bas revenus et qui peuvent à tout moment basculer dans la pauvreté.

Trois de ces quartiers sont marqués par des indicateurs de fragilité économique élevés (Les Tarterêts à Corbeil-Essonnes, Rive Droite à Corbeil-Essonnes et Saint-Germain-Lès-Corbeil) tandis que d'autres sont marqués par des indicateurs de fragilité économique plus faibles, comme Plaine-Cinéastes à Épinay-sous-Sénart, Les Aunettes à Évry, Opéra à Massy... d'autres encore par un profil jeune et composé principalement de familles : Les Hautes Mardelles à Brunoy, Grand vaux à Savigny-sur-Orge... ou par un profil plus âgé et moins familial comme Quartier Sud à Arpajon.

La couverture territoriale des équipements sociaux dans les quartiers de la politique de la ville est un autre critère d'évaluation de l'engagement et de la mobilisation de la branche Famille en faveur des quartiers prioritaires. Les financements qu'elle apporte aux structures d'animation de la vie sociale, aux équipements d'accueil du jeune enfant ainsi qu'aux dispositifs de soutien à la parentalité (LAEP, Espaces Rencontres) et de soutien à la politique jeunesse (FJT), présents dans ces quartiers ou situés à proximité, sont susceptibles d'optimiser les réponses sociales aux besoins des familles. Ils témoignent de son attache-

ment en faveur d'un maillage territorial couvrant l'ensemble des QPV, auquel elle est attachée.

Cette publication constituée, pour chacun des 39 quartiers que compte l'Essonne, d'informations sur leur situation dans les communes du département, et sur leur dotation en équipements est assortie d'une description des caractéristiques sociales des allocataires y résidant. Démographiquement, ces quartiers cumulent des situations fragiles avec de nombreuses familles monoparentales ou de familles de trois enfants ou plus, et la dépendance aux prestations légales, que ce soit les minima sociaux, les aides au logement, ou les prestations familiales est élevée. Les interventions de travail social sur ces populations vulnérables dans ces quartiers sont aussi le lieu de la mise en œuvre des politiques portées par notre organisme sur les populations et les territoires. Elles constituent un volet fondamental de la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires.

Nos capacités à intervenir dans les processus d'évaluation, dont le présent document est une illustration, sont un levier pour l'évolution et la priorisation des actions que la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne conduit, avec ses partenaires, et conduira avec discernement sur la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 avec l'État.

QP091001 _ LE BOIS DES ROCHES *Commune SAINT-MICHEL-SUR-ORGE* . 7
QP091002 _ LES TARTERÊTS *Commune CORBEIL-ESSONNES* . 11
QP091003 _ MONTCONSEIL *Commune CORBEIL-ESSONNES* . 15
QP091004 _ LA NACELLE *Commune CORBEIL-ESSONNES* . 19
QP091005 _ RIVE DROITE *Commune CORBEIL-ESSONNES* . 23
QP091006 _ QUARTIER OUEST *Commune LES ULIS* . 27
QP091007 _ LES ARDRETS *Commune BRÉTIGNY-SUR-ORGE* . 31
QP091008 _ LES AUNETTES *Commune FLEURY-MÉROGIS* . 35
QP091009 _ LA GRANGE AUX CERFS *Commune SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS* . 39
QP091010 _ LES AUNETTES *Commune SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS* . 43
QP091011 _ LES HAUTES MARDELLES *Commune BRUNOY* . 47
QP091012 _ PLAINE - CINEASTES *Commune EPINAY-SOUS-SÉNART* . 51
QP091013 _ LE VIEILLET *Commune QUINCY-SOUS-SÉNART* . 55
QP091014 _ BEL AIR-ROCADE *Commune LONGJUMEAU* . 59
QP091015 _ BIEVRE POTERNE-ZOLA *Commune MASSY* . 63
QP091016 _ LE CANAL *Commune COURCOURONNES* . 67
QP091017 _ LES PYRAMIDES *Communes COURCOURONNES & ÉVRY* . 71
QP091018 _ LES AUNETTES *Commune ÉVRY* . 75
QP091019 _ CHAMPTIER DU COQ *Commune ÉVRY* . 79
QP091020 _ PETIT BOURG *Commune ÉVRY* . 83
QP091021 _ LE PARC AUX LIEVRES *Commune ÉVRY* . 87
QP091022 _ LES PASSAGES *Commune ÉVRY* . 91
QP091023 _ LES ÉPINETTES *Commune ÉVRY* . 95
QP091024 _ CHAMPS ÉLYSÉES *Commune ÉVRY* . 99
QP091025 _ LE PLATEAU *Commune RIS-ORANGIS* . 103
QP091026 _ LA GRANDE BORNE – LA PLATEAU *Communes GRIGNY & VIRY-CHATILLON* . 107
QP091027 _ GRIGNY 2 *Commune GRIGNY* . 111
QP091028 _ LE NOYER RENARD *Commune ATHIS-MONS* . 115
QP091029 _ CLOS NOLLET *Commune ATHIS MONS* . 119
QP091030 _ GRAND VAUX *Commune SAVIGNY-SUR-ORGE* . 123
QP091031 _ LES BERGERIES *Communes DRAVEIL & VIGNEUX-SUR-SEINE* . 127
QP091032 _ LA FORET *Commune MONGERON* . 131
QP091033 _ LA CROIX BLANCHE *Commune VIGNEUX-SUR-SEINE* . 135
QP091034 _ LA PRAIRIE DE L'OLY *Communes MONTGERON & VIGNEUX-SUR-SEINE* . 139
QP091035 _ QUARTIER SUD *Commune ARPAJON* . 143
QP091036 _ LE TIEC *Commune ÉGLY* . 147
QP091037 _ PLATEAU DE LA GUINETTE *Commune ÉTAMPES* . 151
QP091038 _ LA CROIX DE VERNAILLES *Commune ÉTAMPES* . 155
QP091039 _ OPERA *Commune MASSY* . 159

QP091001

LE BOIS DES ROCHES

COMMUNE : SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

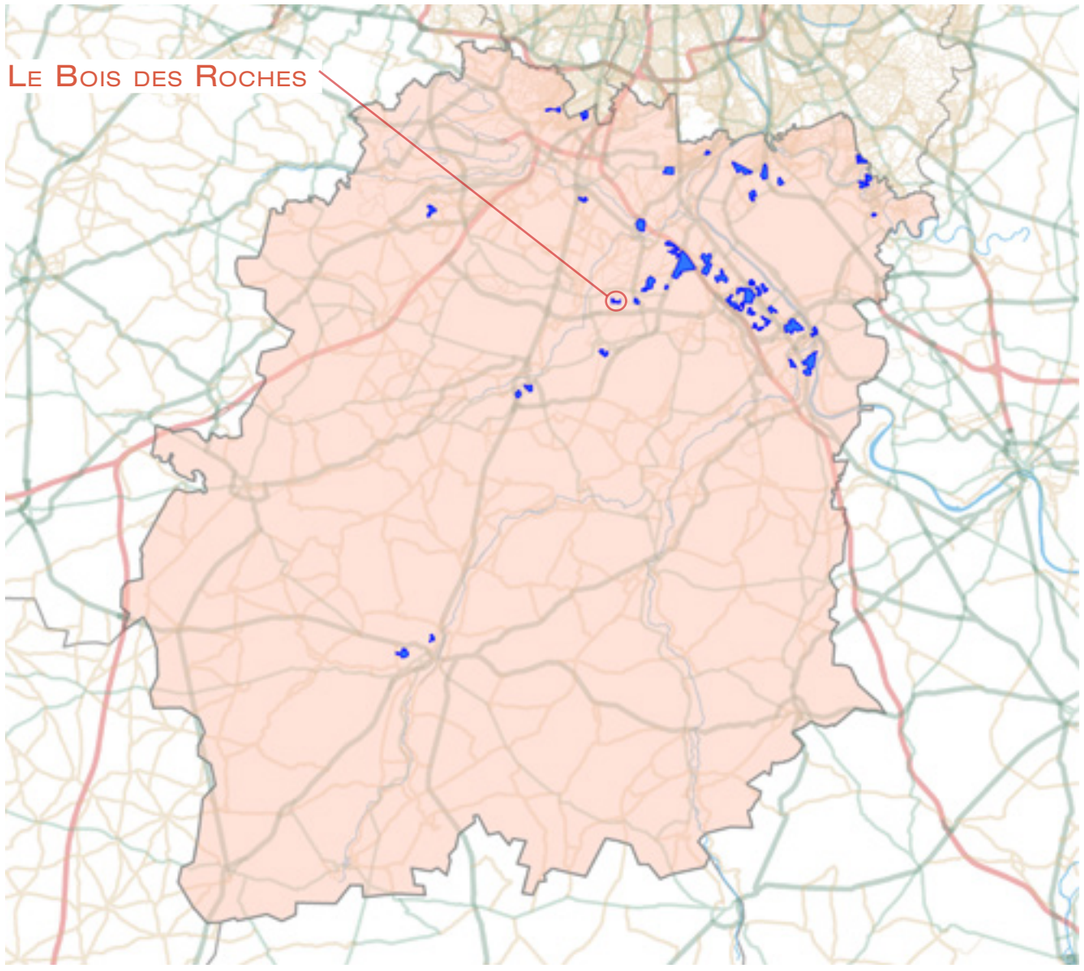

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

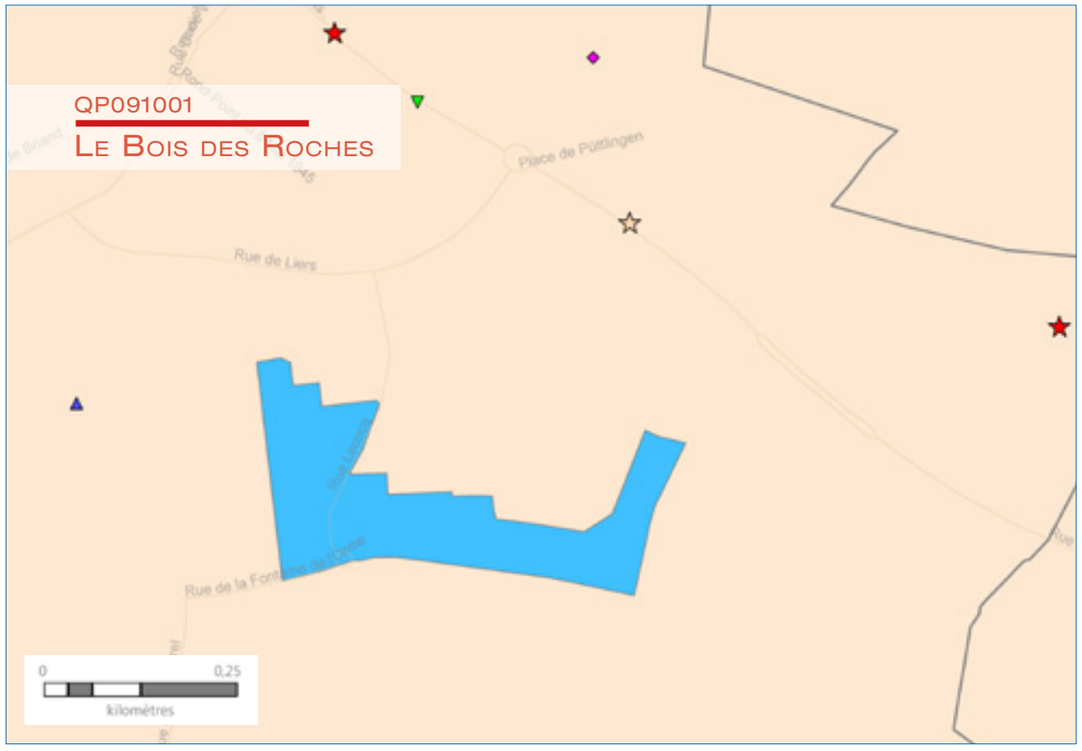

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091001	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**916**	**19 896**	**1 268 228**
Allocataires	**213**	**3 407**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	81,1	51,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,2	5,8	9,5
de 25 à 44 ans	61,0	62,1	58,6
de 45 à 59 ans	26,3	25,6	25,2
de 60 ans ou plus	8,5	6,5	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,2	26,0	29,7
couples sans enfant	4,7	3,9	3,2
familles monoparentales	25,8	20,7	18,2
couples avec enfant(s)	50,2	49,5	48,9
Familles allocataires :	**162**	**2 389**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	17,9	24,9	25,2
2 enfants	38,3	47,2	48,5
3 enfants ou plus	43,8	27,9	26,3
Enfants à charge	**416**	**5 117**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,9	16,2	16,1
de 3 à 5 ans	14,9	16,0	15,7
de 6 à 15 ans	52,4	51,2	52,1
de 16 à 17 ans	8,7	8,1	8,2
de 18 à 25 ans	9,1	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**128**	**1 441**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,7	65,3	50,5
location parc privé	0,8	27,3	36,6
location en collectivité	0,8	1,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**49**	**663**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	12,2	12,7	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,8	6,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**41**	**668**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,8	14,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**202**	**3 240**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	32,2	23,8	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	13,9	7,2	5,9
de 75 et plus	18,3	16,6	17,1
- dont 100%	64,9	77,7	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	8,9	11,1	11,6
couples sans enfant	0,5	0,7	0,6
familles monoparentales	13,9	7,3	6,5
couples avec enfant(s)	8,9	4,7	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Bois des Roches », situé dans la commune de Saint-Michel-sur-Orge, dénombre 213 allocataires de la Caf, soit le plus petit quartier prioritaire de l'Essonne en nombre d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 81,1 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge du quartier est très proche de celle de la commune, à savoir une très faible part de jeunes de moins de 25 ans (4,2 %) et de séniors de 60 ans ou plus (8,5 %), tandis que les allocataires de 25 à 44 ans sont largement majoritaires (61,0 %). Le taux de cette tranche d'âge est le plus élevé parmi les quartiers prioritaires du département. Le quartier est donc très familial, avec plus des trois quarts d'allocataires à titre familial soit 50,2 % de couples avec enfant(s) à charge, l'un des taux les plus élevés de l'Essonne, et 26,3 % de familles monoparentales. Le taux de familles nombreuses (3 enfants ou plus) est important 43,8 % contre 27,9 % au niveau de la commune alors que la structure par âge des enfants est sensiblement identique à celle de Saint-Michel-sur-Orge.

Le quartier compte 128 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 60,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (97,7 %).

La part d'allocataires percevant le revenu de solidarité active (Rsa) est sensiblement la même dans ce quartier qu'au niveau communal (12,2 % contre 12,7 %), alors que celle percevant l'allocation adulte handicapé (aah) est supérieure (10,8 % contre 6,8 %). À noter que le taux de bénéficiaires du Rsa est le plus faible parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne, avec une part de 12,2 %. L'ensemble des minima sociaux ne dépasse donc pas le taux de 23,0 % des allocataires. Cependant, la dépendance aux prestations est plus élevée dans ce quartier prioritaire, avec 32,2 % d'allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 23,8 % dans la commune. ■

QP091002

LES TARTERÊTS

COMMUNE : CORBEIL-ESSONNES

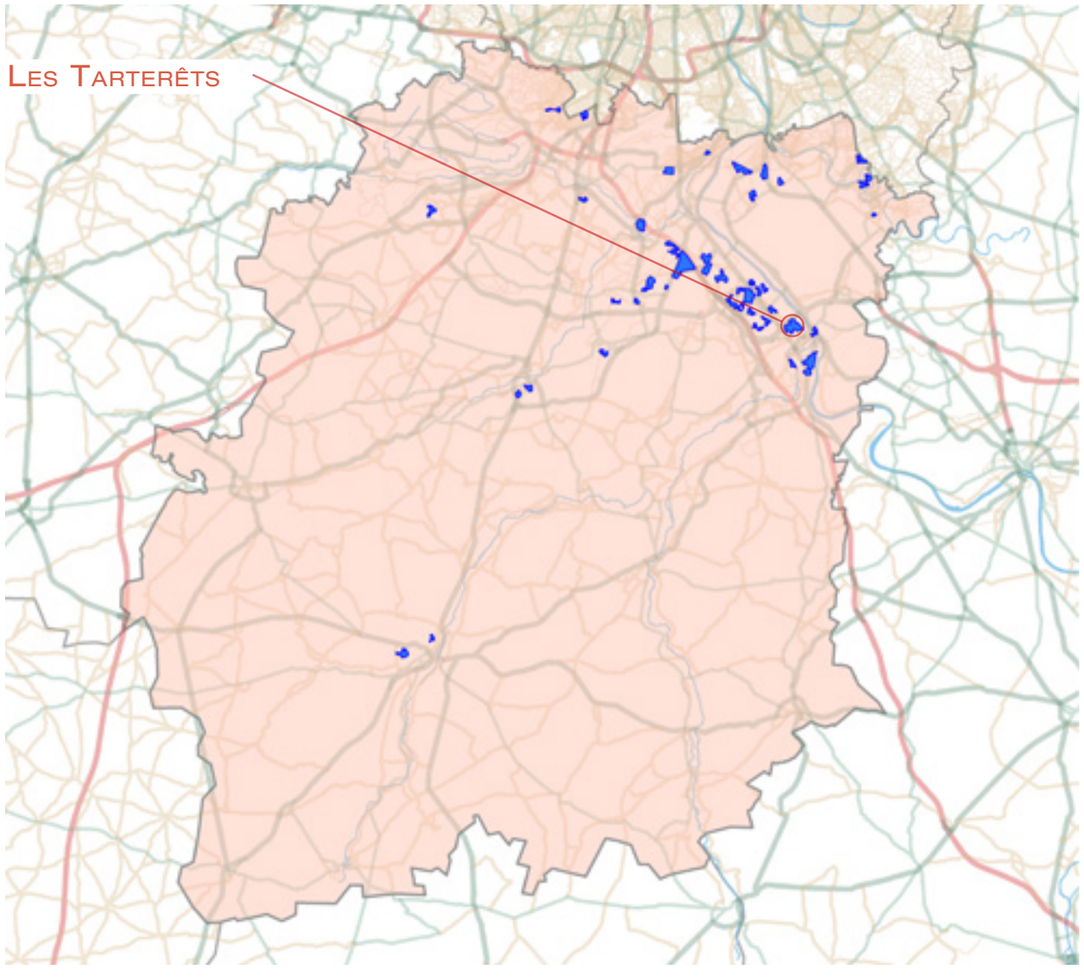

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

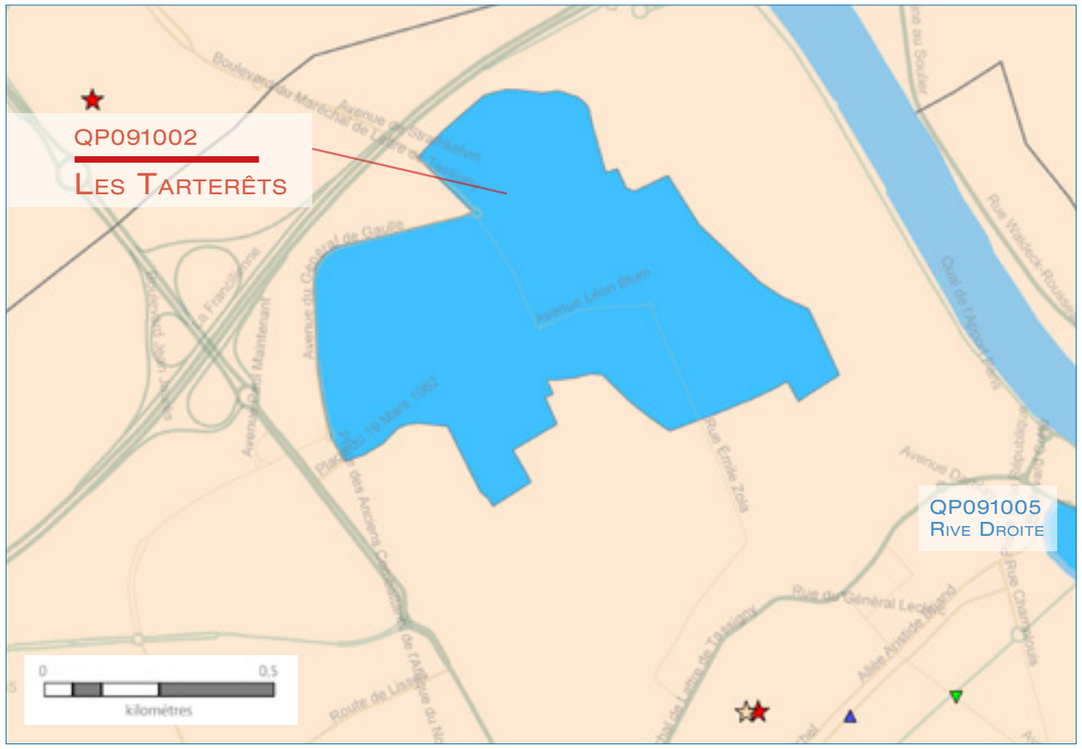

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091002	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**5 662**	**49 373**	**1 268 228**
Allocataires	**1 624**	**11 660**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,3	62,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,7	7,8	9,5
de 25 à 44 ans	43,8	57,7	58,6
de 45 à 59 ans	31,5	24,4	25,2
de 60 ans ou plus	20,0	10,1	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,7	36,7	29,7
couples sans enfant	6,8	4,8	3,2
familles monoparentales	18,4	20,4	18,2
couples avec enfant(s)	32,1	38,2	48,9
Familles allocataires :	**821**	**6 824**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	33,0	25,2
2 enfants	29,8	37,1	48,5
3 enfants ou plus	40,8	29,9	26,3
Enfants à charge	**1 942**	**14 377**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,5	19,8	16,1
de 3 à 5 ans	14,6	17,5	15,7
de 6 à 15 ans	47,9	47,1	52,1
de 16 à 17 ans	9,5	7,2	8,2
de 18 à 25 ans	13,4	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 127**	**6 766**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	77,5	48,0	50,5
location parc privé	3,5	37,3	36,6
location en collectivité	17,3	9,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**518**	**3 218**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,6	18,5	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,3	9,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**399**	**2 728**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,3	12,3	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 386**	**10 725**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	43,7	35,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,5	9,3	5,9
de 75 et plus	33,2	26,6	17,1
- dont 100%	80,9	79,1	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,3	17,0	11,6
couples sans enfant	1,1	1,0	0,6
familles monoparentales	10,8	10,6	6,5
couples avec enfant(s)	9,5	7,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Tarterêts », situé dans la commune de Corbeil-Essonnes, dénombre 1 624 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier a la particularité de couvrir une part d'allocataires, âgés de plus de 45 ans, relativement élevée, que ce soit les 45 à 59 ans (31,5 %) ou les séniors de 60 ans ou plus (20,0 %, l'un des taux les plus élevés de l'Essonne). Les isolés sont donc particulièrement nombreux (42,7 %), ainsi que les couples sans enfant (6,8 %, soit la part la plus élevée des quartiers prioritaires de l'Essonne). Concernant les allocataires à titre familial, on constate une part importante de familles nombreuses (40,8 %), dont une part sensible de jeunes âgés de 18 à 24 ans révolus vivant encore chez leurs parents (13,4 %).

Le quartier compte 1 127 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,4 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (77,5 %), et une part importante en collectivité (17,3 % contre 9,2% sur la commune).

La part d'allocataires percevant le Rsa est élevée dans ce quartier prioritaire (22,6 %), contre 18,5% au niveau communal et 11,4% au niveau départemental, alors que celle des allocataires percevant l'Aah se situe à un niveau quasi similaire à celui de la commune (respectivement 9,3 % et 9,1 %). Au total, 518 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est l'une des plus élevées de l'Essonne, soit 43,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091003

MONTCONSEIL

COMMUNE : CORBEIL-ESSONNES

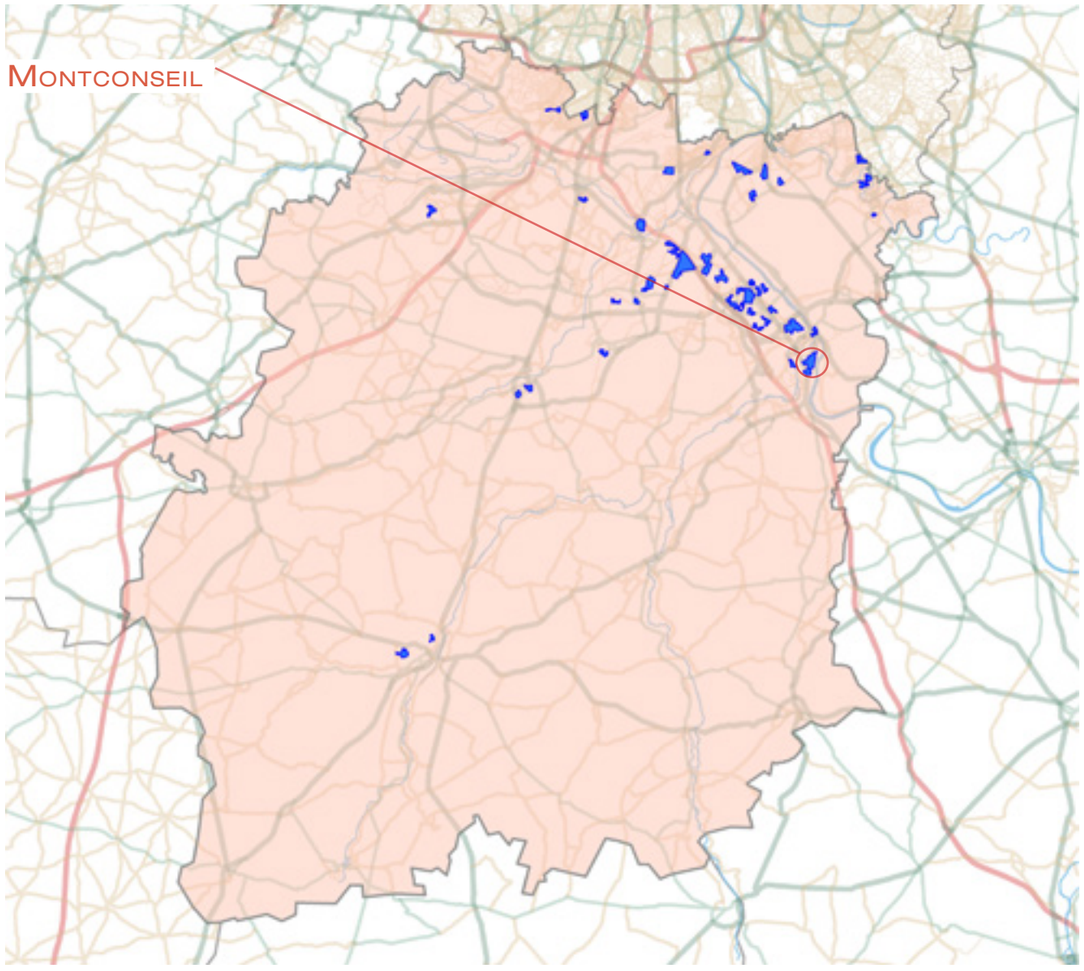

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

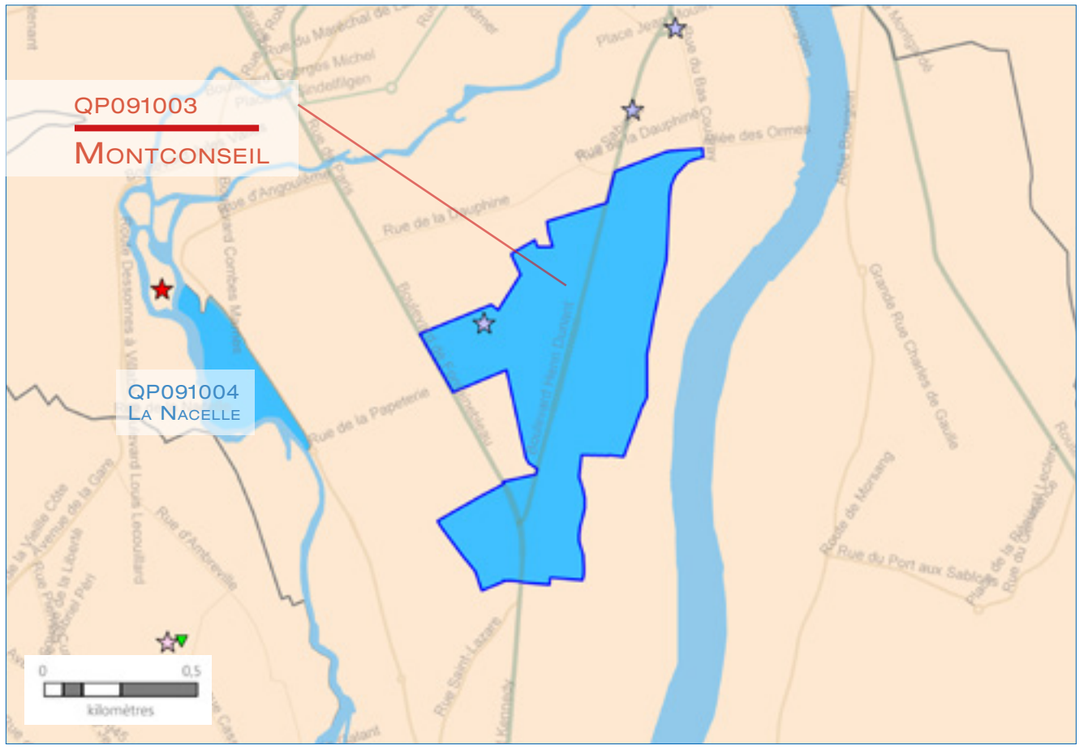

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091003	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**6 134**	**49 373**	**1 268 228**
Allocataires	**1 932**	**11 660**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	87,4	62,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,6	7,8	9,5
de 25 à 44 ans	59,3	57,7	58,6
de 45 à 59 ans	24,5	24,4	25,2
de 60 ans ou plus	9,6	10,1	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,2	36,7	29,7
couples sans enfant	4,9	4,8	3,2
familles monoparentales	26,4	20,4	18,2
couples avec enfant(s)	36,5	38,2	48,9
Familles allocataires :	**1 215**	**6 824**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,5	33,0	25,2
2 enfants	35,6	37,1	48,5
3 enfants ou plus	32,9	29,9	26,3
Enfants à charge	**2 634**	**14 377**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,5	19,8	16,1
de 3 à 5 ans	19,1	17,5	15,7
de 6 à 15 ans	47,0	47,1	52,1
de 16 à 17 ans	6,6	7,2	8,2
de 18 à 25 ans	7,9	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 137**	**6 766**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	79,0	48,0	50,5
location parc privé	17,2	37,3	36,6
location en collectivité	0,3	9,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**657**	**3 218**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,1	18,5	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	9,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**464**	**2 728**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,9	12,3	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 798**	**10 725**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	43,3	35,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,2	9,3	5,9
de 75 et plus	32,1	26,6	17,1
- dont 100%	78,0	79,1	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,7	17,0	11,6
couples sans enfant	1,1	1,0	0,6
familles monoparentales	15,4	10,6	6,5
couples avec enfant(s)	10,1	7,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Montconseil », situé dans la commune de Corbeil-Essonnes, dénombre 1 932 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 87,4 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation, soit l'un des taux de couverture les plus élevés des quartiers prioritaires de l'Essonne.

Plus de la moitié des allocataires sont âgés de 25 à 44 ans (59,3 %), alors qu'un allocataire sur quatre a entre 45 à 59 ans (24,5 %). Concernant la structure familiale des allocataires, la part des familles monoparentales est relativement élevée (26,4 %), même si la majorité des familles allocataires sont des couples avec enfant(s) à charge (36,5 %). La part d'allocataires isolés (32,2 %) est quant à elle inférieure à celle de la commune (36,7 %). À noter que la part des enfants de moins de 5 ans est légèrement supérieure à celle de la commune (38,6 % contre 37,3 %).

Le quartier compte 1 137 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 58,9 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (79,0 %).

Plus du quart des allocataires de ce quartier perçoit le Rsa (26,1 %), soit le taux de couverture le plus élevé parmi les quartiers prioritaires du département. Alors que la part d'allocataires percevant l'Aah est relativement faible, à hauteur de 7,9 %, inférieure à celle de la commune (9,1 %). Le taux de couverture relatif au minimum social de ce quartier est le plus élevé de l'Essonne, soit 34,0 % des allocataires (657 personnes). Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est aussi l'une des plus élevées de l'Essonne, soit 43,3 % des allocataires, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091004

LA NACELLE

COMMUNE : CORBEIL-ESSONNES

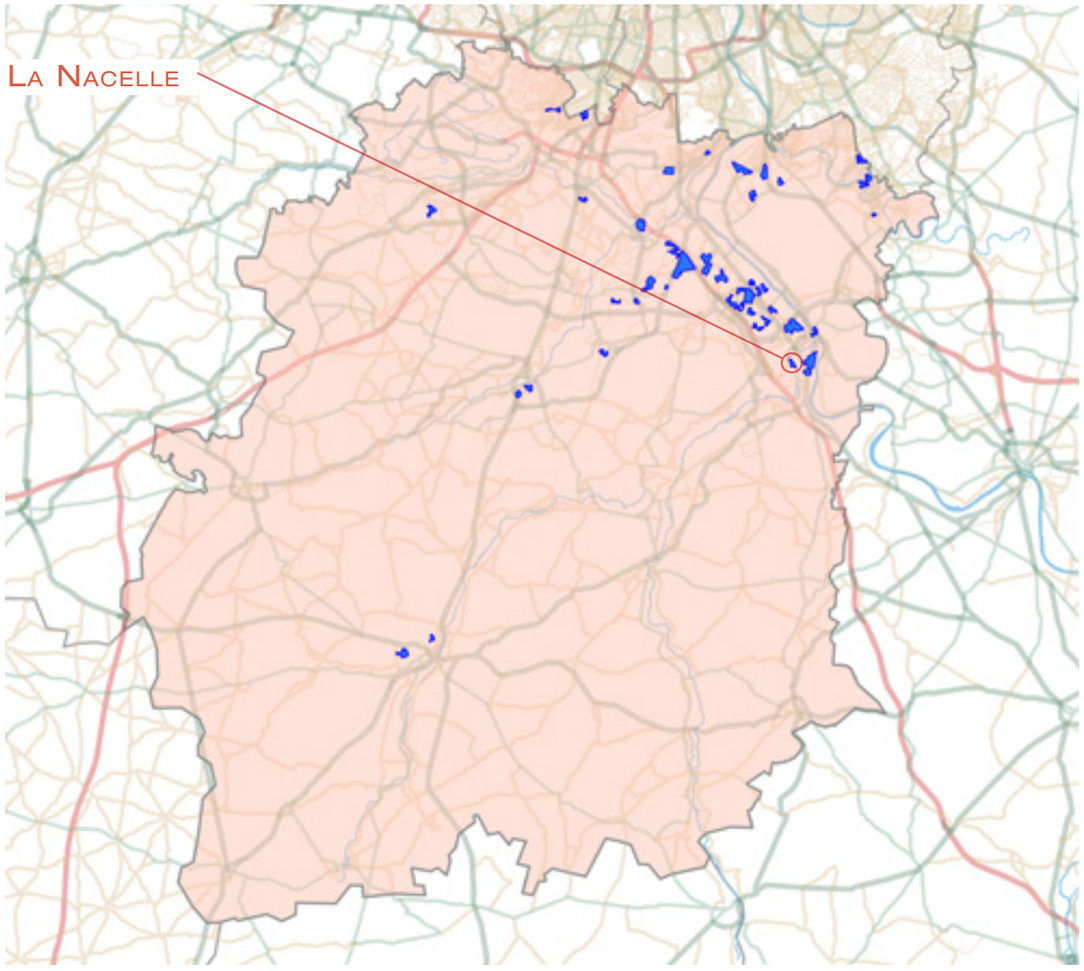

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091004 : La Nacelle
Commune : Corbeil-Essonnes

2. Données sociales sur les allocataires

QP091004	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 478**	**49 373**	**1 268 228**
Allocataires	**437**	**11 660**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	82,9	62,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,1	7,8	9,5
de 25 à 44 ans	47,6	57,7	58,6
de 45 à 59 ans	33,2	24,4	25,2
de 60 ans ou plus	15,1	10,1	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,0	36,7	29,7
couples sans enfant	4,1	4,8	3,2
familles monoparentales	29,1	20,4	18,2
couples avec enfant(s)	33,9	38,2	48,9
Familles allocataires :	**275**	**6 824**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,9	33,0	25,2
2 enfants	32,4	37,1	48,5
3 enfants ou plus	36,7	29,9	26,3
Enfants à charge	**622**	**14 377**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,2	19,8	16,1
de 3 à 5 ans	19,3	17,5	15,7
de 6 à 15 ans	51,6	47,1	52,1
de 16 à 17 ans	6,8	7,2	8,2
de 18 à 25 ans	10,1	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**320**	**6 766**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	93,1	48,0	50,5
location parc privé	2,5	37,3	36,6
location en collectivité	4,4	9,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**145**	**3 218**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,4	18,5	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	12,8	9,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**89**	**2 728**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	4,5	12,3	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**390**	**10 725**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	46,2	35,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,3	9,3	5,9
de 75 et plus	33,8	26,6	17,1
- dont 100%	75,0	79,1	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,4	17,0	11,6
couples sans enfant	0,8	1,0	0,6
familles monoparentales	20,0	10,6	6,5
couples avec enfant(s)	9,0	7,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Nacelle », situé dans la commune de Corbeil-Essonnes, dénombre 437 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 82,9 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation.

Le quartier, comparé à la commune où il se situe, a une part d'allocataires de plus de 45 ans relativement élevée, que ce soit les 45 à 59 ans (33,2 % contre 24,4 %) ou les séniors de 60 ans ou plus (15,1 % contre 10,1 %). Concernant la structure familiale des allocataires, les familles monoparentales sont particulièrement surreprésentées (29,1 %), comparativement à la commune et au département (respectivement 20,4 % et 18,2 %). Concernant l'âge des enfants, la classe d'âge des moins de 3 ans est sous représentée par rapport au niveau communal (12,2 % contre 19,8 %).

Le quartier compte 320 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 73,2 % des allocataires ; ce taux est le plus élevé des quartiers prioritaires de l'Essonne. La quasi-totalité de ces bénéficiaires réside dans le parc social (93,1 %).

Un allocataire sur cinq de ce quartier perçoit le Rsa (20,4 %). De même, la part d'allocataires percevant l'Aah est élevée, à hauteur de 12,8 %, soit le taux le plus important parmi les quartiers prioritaires du département. Aussi, le taux de couverture par un minimum social est l'un des plus élevés de l'Essonne. En effet, ces minima concernent 33,2 % des allocataires, soit 657 personnes. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est particulièrement élevée dans ce quartier prioritaire, avec 46,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit la part la plus importante des quartiers prioritaires de l'Essonne. ■

QP091005

RIVE DROITE

COMMUNE : CORBEIL-ESSONNES

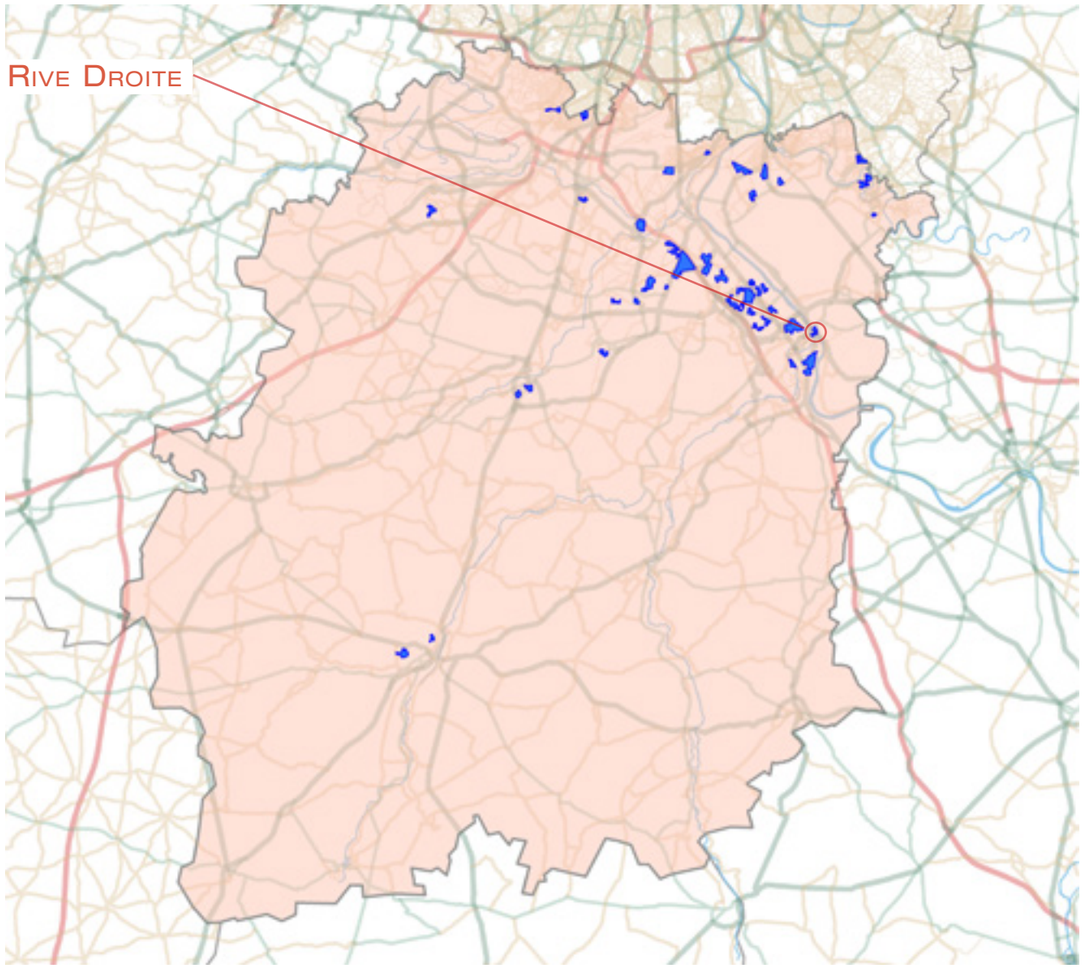

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

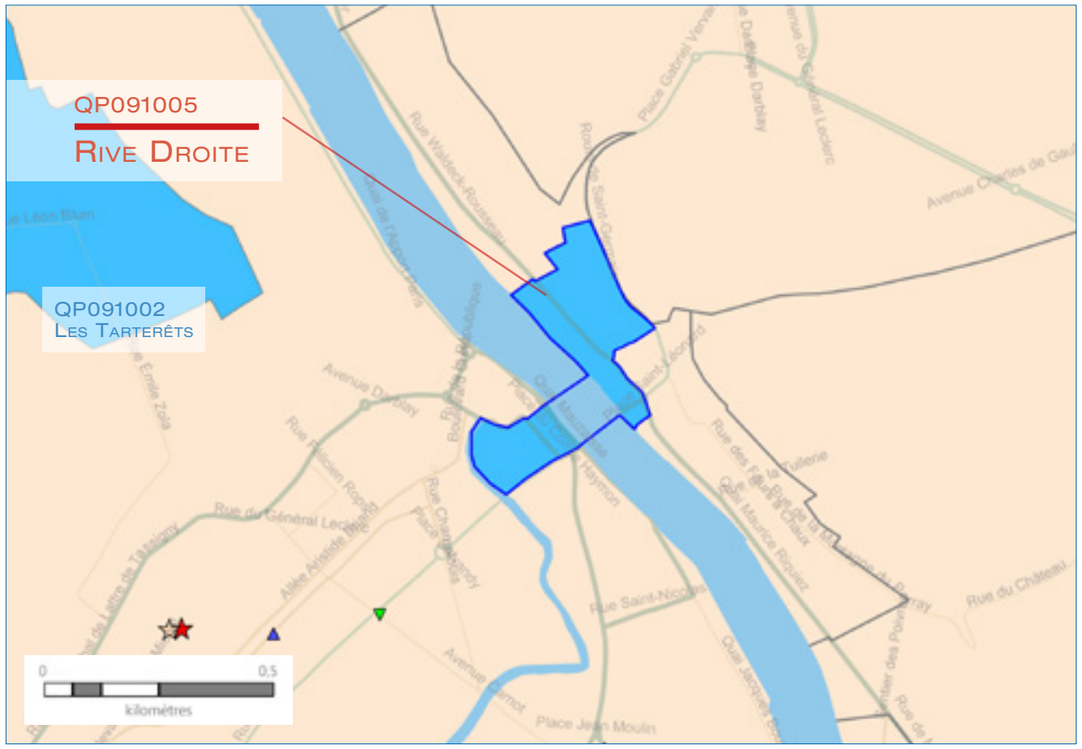

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT | STRUCTURES DE VIE SOCIALE | RÉSEAU ROUTIER | LIMITES ADMINISTRATIVES

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091005	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 072**	**49 373**	**1 268 228**
Allocataires	**330**	**11 498**	**218 357**
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,5	61,9	50,8
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,7	8,0	9,3
de 25 à 44 ans	60,9	58,3	59,5
de 45 à 59 ans	22,1	24,0	24,8
de 60 ans ou plus	10,3	9,7	6,5
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,6	36,2	29,0
couples sans enfant	6,1	4,8	3,1
familles monoparentales	22,1	20,7	18,0
couples avec enfant(s)	31,2	38,3	49,8
Familles allocataires :	**176**	**6 785**	**148 095**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	43,2	34,0	25,6
2 enfants	30,1	37,4	48,5
3 enfants ou plus	26,7	28,6	25,9
Enfants à charge	**344**	**14 094**	**310 568**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	26,7	20,4	16,4
de 3 à 5 ans	14,8	17,5	15,8
de 6 à 15 ans	45,9	46,7	51,9
de 16 à 17 ans	4,9	7,3	8,1
de 18 à 25 ans	7,6	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**218**	**6 731**	**89 374**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	40,4	47,6	50,5
location parc privé	58,3	37,3	35,9
location en collectivité	0,5	9,0	7,0
Bénéficiaires de minima sociaux	**104**	**3 230**	**39 101**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,1	19,3	11,7
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,4	8,8	6,2
Bénéficiaires de la prime d'activité	**71**	**2 457**	**35 998**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,0	13,1	18,0
Allocataires dans le champ des revenus*	**307**	**10 579**	**200 706**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	42,7	36,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,4	8,9	5,7
de 75 et plus	32,2	27,5	17,2
- dont 100%	77,8	78,6	78,8
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,2	17,0	11,7
couples sans enfant	1,3	1,2	0,7
familles monoparentales	14,0	10,7	6,4
couples avec enfant(s)	8,1	7,4	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Rive Droite », situé dans la commune de Corbeil-Essonnes, dénombre 330 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires de ce quartier ne se démarque pas de celle de la commune, avec une part élevée des allocataires âgés de 25 à 44 ans (60,9 %) et peu de jeunes de moins de 25 ans (6,7 %). De même les 45 à 59 ans sont sous-représentés (22,1 %), soit la part la plus faible parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne. Concernant la structure familiale des allocataires, les allocataires isolés sont particulièrement représentées par rapport au niveau communal (40,6 % contre 36,2 %). En revanche, les couples avec enfant(s) à charge sont sous-représentés (31,2 % contre 38,3 %). Parmi ces familles, la majeure partie n'a qu'un seul enfant à charge. Concernant les familles allocataires, la part des enfants de moins de 3 ans est particulièrement élevée, soit 26,7 % de ces allocataires ; ce qui représente la part la plus élevée des quartiers prioritaires du département.

Ce quartier compte 218 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 66,1 % des allocataires). Le particularisme de ces bénéficiaires est de résider en majorité dans le parc privé (58,3 %), alors que seulement 40,4 % bénéficie d'un logement dans le parc social.

Un peu plus d'un allocataire sur cinq du quartier perçoit le Rsa (22,1 %), tandis que moins d'un allocataire sur dix perçoit l'Aah (9,4 %). Ainsi, 104 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,5 % des allocataires de ce quartier. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans ce quartier prioritaire, avec 42,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 35,4 % dans la commune. ■

QP091006

QUARTIER OUEST

COMMUNE : LES ULIS

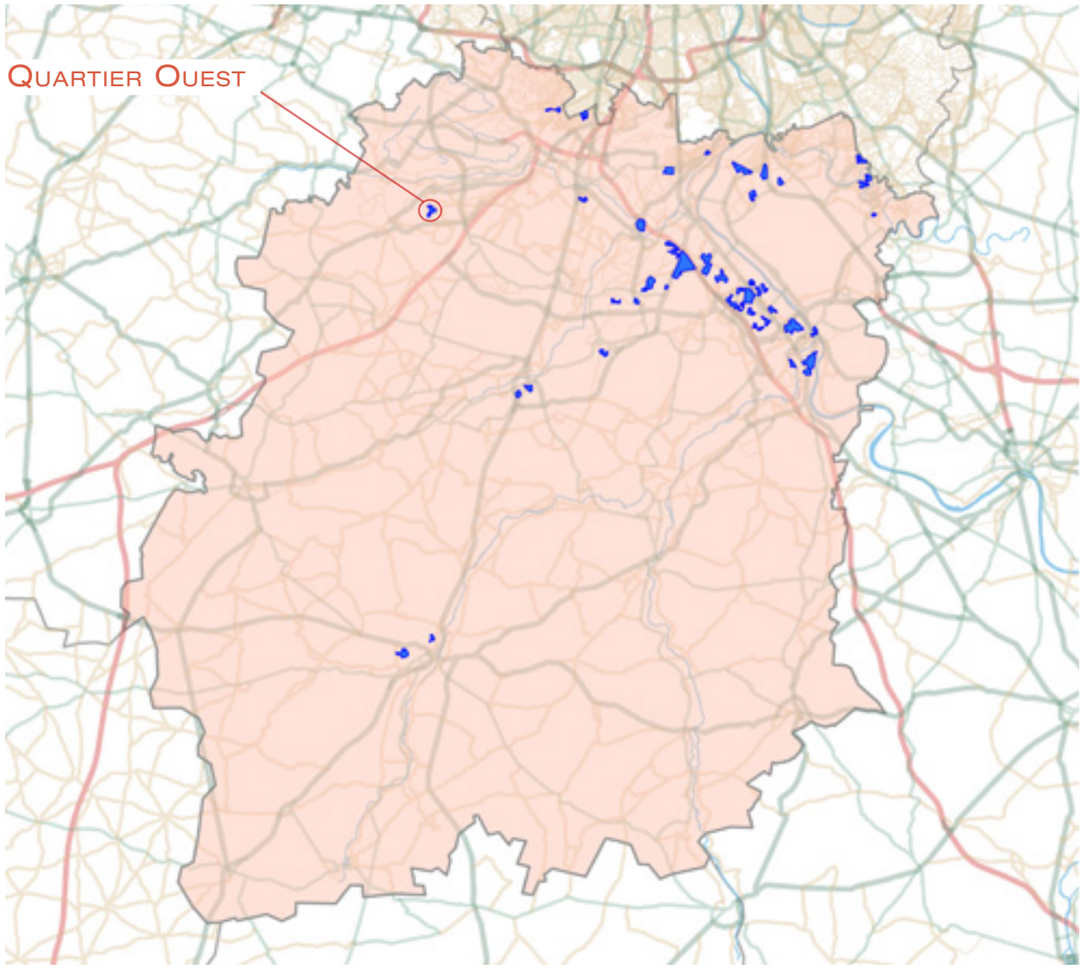

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

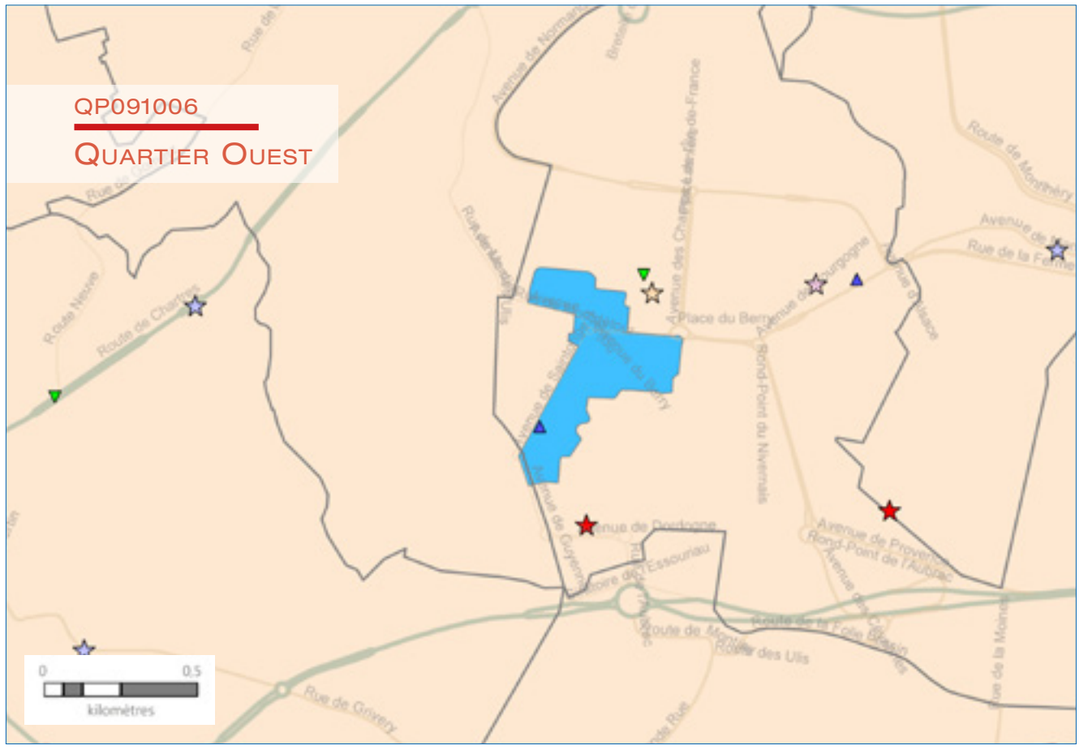

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091006 : Quartier Ouest
Commune : Les Ulis

2. Données sociales sur les allocataires

QP091006	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**5 402**	**24 488**	**1 268 228**
Allocataires	**1 492**	**5 092**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,8	59,0	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,4	6,1	9,5
de 25 à 44 ans	51,5	57,2	58,6
de 45 à 59 ans	28,5	26,1	25,2
de 60 ans ou plus	14,5	10,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,0	32,1	29,7
couples sans enfant	3,8	3,7	3,2
familles monoparentales	22,5	22,6	18,2
couples avec enfant(s)	31,8	41,6	48,9
Familles allocataires :	**810**	**3 269**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,5	28,4	25,2
2 enfants	33,3	41,7	48,5
3 enfants ou plus	33,2	29,9	26,3
Enfants à charge	**1 745**	**7 022**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,9	17,5	16,1
de 3 à 5 ans	16,5	16,4	15,7
de 6 à 15 ans	50,0	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	7,8	8,0	8,2
de 18 à 25 ans	9,8	8,0	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 002**	**2 648**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	81,3	71,8	50,5
location parc privé	2,3	18,4	36,6
location en collectivité	14,7	6,4	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**389**	**1 070**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,4	13,6	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,7	7,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**344**	**1 089**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,6	11,8	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 311**	**4 621**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,6	27,1	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,9	7,5	5,9
de 75 et plus	25,6	19,6	17,1
- dont 100%	82,1	79,9	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,8	13,1	11,6
couples sans enfant	0,8	0,8	0,6
familles monoparentales	9,5	8,2	6,5
couples avec enfant(s)	5,5	4,9	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Ouest », situé dans la commune des Ulis, dénombre 1 492 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier se démarque de la commune, où il est implanté, par la part élevée des séniors de 60 ans ou plus (14,5 % contre 10,6 %) et a contrario, une part relativement faible des 25 à 44 ans (51,5 % contre 57,2 %). Cette différence se ressent notamment sur la structure familiale des allocataires. En effet, les allocataires isolés sont particulièrement surreprésentées par rapport à la commune (42,0 % contre 32,1 %) et les couples avec enfant(s) à charge sont de fait sous-représentés (31,8 % contre 41,6 %).

Le quartier compte 1 002 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 67,2 % des allocataires. Au-delà de la part importante de ces bénéficiaires résidant dans le parc social (81,3 %), la part des allocataires logeant en collectivité représente plus du double de celle de la commune ou du département (14,7 % contre respectivement 6,4 % et 6,7 %).

La part de bénéficiaires du Rsa se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires (17,4 %), et 8,7 % des allocataires perçoivent l'Aah. Ainsi, 389 allocataires perçoivent un minimum social, soit 26,1 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est élevée dans ce quartier prioritaire, avec 34,6 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 27,1 % dans la commune où il se situe. ■

QP091007

LES ARDRETS

COMMUNE : BRETIGNY-SUR-ORGE

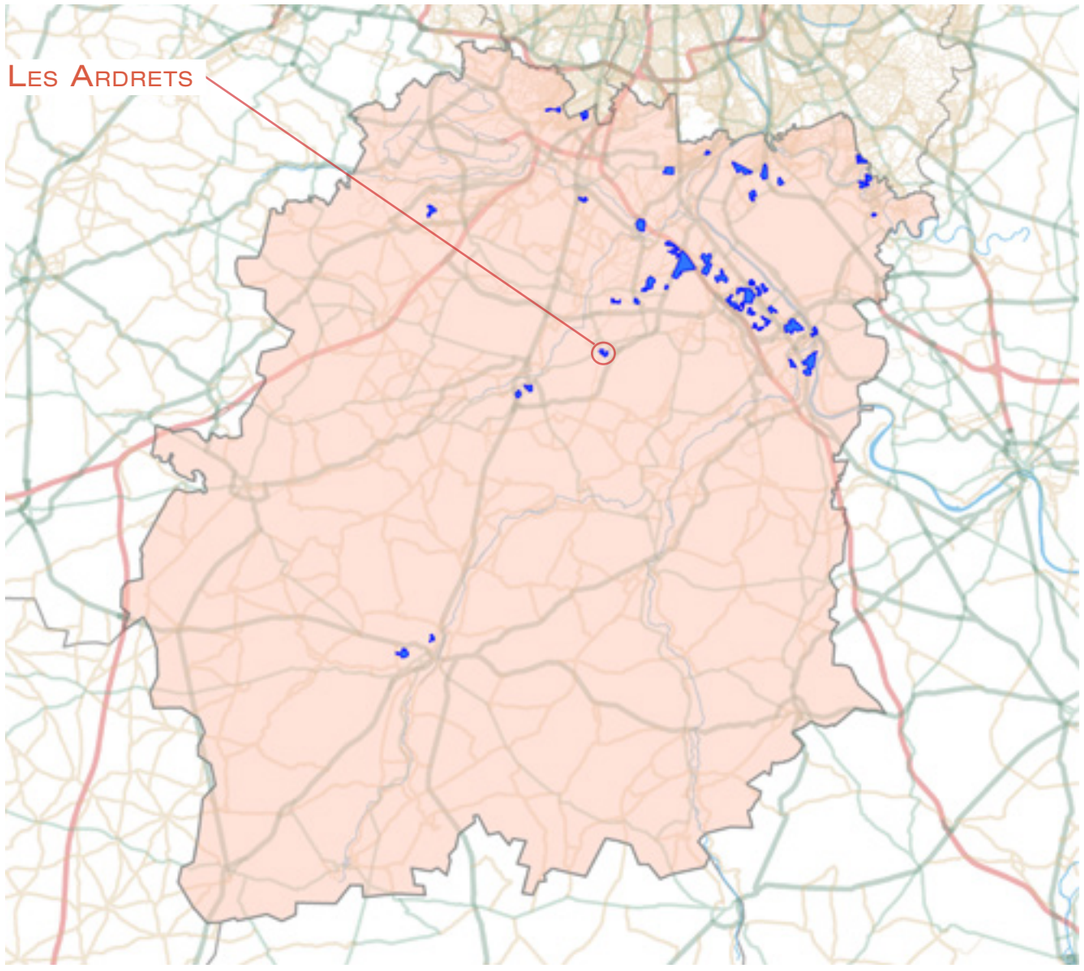

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

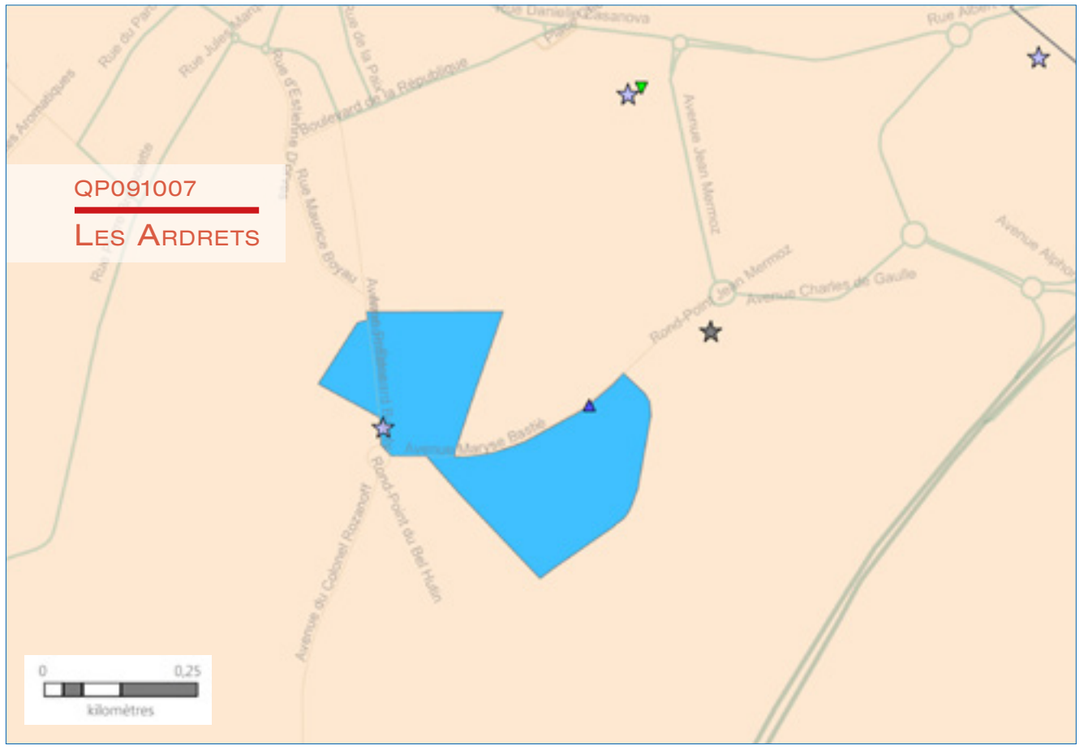

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091007	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 460**	**25 742**	**1 268 228**
Allocataires	**387**	**4 788**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	78,4	56,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,8	7,9	9,5
de 25 à 44 ans	57,4	62,6	58,6
de 45 à 59 ans	30,5	24,0	25,2
de 60 ans ou plus	9,3	5,4	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,2	26,3	29,7
couples sans enfant	4,4	3,4	3,2
familles monoparentales	30,7	19,7	18,2
couples avec enfant(s)	34,6	50,6	48,9
Familles allocataires :	**253**	**3 365**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	24,5	26,7	25,2
2 enfants	32,4	46,8	48,5
3 enfants ou plus	43,1	26,4	26,3
Enfants à charge	**608**	**7 075**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,7	17,5	16,1
de 3 à 5 ans	16,1	17,0	15,7
de 6 à 15 ans	53,9	50,7	52,1
de 16 à 17 ans	7,9	7,3	8,2
de 18 à 25 ans	8,4	7,5	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**225**	**2 000**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,3	66,2	50,5
location parc privé	0,9	26,5	36,6
location en collectivité	1,8	3,3	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**110**	**866**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,7	11,8	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,7	6,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**101**	**925**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,9	15,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**353**	**4 551**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	40,2	23,0	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,9	5,9	5,9
de 75 et plus	28,3	17,1	17,1
- dont 100%	72,0	78,9	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,1	11,1	11,6
couples sans enfant	0,6	0,8	0,6
familles monoparentales	15,6	7,0	6,5
couples avec enfant(s)	7,9	4,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Ardrets », situé dans la commune de Brétigny-sur-Orge, dénombre 387 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 78,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier se démarque par une part très importante de familles monoparentales (30,7 % contre 19,7 % au niveau de la commune). Par ailleurs, la part de familles de 3 enfants ou plus est aussi particulièrement élevée (43,1 % contre 26,4 % au niveau de la commune), soit près de la moitié des familles allocataires. Concernant l'âge des allocataires, le quartier a une part assez faible de jeunes de moins de 25 ans (2,8 %). De même, concernant les enfants d'allocataires de ce quartier, les moins de 3 ans sont sous-représentés comparativement aux niveaux communal et départemental.

Ce quartier compte 225 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 58,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (97,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (21,7 %), alors que celle des allocataires bénéficiant de l'Aah (6,7 %) est quasi identique à celles de la commune ou du département. Ainsi, 110 allocataires perçoivent un minimum social, soit 28,4 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations reste élevée dans ce quartier prioritaire, avec 40,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 23,0 % dans la commune. ■

QP091008

LES AUNETTES

COMMUNE : FLEURY-MEROGIS

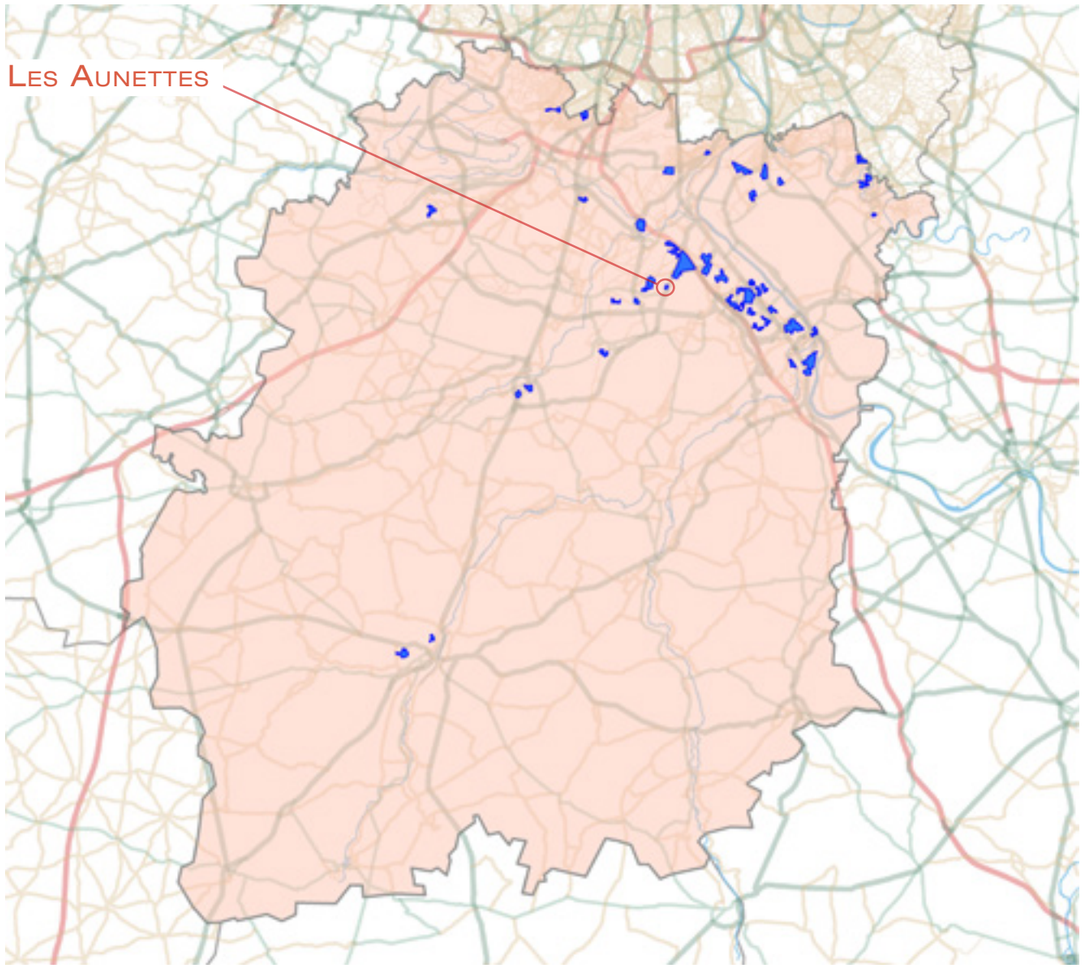

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

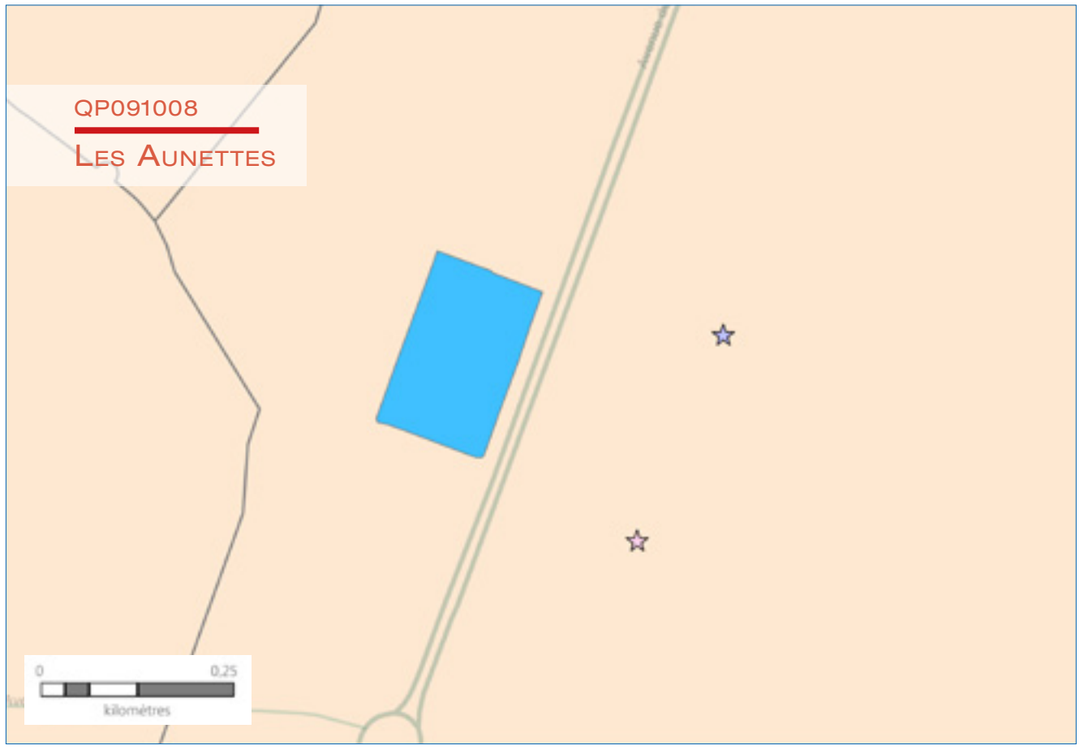

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091008	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 087**	**9 292**	**1 268 228**
Allocataires	**265**	**1 818**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,1	56,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,0	7,8	9,5
de 25 à 44 ans	54,3	67,1	58,6
de 45 à 59 ans	29,1	19,5	25,2
de 60 ans ou plus	10,6	5,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	31,7	27,0	29,7
couples sans enfant	3,8	3,0	3,2
familles monoparentales	27,5	25,9	18,2
couples avec enfant(s)	37,0	44,2	48,9
Familles allocataires :	**171**	**1 273**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,3	35,8	25,2
2 enfants	28,7	35,2	48,5
3 enfants ou plus	38,0	29,0	26,3
Enfants à charge	**387**	**2 605**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,3	22,9	16,1
de 3 à 5 ans	14,5	19,1	15,7
de 6 à 15 ans	50,6	44,9	52,1
de 16 à 17 ans	8,5	6,6	8,2
de 18 à 25 ans	10,1	6,5	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**174**	**995**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,4	74,2	50,5
location parc privé	0,6	8,1	36,6
location en collectivité	0,0	10,6	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**65**	**337**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,0	13,1	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,5	5,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**78**	**451**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	14,1	12,9	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**247**	**1 754**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	32,0	23,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,5	7,1	5,9
de 75 et plus	21,5	16,8	17,1
- dont 100%	75,5	76,3	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	10,1	9,4	11,6
couples sans enfant	1,2	0,5	0,6
familles monoparentales	13,4	9,3	6,5
couples avec enfant(s)	7,3	4,8	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Aunettes », situé dans la commune de Fleury-Mérogis, dénombre 265 allocataires de la Caf. En nombre d'allocataires, ce quartier est l'un des plus petits territoires prioritaires de l'Essonne. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier, comparé à la commune où il se situe, comprend une part d'allocataires de plus de 45 ans relativement élevée, que ce soit les 45 à 59 ans (29,1 % contre 19,5 %) ou les séniors de 60 ans ou plus (10,6 % contre 5,6 %). Concernant la structure familiale des allocataires, les familles monoparentales sont particulièrement représentées (27,5 %), tandis que la part des couples avec enfant(s) à charge (37,0 %), reste inférieure à celles de la commune et du département (respectivement 44,2 % et 48,9 %). La part des enfants de moins de 5 ans à charge de ces familles est nettement inférieure à celle de la commune (30,8 % contre 42,0 %) alors que les plus de 18 ans sont plus fortement représentés.

Ce quartier compte 174 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,7 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,4 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée sur ce territoire (17,0 %). De même, le taux de bénéficiaires de l'Aah (7,5 %) est légèrement supérieur à celui de la commune ou du département. Ainsi, 24,5 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, 32,0 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 23,9 % dans la commune) ; ce taux reste cependant relativement faible par rapport à la moyenne des quartiers prioritaires (36,2 %). ■

QP091009

LA GRANGE AUX CERFS

COMMUNE : SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

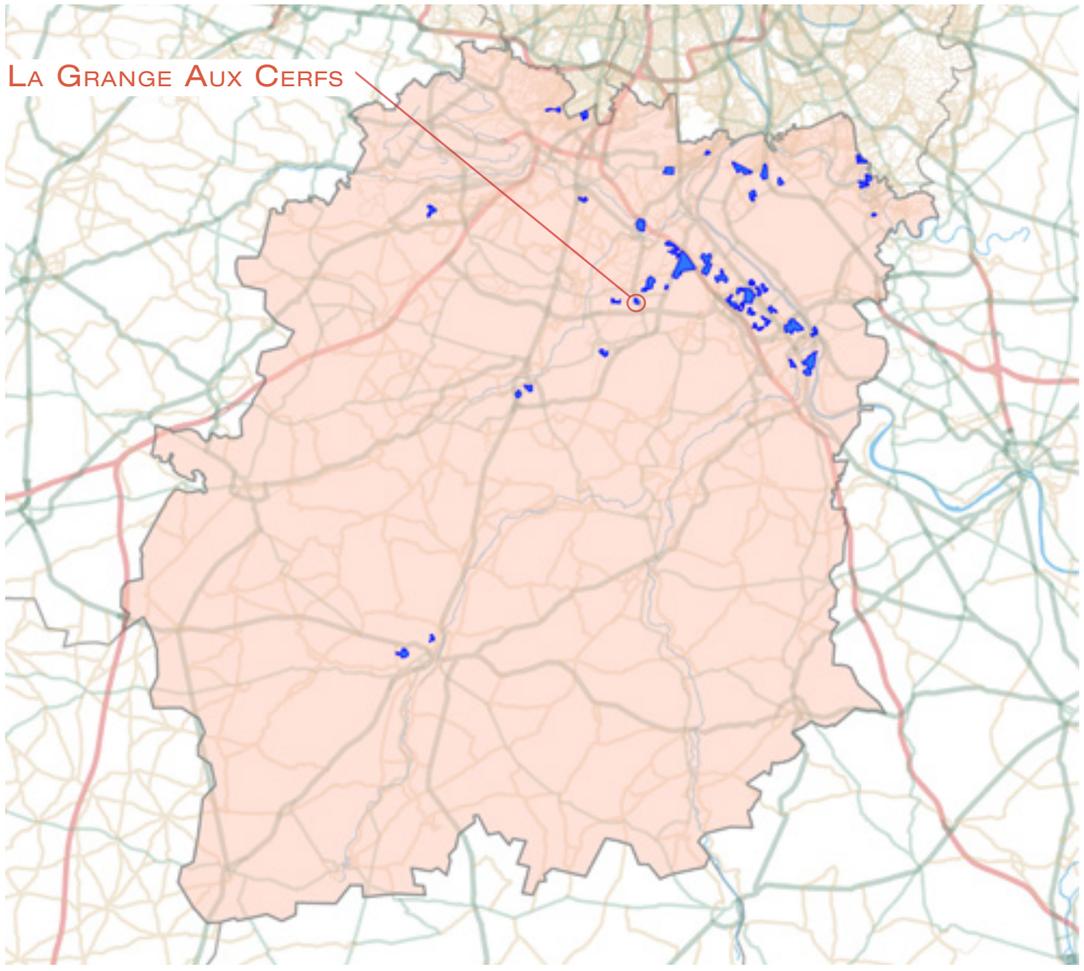

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

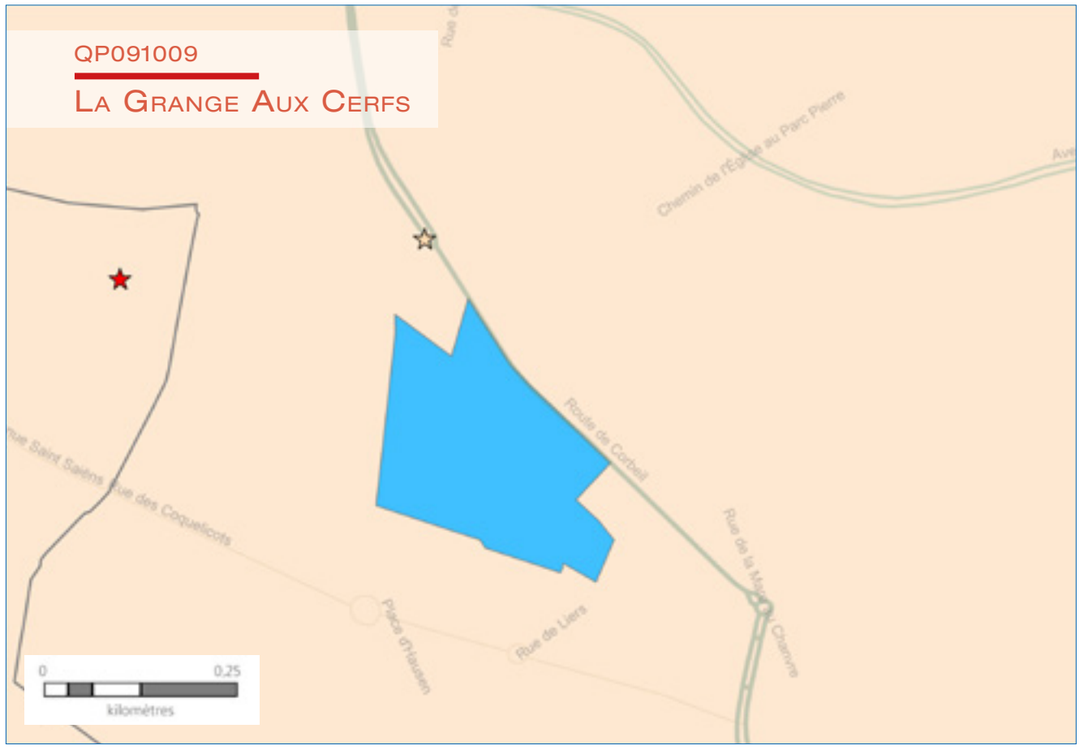

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091009	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 211**	**35 877**	**1 268 228**
Allocataires	**327**	**5 970**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,8	49,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,1	5,9	9,5
de 25 à 44 ans	54,4	57,7	58,6
de 45 à 59 ans	28,1	27,8	25,2
de 60 ans ou plus	14,4	8,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,2	29,6	29,7
couples sans enfant	4,3	3,2	3,2
familles monoparentales	25,4	19,0	18,2
couples avec enfant(s)	32,1	48,2	48,9
Familles allocataires :	**188**	**4 013**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,4	26,1	25,2
2 enfants	33,5	45,6	48,5
3 enfants ou plus	35,1	28,3	26,3
Enfants à charge	**426**	**8 564**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,7	16,6	16,1
de 3 à 5 ans	15,0	15,6	15,7
de 6 à 15 ans	50,9	51,3	52,1
de 16 à 17 ans	8,2	8,1	8,2
de 18 à 25 ans	9,2	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**209**	**2 671**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,2	63,7	50,5
location parc privé	1,4	20,9	36,6
location en collectivité	1,0	9,9	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**91**	**1 176**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,3	13,0	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,5	6,7	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**89**	**1 131**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	4,5	14,8	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**296**	**5 557**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	43,9	25,6	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	6,5	5,9
de 75 et plus	32,8	19,2	17,1
- dont 100%	73,2	78,2	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,6	12,7	11,6
couples sans enfant	1,0	0,5	0,6
familles monoparentales	12,2	7,2	6,5
couples avec enfant(s)	10,1	5,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Grange Aux Cerfs », situé dans la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, dénombre 327 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires diffère peu de celle de la commune, avec cependant une part relativement élevée des séniors de 60 ans ou plus (14,4 % contre 8,6 %). Concernant la structure familiale, une surreprésentation des allocataires isolés (38,2 % contre 29,6 %) et une sous-représentation des couples avec enfant(s) (32,1 % contre 48,2 %) différencient les deux niveaux territoriaux. La répartition par âge des enfants des familles allocataires est quasi-similaire à celle de la commune.

Ce quartier compte 209 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,9 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (95,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (18,3 %) sur ce territoire, de même que celle des allocataires bénéficiant de l'Aah (9,5 %). Ainsi, 27,8 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est l'une des plus élevées de l'Essonne, soit 43,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091010

LES AUNETTES

COMMUNE : SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

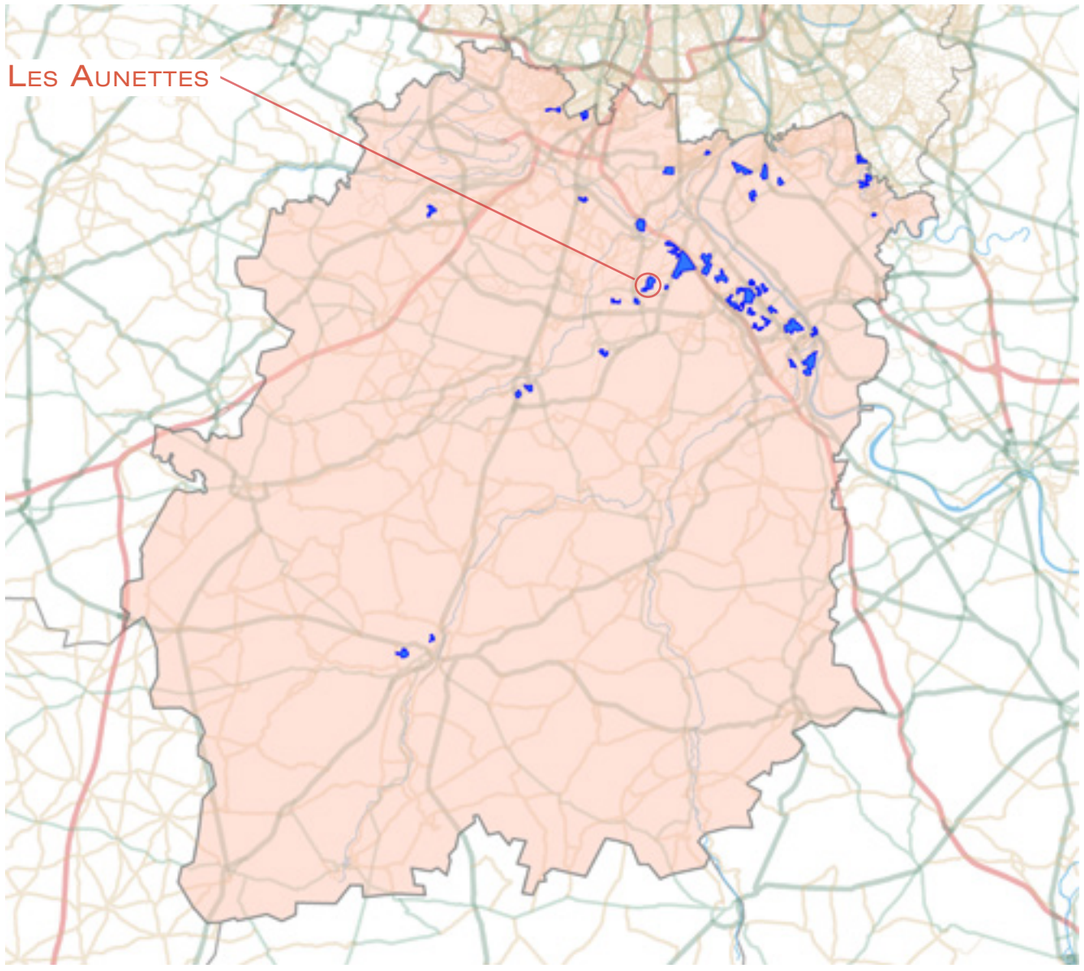

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

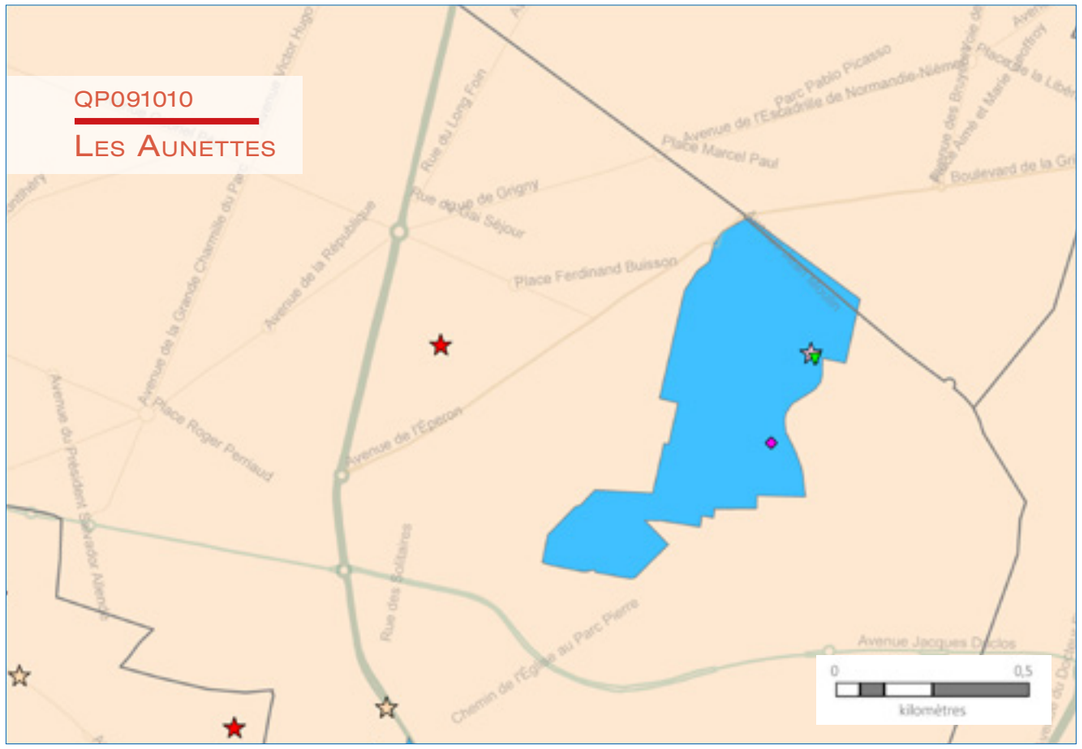

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091010	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**6 059**	**35 877**	**1 268 228**
Allocataires	**1 504**	**5 970**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,0	49,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,1	5,9	9,5
de 25 à 44 ans	49,4	57,7	58,6
de 45 à 59 ans	29,4	27,8	25,2
de 60 ans ou plus	17,2	8,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,7	29,6	29,7
couples sans enfant	4,7	3,2	3,2
familles monoparentales	20,3	19,0	18,2
couples avec enfant(s)	34,2	48,2	48,9
Familles allocataires :	**821**	**4 013**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,5	26,1	25,2
2 enfants	31,8	45,6	48,5
3 enfants ou plus	42,8	28,3	26,3
Enfants à charge	**1 964**	**8 564**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,3	16,6	16,1
de 3 à 5 ans	18,3	15,6	15,7
de 6 à 15 ans	48,5	51,3	52,1
de 16 à 17 ans	7,8	8,1	8,2
de 18 à 25 ans	10,1	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 066**	**2 671**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	79,8	63,7	50,5
location parc privé	1,0	20,9	36,6
location en collectivité	18,2	9,9	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**419**	**1 176**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,9	13,0	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	6,7	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**329**	**1 131**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,1	14,8	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 318**	**5 557**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	39,5	25,6	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,0	6,5	5,9
de 75 et plus	27,5	19,2	17,1
- dont 100%	78,7	78,2	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,4	12,7	11,6
couples sans enfant	0,4	0,5	0,6
familles monoparentales	11,3	7,2	6,5
couples avec enfant(s)	8,3	5,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Aunettes », situé dans la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, dénombre 1 504 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires diffère peu de celle de la commune. Cependant la part des séniors de 60 ans ou plus est relativement élevée (17,2 % contre 8,6 % au niveau de la commune), soit le double de celle de la commune, a contrario la part des allocataires âgés de 25 à 44 ans est relativement faible (49,4 % contre 57,7 %). Concernant la structure familiale, la part d'allocataires isolés est particulièrement élevée (40,7 %), tandis que celle de couples avec enfant(s) à charge reste relativement faible (34,2 %). Parmi les familles allocataires, la part des familles nombreuses se démarque avec 42,8 % contre 28,3 % au niveau de la commune.

Le quartier compte 1 066 bénéficiaires d'une aide au logement, soit un taux de couverture très élevé (70,9 %), dont plus des trois quarts résident dans le parc social (79,8 %) ; de même une part assez élevée d'allocataires bénéficie d'une location en collectivité (18,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (19,9 %) sur ce territoire ; de même celle de bénéficiaires de l'Aah est légèrement supérieure au taux de la commune (7,9 % contre 6,7 %). Ainsi, 419 allocataires perçoivent un minimum social, soit 27,9 % des allocataires. Par ailleurs, 39,5 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 25,6 % dans la commune). ■

QP091011

LES HAUTES MARDELLES

COMMUNE : BRUNOY

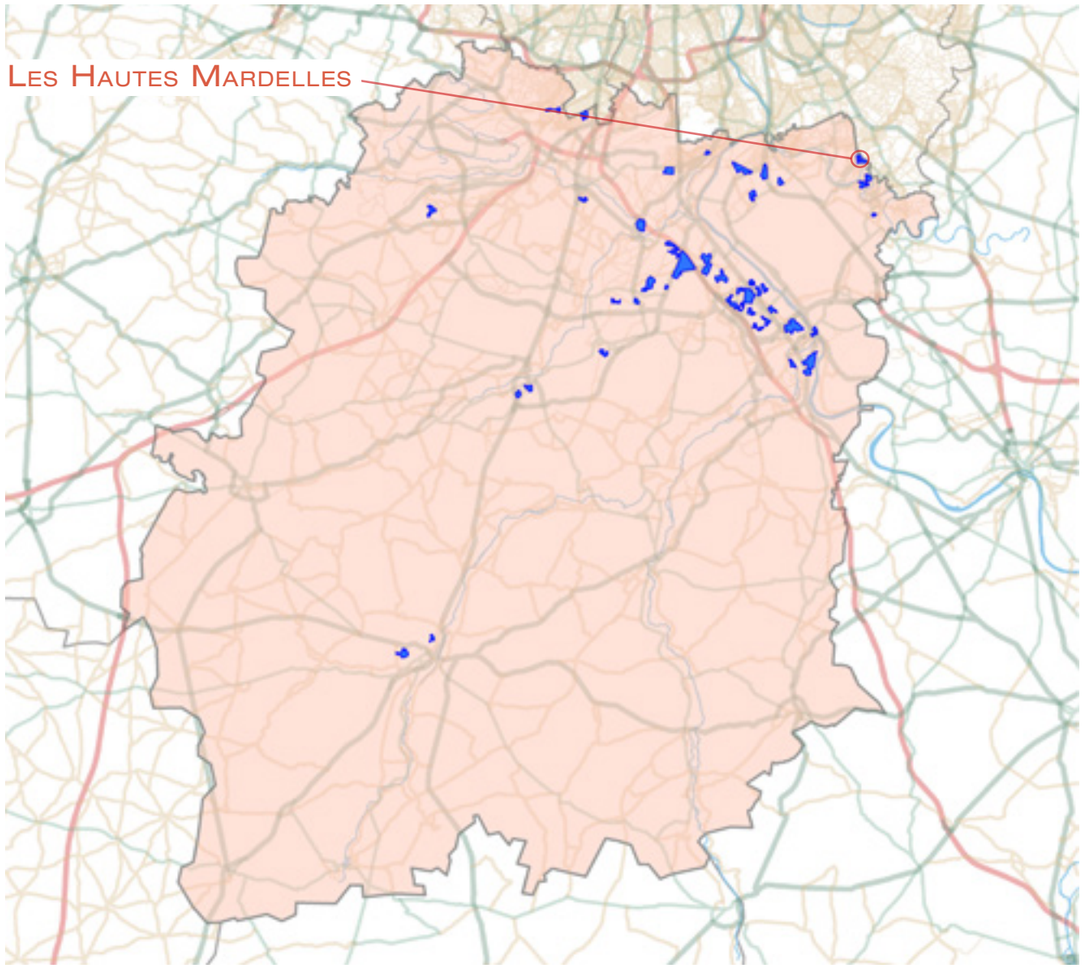

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

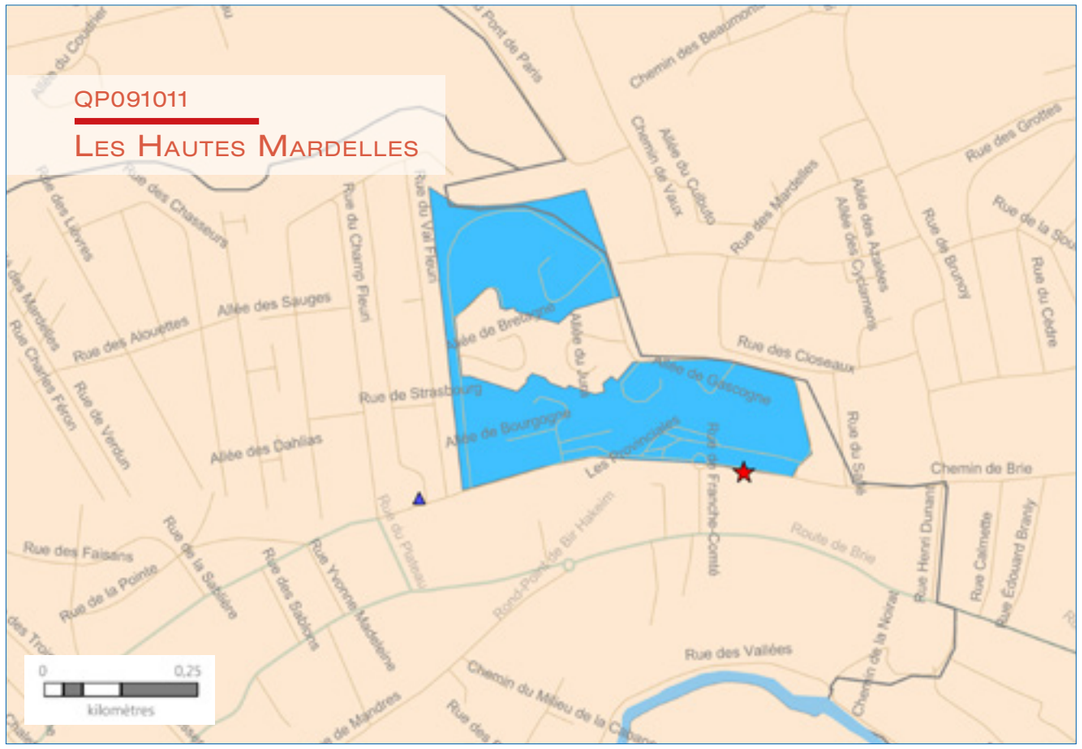

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091011	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 722**	**26 104**	**1 268 228**
Allocataires	**648**	**3 795**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,6	44,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,2	5,7	9,5
de 25 à 44 ans	49,8	59,4	58,6
de 45 à 59 ans	33,5	27,9	25,2
de 60 ans ou plus	12,5	7,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	29,3	25,0	29,7
couples sans enfant	5,6	3,2	3,2
familles monoparentales	27,2	19,4	18,2
couples avec enfant(s)	38,0	52,5	48,9
Familles allocataires :	**422**	**2 728**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,3	23,3	25,2
2 enfants	34,6	51,1	48,5
3 enfants ou plus	39,1	25,6	26,3
Enfants à charge	**991**	**5 814**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,0	14,9	16,1
de 3 à 5 ans	17,9	15,9	15,7
de 6 à 15 ans	50,9	53,4	52,1
de 16 à 17 ans	8,1	8,6	8,2
de 18 à 25 ans	9,2	7,3	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**454**	**1 443**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	61,9	50,5
location parc privé	0,2	29,1	36,6
location en collectivité	0,4	4,6	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**185**	**634**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,0	10,2	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,6	6,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**174**	**646**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,5	14,1	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**595**	**3 551**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	37,6	21,8	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,8	6,5	5,9
de 75 et plus	24,9	15,3	17,1
- dont 100%	70,3	79,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,8	10,5	11,6
couples sans enfant	1,0	0,5	0,6
familles monoparentales	15,3	7,3	6,5
couples avec enfant(s)	8,6	3,5	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Hautes Mardelles », situé dans la commune de Brunoy, dénombre 648 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires diffère de celle de la commune avec une surreprésentation des 45 ans et plus, que ce soit les 45 à 59 ans (33,5 % contre 27,9 %) ou les séniors de 60 ans et plus (12,5 % contre 7,0 %). Concernant la structure familiale, la part d'allocataires monoparentaux est particulièrement élevée (27,2 %), tandis que celle de couples avec enfant(s) reste relativement faible (38,0 %). A l'instar de nombreux quartiers prioritaires, le taux de familles nombreuses reste très supérieur à celui de la commune (39,1 % contre 25,6 %). La structure par âge des enfants d'allocataires est quasi-similaire à celle de la commune.

Ce quartier compte 454 bénéficiaires d'une aide au logement, soit un taux de couverture très élevé (70,1 %), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (19,0 %), de même que celle de bénéficiaires de l'Aah (9,6 %). Au total, 185 allocataires perçoivent un minimum social, soit 28,5 % des allocataires. Par ailleurs, 37,6 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 21,8 % dans la commune. ■

QP091012

PLAINE- CINÉASTES

COMMUNE : ÉPINAY-SOUS-SÉNART

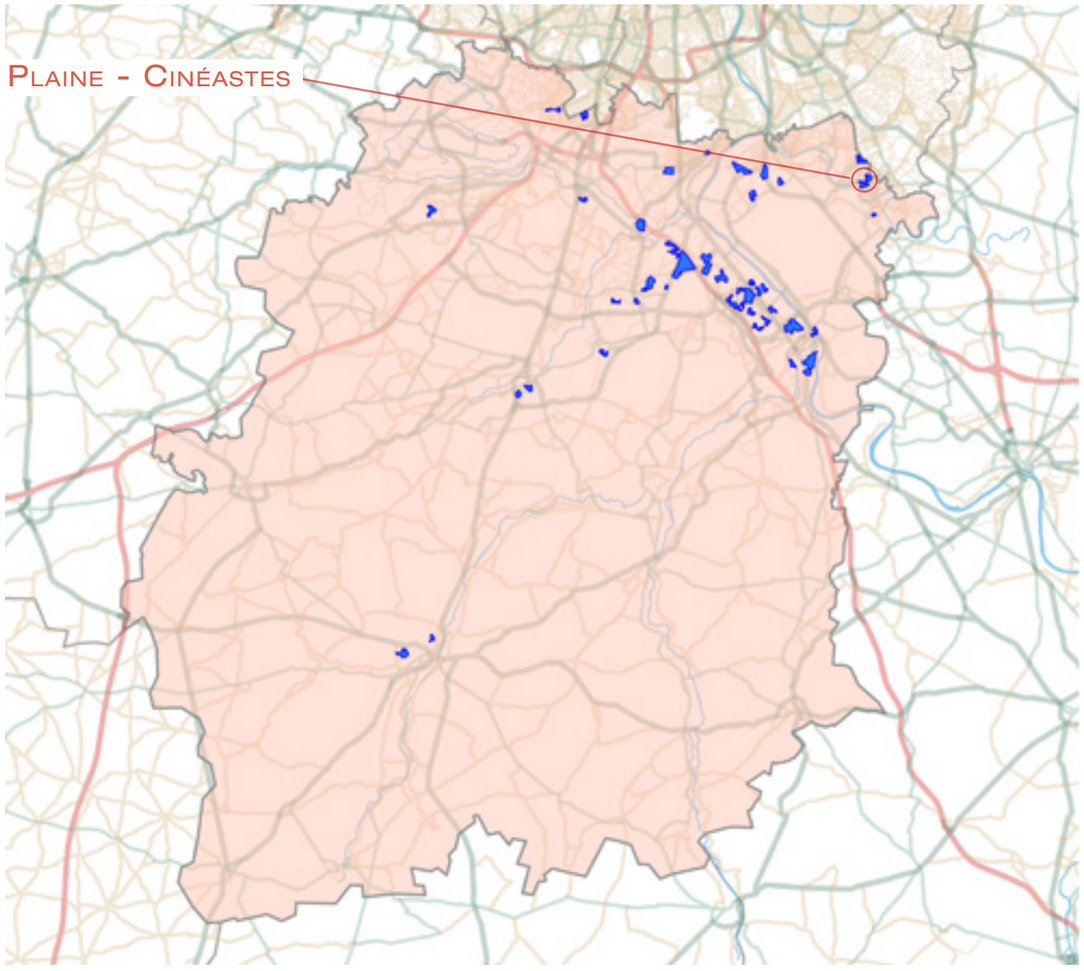

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

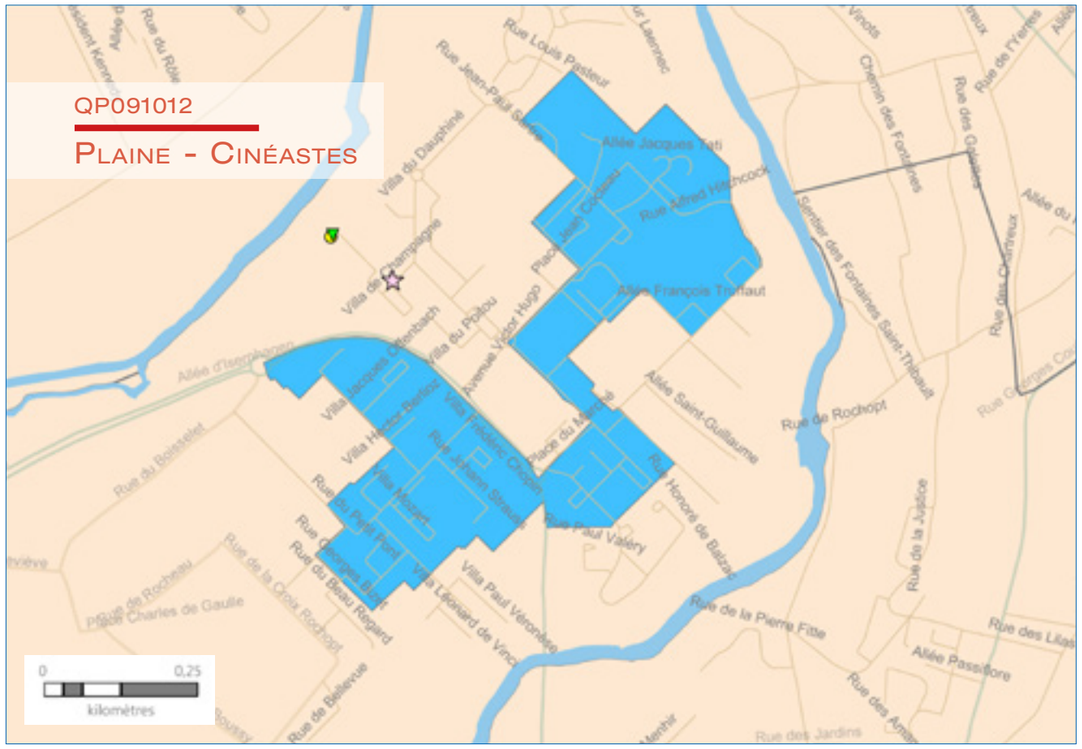

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091012	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**6 575**	**12 526**	**1 268 228**
Allocataires	**1 538**	**2 411**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,7	59,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,2	4,7	9,5
de 25 à 44 ans	52,0	56,4	58,6
de 45 à 59 ans	31,5	29,3	25,2
de 60 ans ou plus	12,3	9,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	27,2	24,4	29,7
couples sans enfant	4,9	4,0	3,2
familles monoparentales	29,3	25,6	18,2
couples avec enfant(s)	38,6	46,0	48,9
Familles allocataires :	**1 044**	**1 726**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,3	26,8	25,2
2 enfants	35,0	39,9	48,5
3 enfants ou plus	37,7	33,3	26,3
Enfants à charge	**2 438**	**3 859**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,2	15,4	16,1
de 3 à 5 ans	15,5	15,8	15,7
de 6 à 15 ans	52,2	51,6	52,1
de 16 à 17 ans	7,6	7,9	8,2
de 18 à 25 ans	10,5	9,3	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 003**	**1 263**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	91,6	72,8	50,5
location parc privé	5,5	15,2	36,6
location en collectivité	0,5	2,1	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**368**	**515**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,2	14,3	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,7	7,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**376**	**547**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,6	11,5	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 400**	**2 235**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,7	28,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,6	8,9	5,9
de 75 et plus	23,1	20,0	17,1
- dont 100%	72,1	75,6	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,3	11,0	11,6
couples sans enfant	0,7	0,5	0,6
familles monoparentales	14,4	11,4	6,5
couples avec enfant(s)	7,3	6,0	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Plaine - Cinéastes », situé dans la commune d'Epinay-sous-Sénart, dénombre 1 538 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires est quasi-identique à celle de la commune, à savoir une majorité d'allocataires de 25 à 44 ans (52,0 %), et de près d'un tiers âgé de 45 à 59 ans (31,5 %). Concernant la structure familiale, la part de familles monoparentales est particulièrement élevée (29,3 %), tandis que celle de couples avec enfant(s) reste relativement faible (38,6 %) rapporté au niveau communal. En revanche, la répartition par tranche d'âge des enfants d'allocataires est quasi-identique sur les deux niveaux étudiés.

Ce quartier compte 1 003 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 65,2 % des allocataires, dont la majeure partie réside dans le parc social (91,6 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est de 16,2 %, proche de celle de la commune (14,3 %). De même, la part d'allocataires bénéficiant de l'Aah est quasi-identique à celle de la commune (7,7 % contre 7,1 %). Ainsi, 368 allocataires perçoivent un minimum social (23,9 %). De plus, 34,7 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, ce taux est nettement supérieur à celui de la commune (28,9 %), même si ce taux communal est lui-même bien plus élevé que celui du département (22,9 %). ■

QP091013

LE VIEILLET

COMMUNE : QUINCY-SOUS-SÉNART

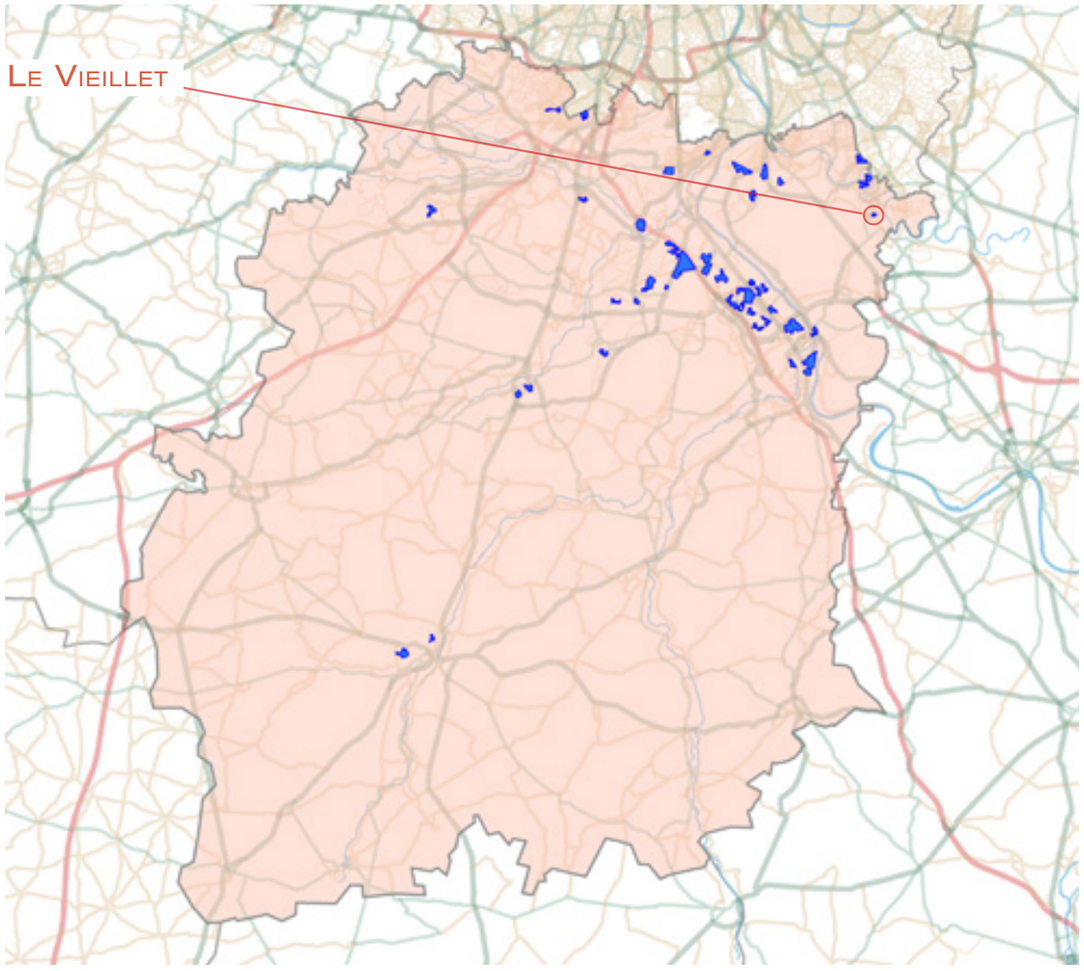

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

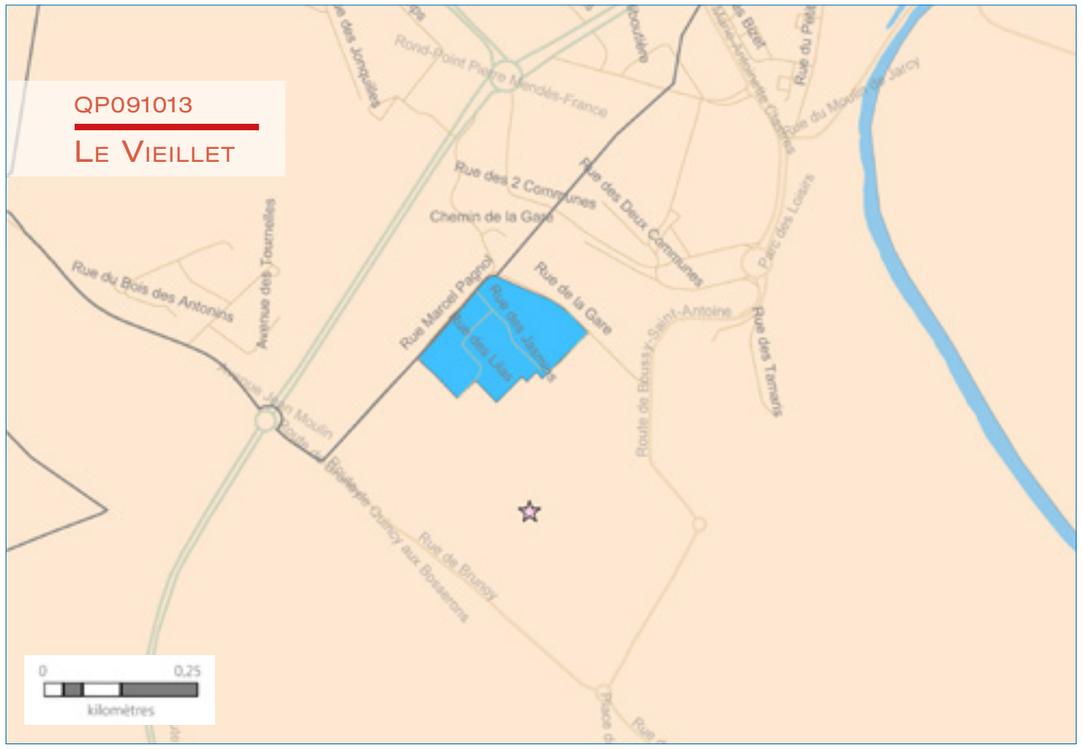

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091013	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 523**	**8 606**	**1 268 228**
Allocataires	**375**	**1 581**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,6	50,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,7	7,5	9,5
de 25 à 44 ans	40,5	57,1	58,6
de 45 à 59 ans	38,9	24,3	25,2
de 60 ans ou plus	16,8	11,1	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	40,3	35,4	29,7
couples sans enfant	5,3	3,2	3,2
familles monoparentales	24,0	15,8	18,2
couples avec enfant(s)	30,4	45,6	48,9
Familles allocataires :	**204**	**971**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	26,7	25,2
2 enfants	31,4	48,2	48,5
3 enfants ou plus	39,2	25,1	26,3
Enfants à charge	**473**	**2 011**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	11,4	16,9	16,1
de 3 à 5 ans	12,9	14,7	15,7
de 6 à 15 ans	53,5	50,7	52,1
de 16 à 17 ans	11,0	9,1	8,2
de 18 à 25 ans	11,2	8,6	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**247**	**685**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,2	45,4	50,5
location parc privé	0,4	37,8	36,6
location en collectivité	0,4	12,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**105**	**279**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,9	12,0	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,1	5,6	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**87**	**293**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,7	15,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**331**	**1 425**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	38,4	24,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,2	6,9	5,9
de 75 et plus	27,2	17,5	17,1
- dont 100%	87,8	83,9	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,7	14,2	11,6
couples sans enfant	1,2	0,8	0,6
familles monoparentales	11,5	6,1	6,5
couples avec enfant(s)	6,9	3,2	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Vieillet », situé dans la commune de Quincy-sous-Sénart, dénombre 375 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La part, relativement élevée, d'allocataires de plus de 45 ans constitue le particularisme de ce quartier : que ce soit ceux âgés de 45 à 59 ans (38,9 %, soit le taux le plus élevé des quartiers prioritaires de l'Essonne) ou les séniors de 60 ans ou plus (16,8 %). Ainsi, la structure familiale des allocataires est spécifique avec un taux d'isolés, particulièrement nombreux (40,3 %). Concernant l'âge des enfants d'allocataires, la part d'enfants en bas âge est la plus faible des quartiers prioritaires de l'Essonne, soit 11,4 % pour les moins de 3 ans et 12,9 % pour les 3 à 5 ans. A contrario, la part des jeunes de 16 à 17 ans est la plus élevée (11,0 %).

Le quartier compte 247 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 65,9 % des allocataires, dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (17,9 %), ainsi que celle bénéficiant de l'Aah (10,1 %). Ainsi, 28,0 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, 38,4 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus. Ce taux est nettement supérieur à celui de la commune (24,4 %). ■

QP091014

BEL AIR-ROCADE

COMMUNE : LONGJUMEAU

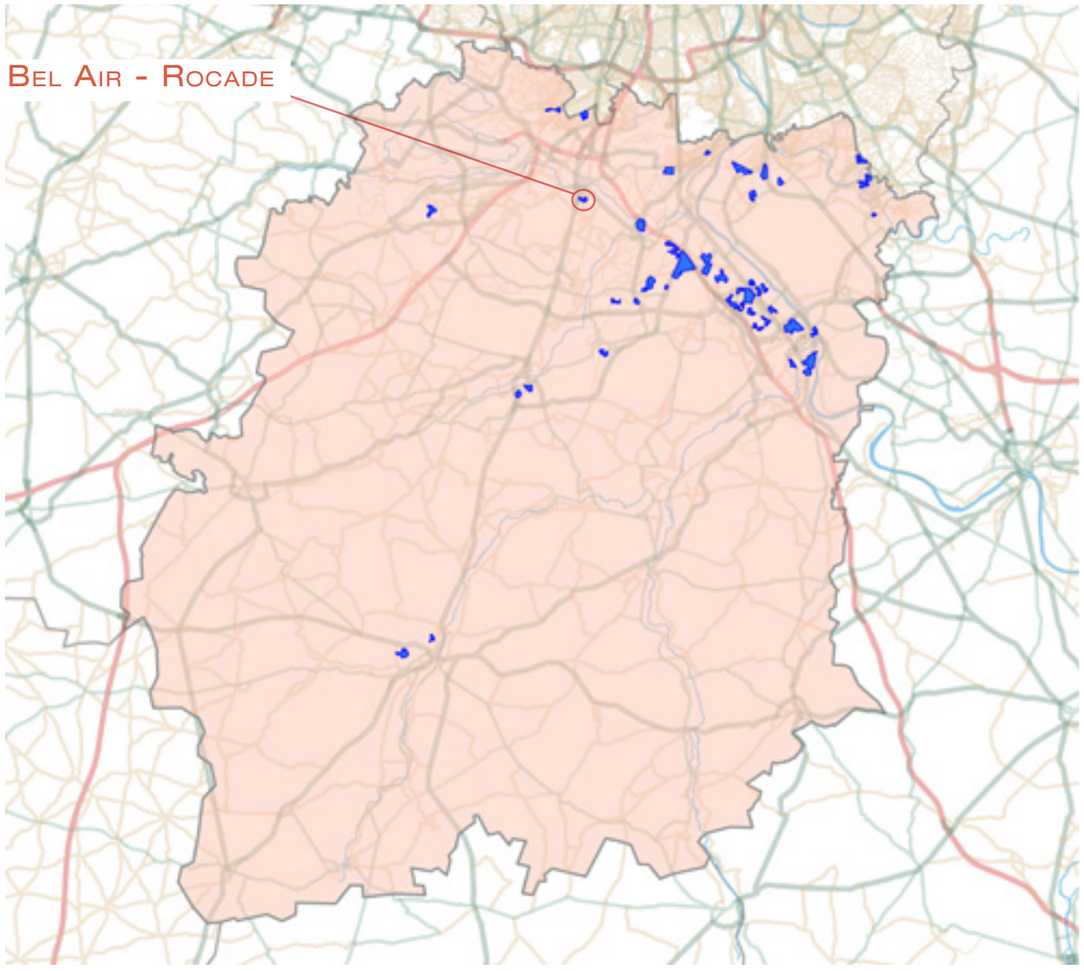

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

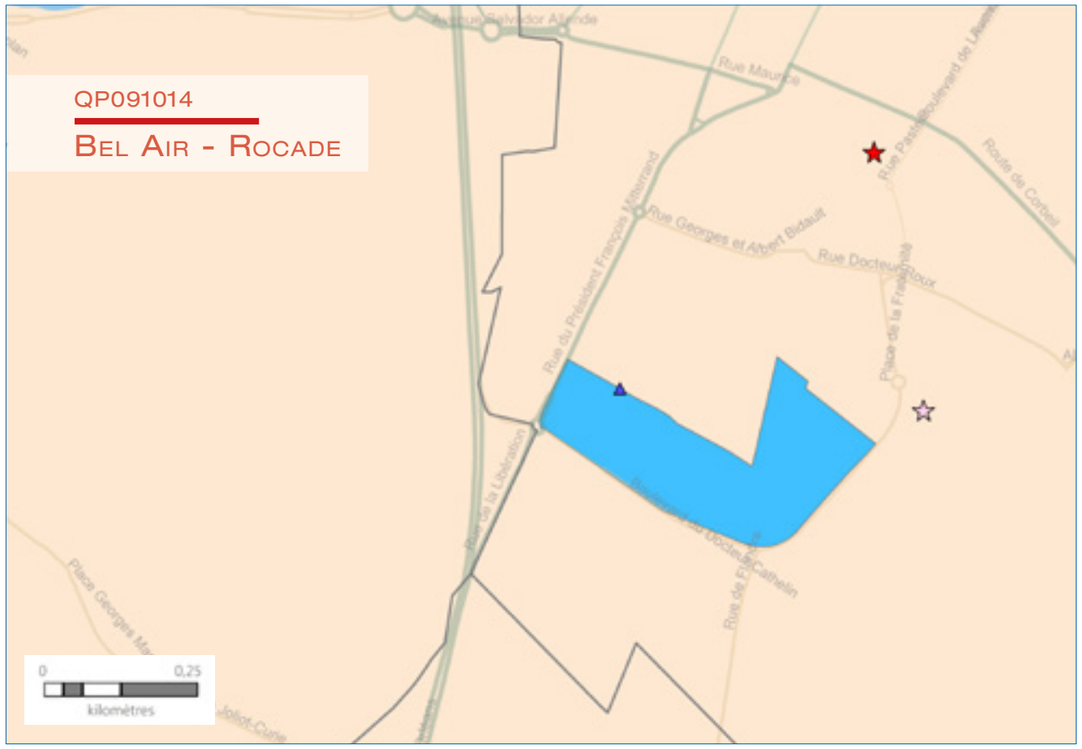

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091014	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 573**	**21 725**	**1 268 228**
Allocataires	**569**	**3 686**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,8	50,3	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,7	6,3	9,5
de 25 à 44 ans	47,8	58,5	58,6
de 45 à 59 ans	34,4	27,1	25,2
de 60 ans ou plus	14,1	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,6	27,8	29,7
couples sans enfant	4,9	3,9	3,2
familles monoparentales	24,1	18,9	18,2
couples avec enfant(s)	40,4	49,4	48,9
Familles allocataires :	**367**	**2 518**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,2	27,5	25,2
2 enfants	25,1	46,5	48,5
3 enfants ou plus	45,8	26,0	26,3
Enfants à charge	**884**	**5 263**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,2	16,4	16,1
de 3 à 5 ans	17,0	16,4	15,7
de 6 à 15 ans	51,2	51,6	52,1
de 16 à 17 ans	9,0	8,3	8,2
de 18 à 25 ans	9,5	7,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**397**	**1 587**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	64,4	50,5
location parc privé	0,0	27,3	36,6
location en collectivité	0,0	2,9	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**134**	**665**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,0	11,6	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	6,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**126**	**689**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,5	15,1	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**518**	**3 462**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	31,1	22,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,2	6,1	5,9
de 75 et plus	20,8	16,3	17,1
- dont 100%	75,0	77,2	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,4	11,3	11,6
couples sans enfant	0,8	0,5	0,6
familles monoparentales	10,2	6,3	6,5
couples avec enfant(s)	7,7	4,3	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Bel Air - Rocade », situé dans la commune de Longjumeau, dénombre 569 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier a une part d'allocataires de plus de 45 ans relativement élevée, que ce soit les 45 à 59 ans (34,4 % contre 27,1 % dans la commune) ou les séniors de 60 ans ou plus (14,1 % contre 8,0 %). Concernant la structure familiale des allocataires, près d'un quart des allocataires sont représentés par des familles monoparentales (24,1 %) avec cependant une majorité de couples avec enfant(s) (40,4 %), même si ce taux reste inférieur à la moyenne départementale (48,9 %). À noter que le quartier compte le taux de familles nombreuses (3 enfants ou plus) le plus important de l'Essonne, soit 45,4 % des familles avec enfant(s) à charge. La répartition par tranche d'âge des enfants d'allocataire de ce quartier fait apparaitre une moindre représentativité des moins de 3 ans par rapport au niveau communal.

Le quartier compte 397 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,8 % des allocataires), dont la totalité réside dans le parc social (100,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa se situe en-dessous de la moyenne des quartiers prioritaires (16,0 %), ainsi que celle bénéficiant de l'Aah (7,6 %). Ainsi, seuls 23,6 % des allocataires de ce territoire perçoivent un minimum social. Par ailleurs, 31,1 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 22,4 % dans la commune). ■

QP091015

BIÈVRE POTERNE-ZOLA

COMMUNE : MASSY

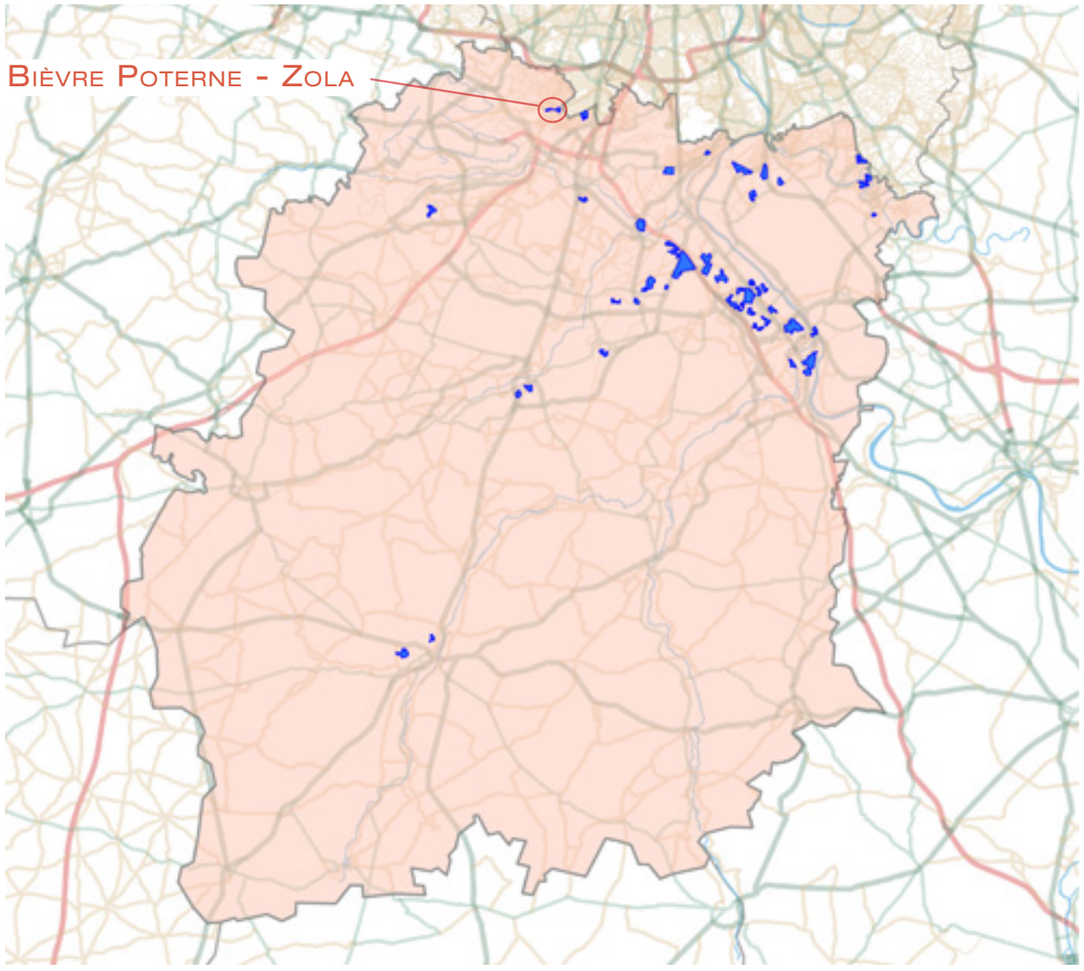

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

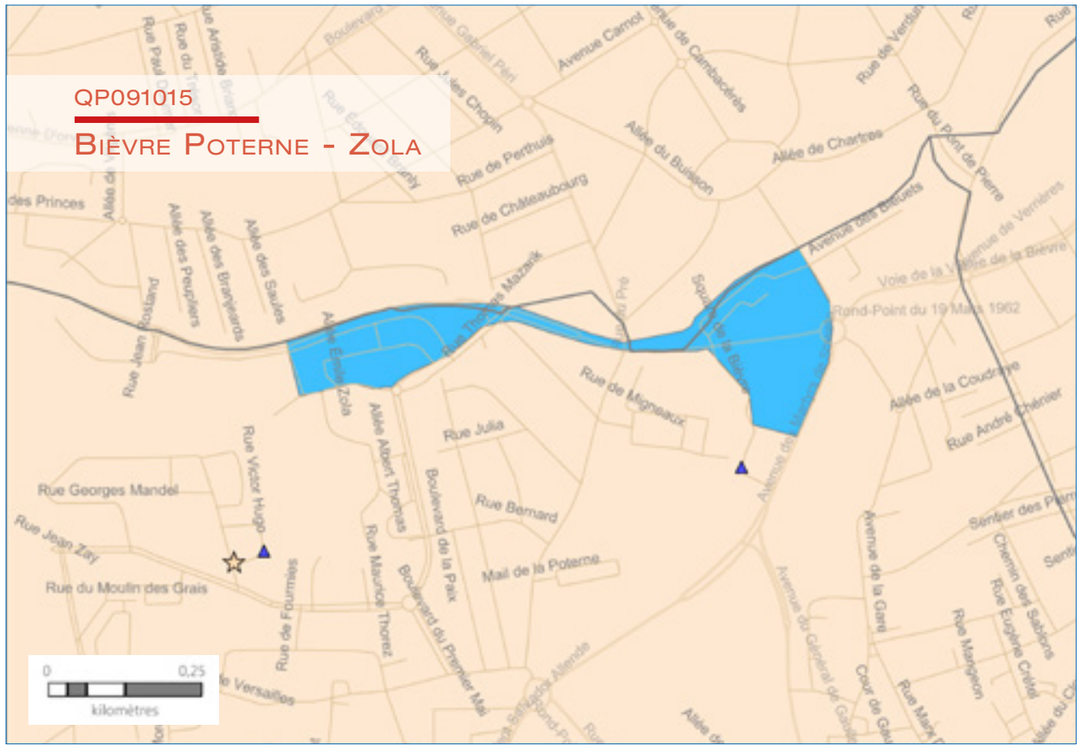

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091015	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 681**	**48 372**	**1 268 228**
Allocataires	**591**	**9 894**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,2	55,5	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,7	13,8	9,5
de 25 à 44 ans	46,2	56,4	58,6
de 45 à 59 ans	35,9	21,6	25,2
de 60 ans ou plus	13,2	8,3	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,2	37,1	29,7
couples sans enfant	3,9	3,5	3,2
familles monoparentales	24,9	16,1	18,2
couples avec enfant(s)	38,1	43,3	48,9
Familles allocataires :	**372**	**5 875**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,9	27,6	25,2
2 enfants	29,3	46,1	48,5
3 enfants ou plus	43,8	26,3	26,3
Enfants à charge	**904**	**12 300**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,6	19,1	16,1
de 3 à 5 ans	17,5	18,5	15,7
de 6 à 15 ans	49,9	48,9	52,1
de 16 à 17 ans	7,9	6,5	8,2
de 18 à 25 ans	11,2	6,9	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**409**	**5 001**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,5	54,0	50,5
location parc privé	0,5	34,3	36,6
location en collectivité	0,0	9,5	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**165**	**1 588**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,1	10,6	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,8	5,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**153**	**1 631**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,5	14,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**543**	**8 474**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	36,5	25,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,4	6,7	5,9
de 75 et plus	25,0	18,6	17,1
- dont 100%	74,3	81,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,8	13,9	11,6
couples sans enfant	0,4	0,7	0,6
familles monoparentales	12,2	6,7	6,5
couples avec enfant(s)	8,1	4,0	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Bièvre Poterne - Zola », situé dans la commune de Massy, dénombre 591 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier a une part d'allocataires de plus de 45 ans relativement élevée, que ce soit les 45 à 59 ans (35,9 % contre 21,6 % dans la commune) ou les 60 ans ou plus (13,2 % contre 8,3 %). Concernant la structure familiale des allocataires, près d'un quart sont des familles monoparentales (24,9 %). Par ailleurs, le taux de familles nombreuses est nettement plus élevé que celui de la commune (43,8 % contre 26,3 %). De même les enfants de moins de 5 ans sont sous représentés par rapport au plus de 16 ans (respectivement 31,1 % et 19,1 % contre 37,6 % et 13,4 % au niveau communal).

Ce quartier compte 409 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,2 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,5 %).

La part de bénéficiaires du Rsa se situe en-dessous de la moyenne des quartiers prioritaires du département (16,1 %), tandis que celle bénéficiant de l'Aah (11,8 %), est nettement supérieure aux niveaux communal et départemental (respectivement 5,5 % et 6,4 %). Ainsi, 27,9 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, 36,5 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 25,3 % dans la commune). ■

QP091016

LE CANAL

COMMUNE : COURCOURONNES

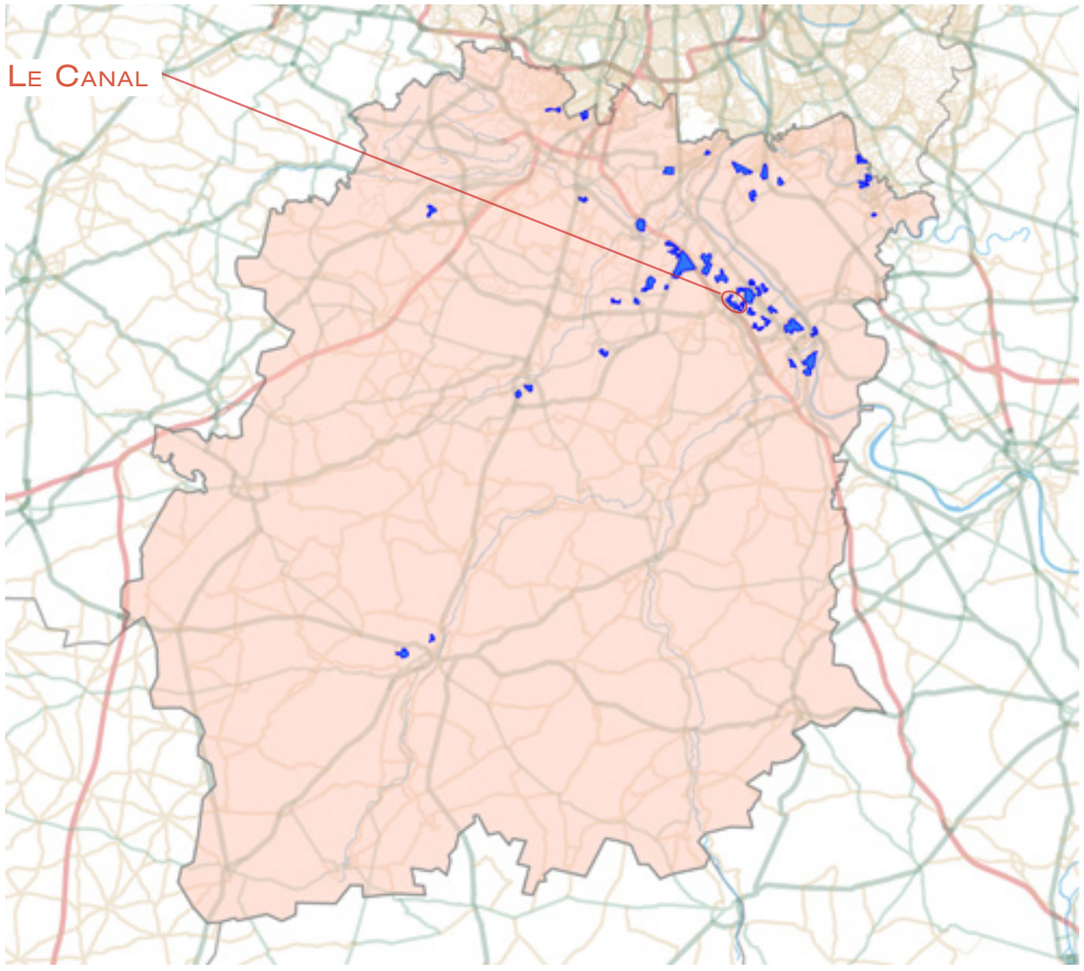

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

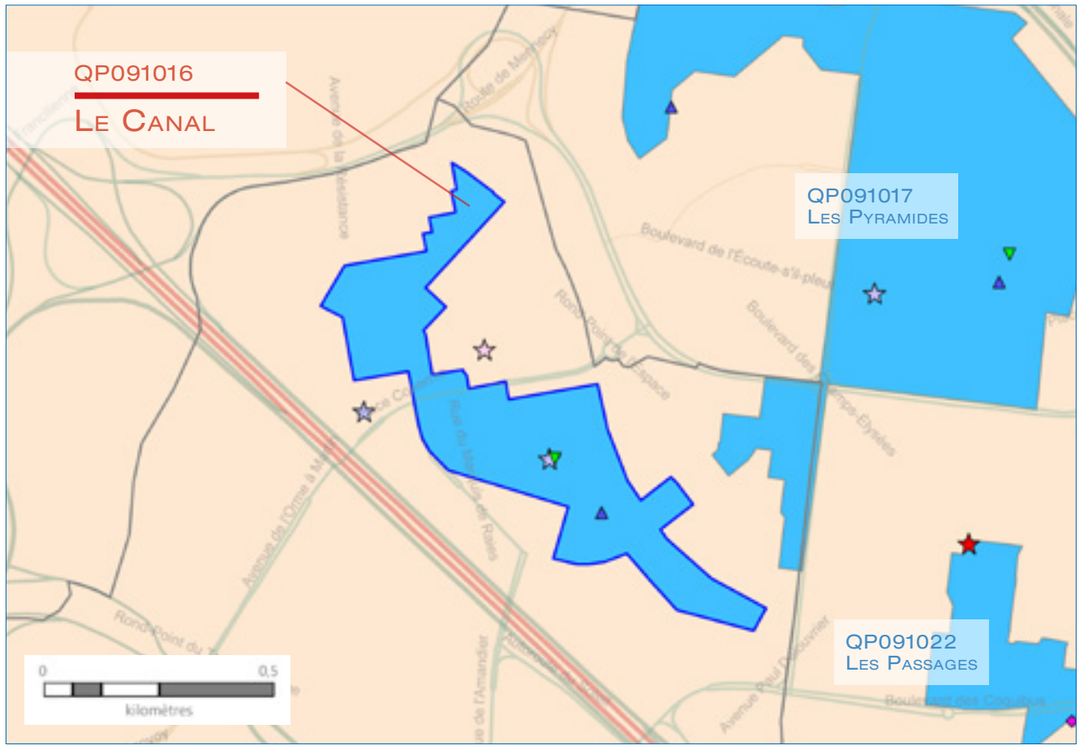

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091016	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**5 182**	**13 265**	**1 268 228**
Allocataires	**1 177**	**2 552**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,5	58,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,5	5,4	9,5
de 25 à 44 ans	56,1	58,1	58,6
de 45 à 59 ans	30,8	28,3	25,2
de 60 ans ou plus	9,6	8,2	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,9	26,2	29,7
couples sans enfant	4,4	3,6	3,2
familles monoparentales	29,7	24,3	18,2
couples avec enfant(s)	41,0	45,9	48,9
Familles allocataires :	**832**	**1 791**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,0	25,5	25,2
2 enfants	35,6	41,0	48,5
3 enfants ou plus	38,5	33,5	26,3
Enfants à charge	**1 934**	**3 989**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,1	16,5	16,1
de 3 à 5 ans	17,3	17,4	15,7
de 6 à 15 ans	50,4	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	8,3	8,0	8,2
de 18 à 25 ans	8,9	8,0	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**773**	**1 307**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	88,7	68,6	50,5
location parc privé	7,1	23,5	36,6
location en collectivité	0,3	0,7	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**281**	**565**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	14,0	12,3	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,9	9,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**288**	**533**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,3	10,1	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 108**	**2 394**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	29,6	26,6	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,6	7,3	5,9
de 75 et plus	21,0	19,3	17,1
- dont 100%	70,8	75,5	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,8	10,3	11,6
couples sans enfant	0,7	0,5	0,6
familles monoparentales	13,0	10,2	6,5
couples avec enfant(s)	6,0	5,6	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Canal », situé dans la commune de Courcouronnes, dénombre 1 177 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier est représenté en majorité par des allocataires de 25 à 44 ans (56,1 %), suivi par les 45 à 59 ans (30,8 %). Concernant la structure familiale, la part des familles monoparentales est particulièrement représentative sur ce quartier avec un taux de 29,7 %, alors que la part des couples avec enfant(s) à charge reste inférieure à celles de la commune et du département (41,0 % contre respectivement 45,9 % et 48,9 %). La répartition des familles de ce quartier selon le nombre d'enfants ainsi que la répartition des enfants d'allocataires par tranche d'âge, sont quasi-identiques à celle de la commune.

Ce quartier compte 773 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 65,7 % des allocataires. La majorité de ces allocataires réside dans le parc social (88,7 %) et peu dans le parc privé (7,1 %).

La part de bénéficiaires du Rsa (14,0 %) est légèrement supérieure à celle de la commune (12,3 %), et celle bénéficiant de l'Aah (9,9 %) est quasi-identique. Ainsi, 23,9 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est l'une des plus faibles de l'Essonne, soit 29,6 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091017

LES PYRAMIDES

COMMUNES : COURCOURONNES & ÉVRY

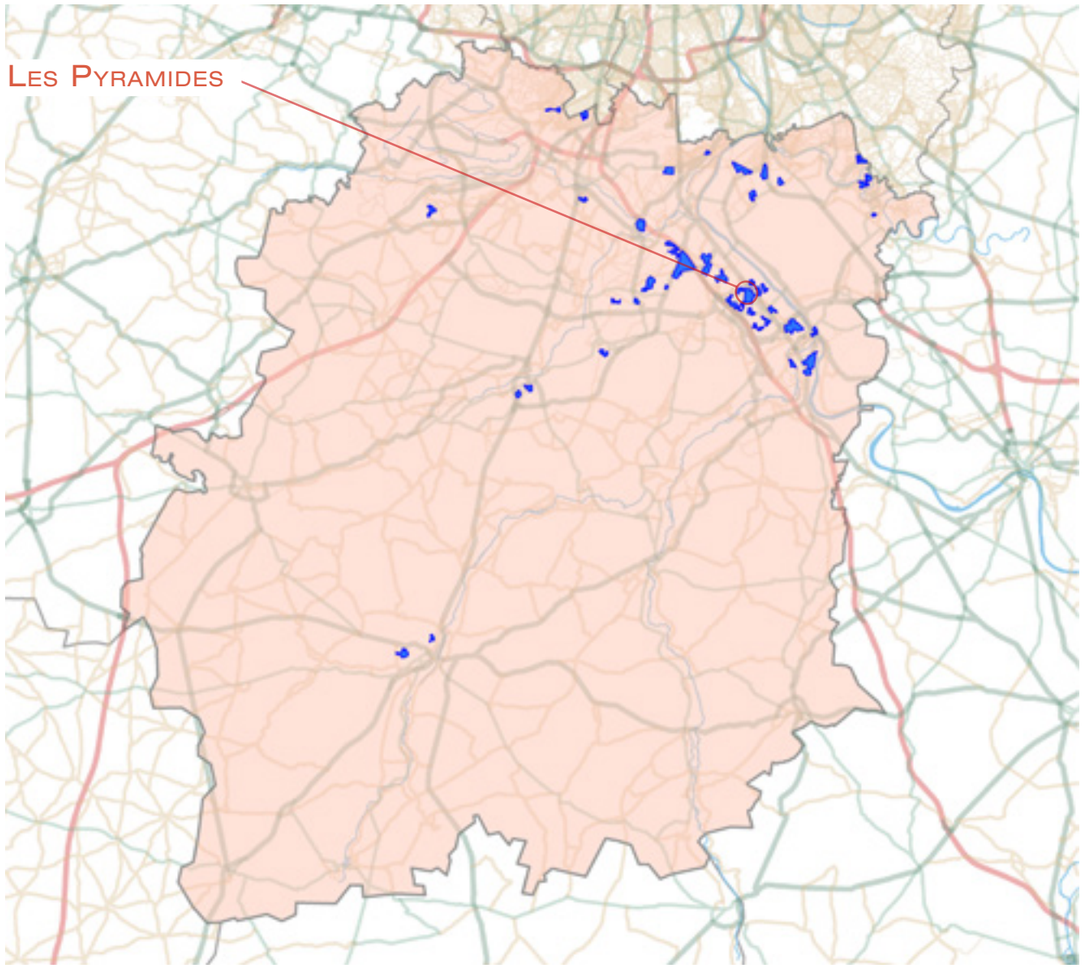

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

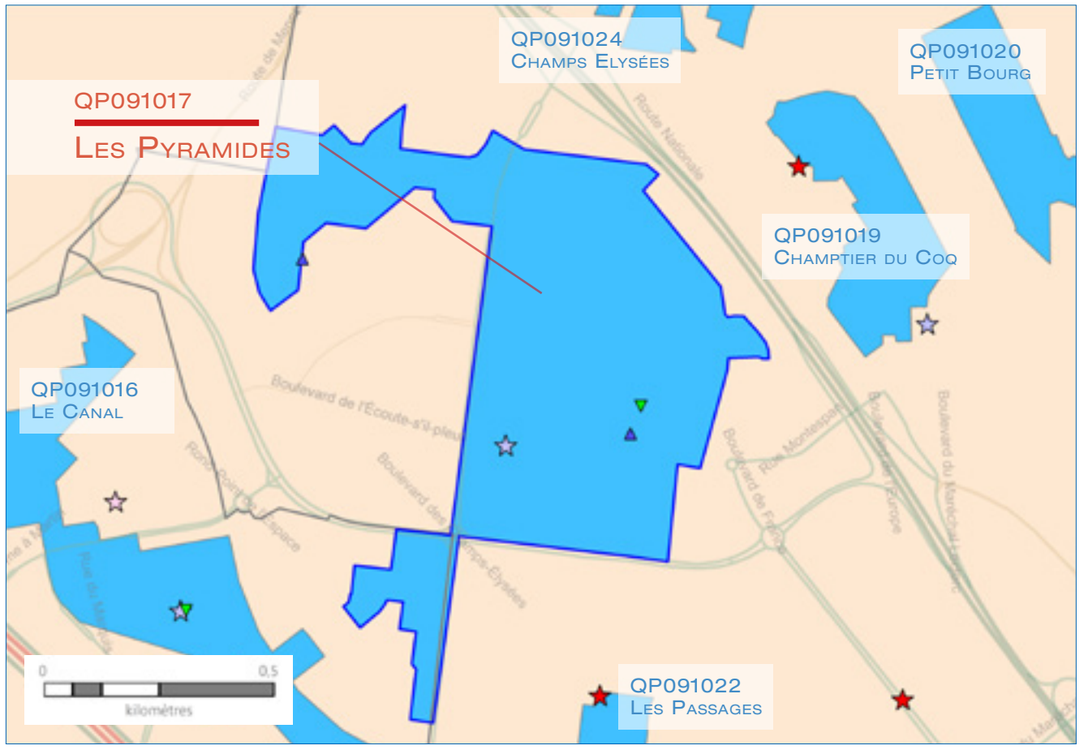

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091017 : Les Pyramides
Communes : Courcouronnes & Évry

2. Données sociales sur les allocataires

QP091017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**12 722**	**66 964**	**1 268 228**
Allocataires	**3 203**	**16 406**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,2	63,6	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	12,1	16,5	9,5
de 25 à 44 ans	50,8	52,0	58,6
de 45 à 59 ans	25,6	23,5	25,2
de 60 ans ou plus	11,5	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,7	41,7	29,7
couples sans enfant	5,0	3,9	3,2
familles monoparentales	19,8	18,3	18,2
couples avec enfant(s)	36,6	36,1	48,9
Familles allocataires :	**1 806**	**8 926**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,3	29,5	25,2
2 enfants	31,0	37,0	48,5
3 enfants ou plus	38,6	33,6	26,3
Enfants à charge	**4 130**	**19 582**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,0	17,7	16,1
de 3 à 5 ans	15,9	16,6	15,7
de 6 à 15 ans	49,9	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	8,2	7,5	8,2
de 18 à 25 ans	9,0	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**2 081**	**9 872**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	62,0	46,9	50,5
location parc privé	15,9	34,9	36,6
location en collectivité	16,5	12,3	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**791**	**3 647**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,3	14,1	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,4	8,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**677**	**3 170**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,7	13,7	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**2 728**	**13 628**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	35,3	32,1	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,6	8,5	5,9
de 75 et plus	25,7	23,6	17,1
- dont 100%	78,3	79,4	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,1	16,4	11,6
couples sans enfant	1,1	0,9	0,6
familles monoparentales	10,6	8,9	6,5
couples avec enfant(s)	7,6	6,0	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Pyramides », situé à la croisée des communes de Courcouronnes et d'Évry, dénombre 3 203 allocataires de la Caf, soit l'un des quartiers prioritaires le plus important de l'Essonne en nombre d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,2 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation.

La majorité des allocataires du quartier sont âgés de 25 à 44 ans (50,8 %), suivi des 45 à 59 ans (25,6 %). Les jeunes de moins de 25 ans représentent toutefois une part non négligeable des allocataires, soit 12,1 %. Les allocataires isolés et les couples avec enfant(s) représentent chacun environ un tiers des allocataires (38,7 % et 36,6 %), tandis que la part de familles monoparentales (19,8 %) est moins élevée que celle des autres quartiers prioritaires. Cette répartition est quasi-identique à celle des communes. Sans être prégnante, la part de familles nombreuses dans ce quartier prioritaire est supérieure à celle des communes. En revanche, la répartition des enfants d'allocataires par tranche d'âge est quasi-identique au niveau communal.

Ce quartier compte 2 081 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,0 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (62,0 %). Cependant, une part relativement importante pour un quartier prioritaire habite dans le parc privé (15,9 %) et en collectivité (16,5 %). Cependant, si le taux de résidents en collectivité est légèrement supérieur à celui des communes, celui des allocataires habitant dans le parc privé est nettement inférieur au niveau communal (34,9 %).

Les parts de bénéficiaires du Rsa et de l'Aah (respectivement 15,3 % et 9,4 %) sont légèrement supérieures à celles de la moyenne des communes. Ainsi, 791 allocataires perçoivent un minimum social, soit 24,7 % des allocataires. Par ailleurs, 35,3 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,1 % au niveau communal. ■

QP091018

LES AUNETTES

COMMUNE : ÉVRY

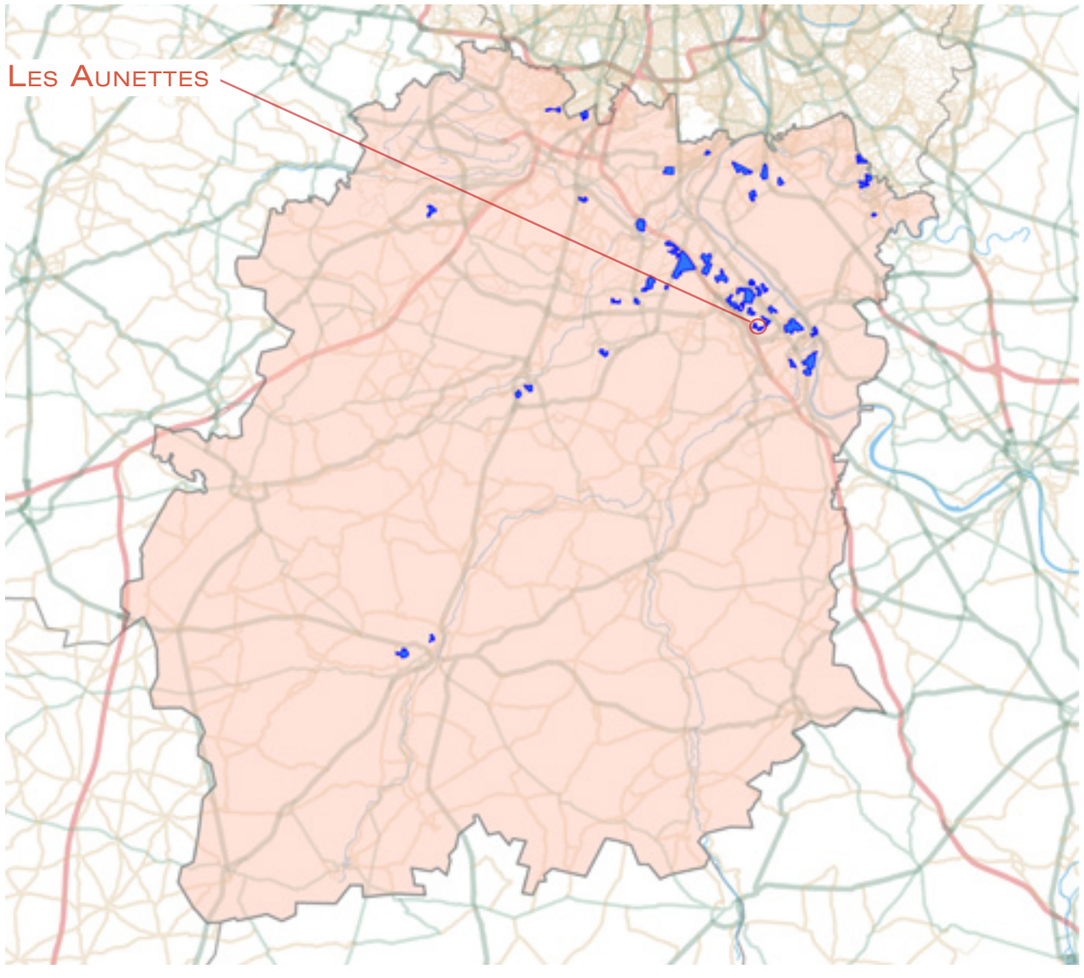

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

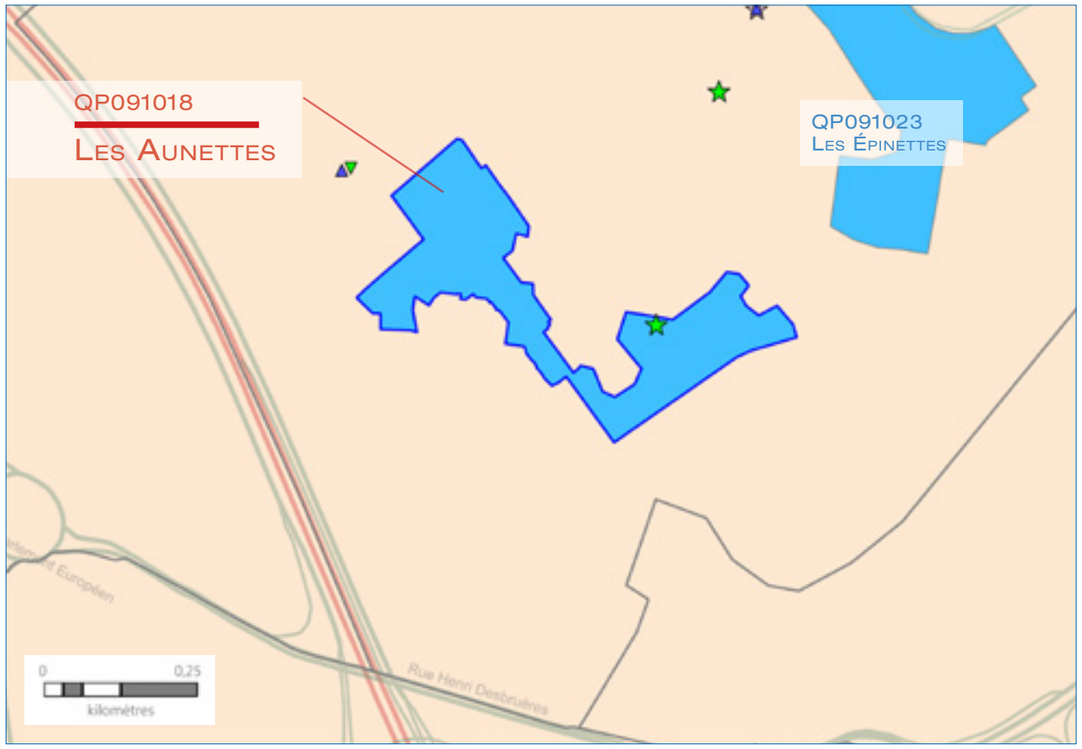

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091018	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 713**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**748**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,6	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	14,6	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	53,7	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	23,4	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	8,3	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	37,0	44,6	29,7
couples sans enfant	5,3	3,9	3,2
familles monoparentales	21,9	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	35,7	34,3	48,9
Familles allocataires :	**431**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,4	30,5	25,2
2 enfants	26,7	36,0	48,5
3 enfants ou plus	39,9	33,6	26,3
Enfants à charge	**962**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,6	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	17,2	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	51,7	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	7,6	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	7,0	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**516**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	67,4	43,6	50,5
location parc privé	27,9	36,6	36,6
location en collectivité	1,7	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**156**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	13,0	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**155**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,7	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**625**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,1	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,8	8,7	5,9
de 75 et plus	21,3	24,6	17,1
- dont 100%	72,9	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,1	17,7	11,6
couples sans enfant	1,0	0,9	0,6
familles monoparentales	11,8	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	7,2	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Aunettes », situé dans la commune d'Évry, dénombre 748 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (53,7 %), suivi des 45 à 59 ans (23,4 %). La part des jeunes de moins de 25 ans est la plus élevée parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne (14,6 %). Les allocataires isolés et les couples avec enfant(s) représentent chacun environ un tiers des allocataires (37,0 % et 35,7 %). Cependant, la part des familles monoparentales reste plus élevée (21,9 %) que celle de la commune (17,2 %).

Le quartier compte 516 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 69,0 % des allocataires), avec pour particularité d'être nombreux à résider dans le parc privé (27,9 %) pour un quartier prioritaire, la part logeant dans le parc social (67,4 %) reste cependant nettement supérieure à celle de la commune (43,6 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est l'une des plus faibles de l'Essonne (13,0 %), inférieure à celle de la commune (14,4 %). La part de bénéficiaires de Aah est elle aussi faible (7,9 %). Au total, 156 allocataires perçoivent un minimum social, soit le taux de couverture le plus faible parmi les quartiers de l'Essonne (20,9 %). Par ailleurs, 34,1 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 33,3 % dans la commune. ■

QP091019

CHAMPTIER DU COQ

COMMUNE : ÉVRY

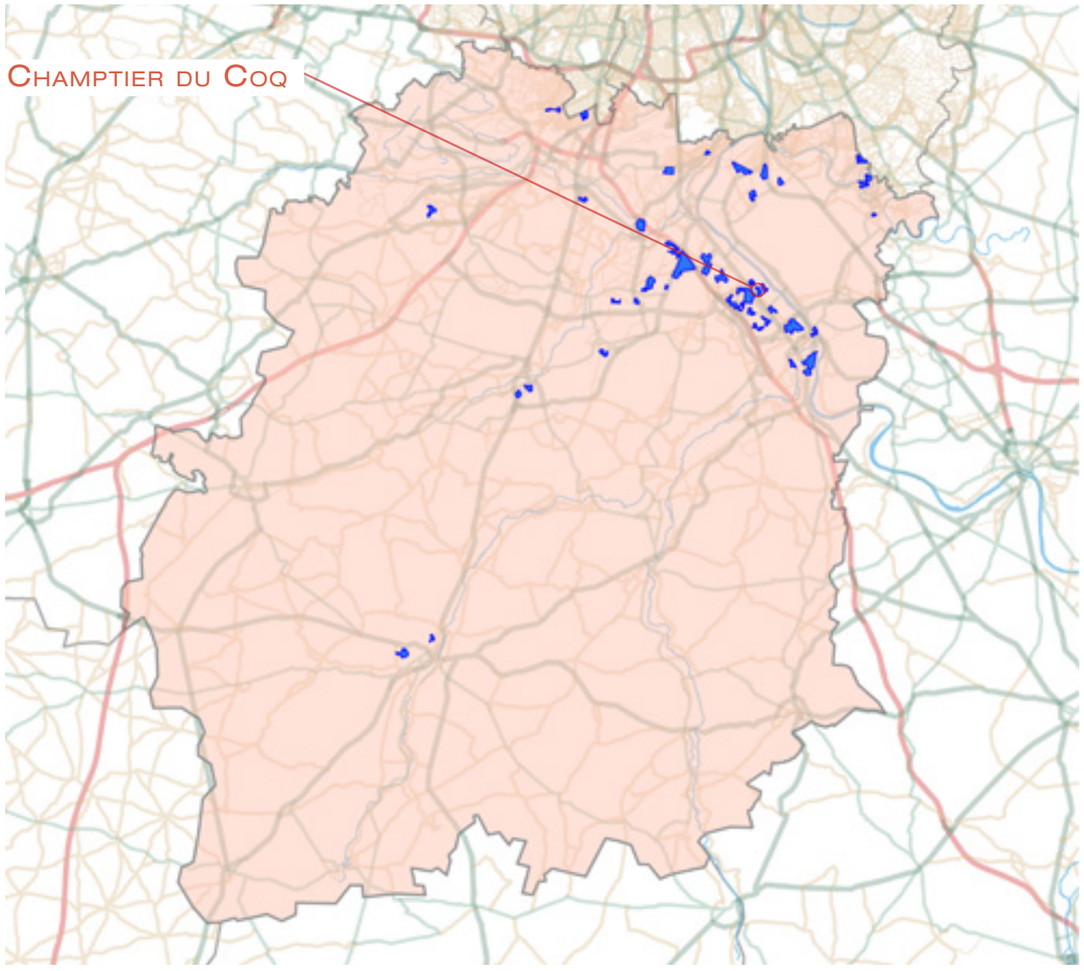

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

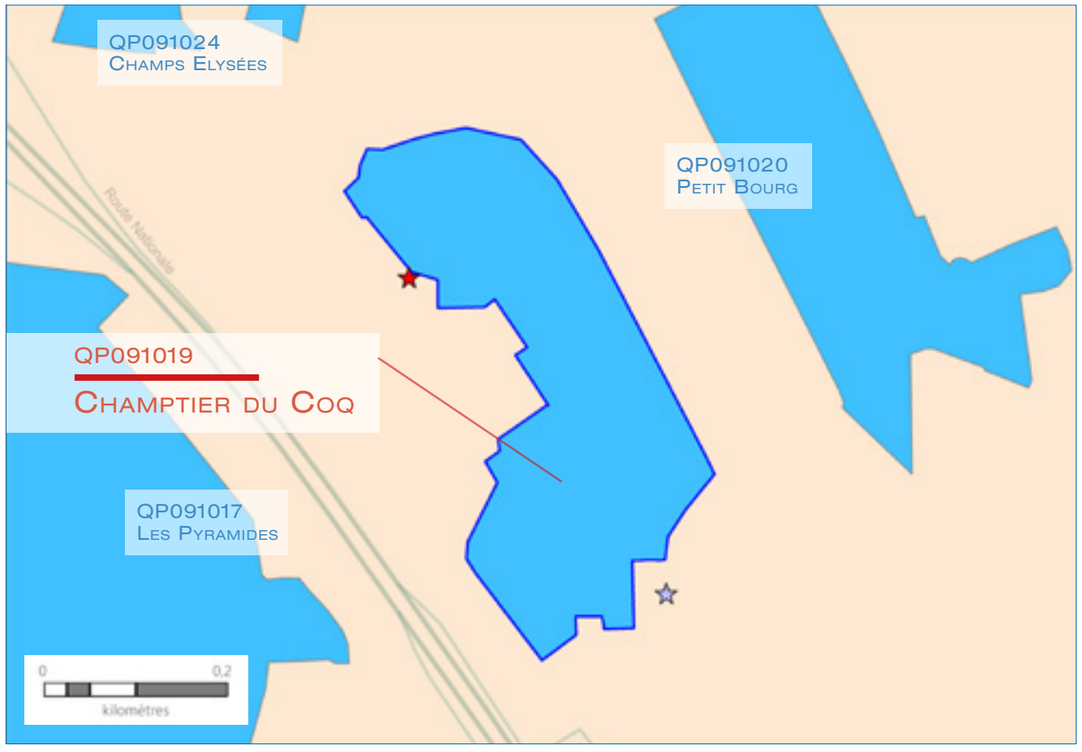

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091019	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**3 286**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**825**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,3	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,9	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	55,0	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	30,2	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	10,9	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,2	44,6	29,7
couples sans enfant	4,0	3,9	3,2
familles monoparentales	23,4	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	39,4	34,3	48,9
Familles allocataires :	**518**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,3	30,5	25,2
2 enfants	32,2	36,0	48,5
3 enfants ou plus	36,5	33,6	26,3
Enfants à charge	**1 156**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,7	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	15,7	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	49,8	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	7,8	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	9,0	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**550**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	70,9	43,6	50,5
location parc privé	10,0	36,6	36,6
location en collectivité	16,9	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**219**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,4	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**206**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,8	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**765**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,8	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	8,7	5,9
de 75 et plus	23,7	24,6	17,1
- dont 100%	78,5	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,8	17,7	11,6
couples sans enfant	0,8	0,9	0,6
familles monoparentales	11,1	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	8,1	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Champtier du Coq », situé dans la commune d'Évry, dénombre 825 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La part d'allocataires âgés de moins de 25 ans est la plus faible des quartiers prioritaires de l'Essonne (3,9 %), alors qu'une part importante d'allocataires de cette tranche d'âge est présente au niveau de la commune (18,6 %). Les autres tranches d'âge sont de fait plus marquées que celle d'Evry avec 55,0 % pour les 25 à 44 ans et 30,2 % pour les 45 à 59 ans. Même si les familles allocataires du quartier sont en majorité des couples avec enfant(s) à charge (39,4 %), la part de familles monoparentales (23,4 %) s'avère nettement supérieure à celui de la commune (17,2 %). En revanche, les allocataires isolés (33,2 %) sont sous-représentés. La répartition des enfants par tranche d'âge est quasi-similaire sur les deux niveaux territoriaux étudiés.

Le quartier compte 550 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 66,7 % des allocataires), dont 70,9 % résident dans le parc social. De même, une part conséquente d'allocataires réside dans une location en collectivité (16,9 %) et une moindre part loue dans le parc privé (10,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (18,4 % contre 14,4 % dans la commune), tandis que celle bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne communal (8,1 % contre 7,8 %). Au total, 219 allocataires perçoivent un minimum social, soit 26,5 % des allocataires. Par ailleurs, 34,8 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau très légèrement supérieur à celui de la commune (33,3 %). ■

QP091020

PETIT BOURG

COMMUNE : ÉVRY

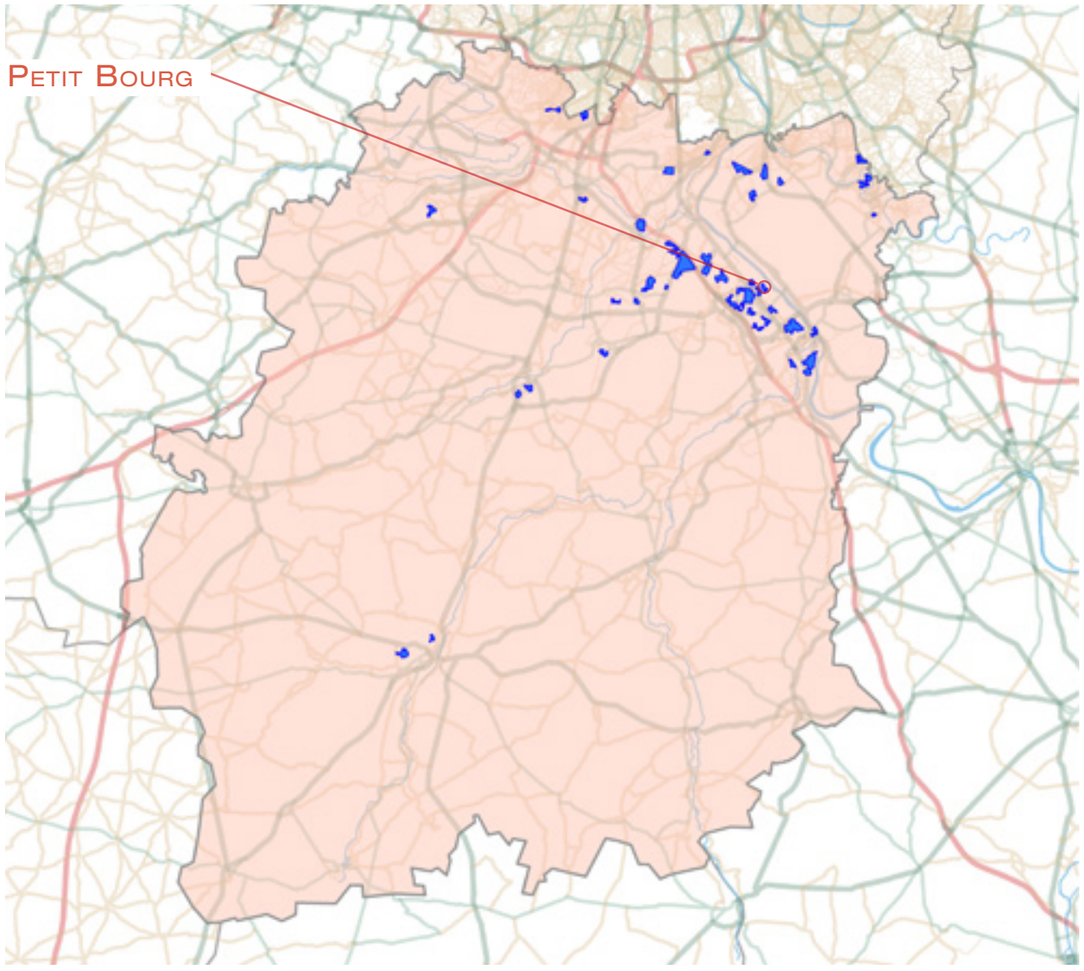

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091020	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 568**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**267**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	55,0	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	8,6	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	56,9	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	29,2	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	5,2	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,0	44,6	29,7
couples sans enfant	4,9	3,9	3,2
familles monoparentales	19,5	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	51,7	34,3	48,9
Familles allocataires :	**190**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	24,2	30,5	25,2
2 enfants	36,8	36,0	48,5
3 enfants ou plus	38,9	33,6	26,3
Enfants à charge	**447**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,1	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	16,1	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	53,5	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	6,7	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	7,6	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**148**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	2,7	43,6	50,5
location parc privé	73,6	36,6	36,6
location en collectivité	23,6	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**65**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,5	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**56**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,1	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**246**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	37,0	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	14,2	8,7	5,9
de 75 et plus	22,8	24,6	17,1
- dont 100%	69,6	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,0	17,7	11,6
couples sans enfant	2,4	0,9	0,6
familles monoparentales	9,8	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	13,8	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Petit Bourg », situé dans la commune d'Évry, dénombre 267 allocataires de la Caf. C'est l'un des plus petits quartiers prioritaires de l'Essonne en nombre d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 55,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit un niveau assez faible pour un quartier prioritaire.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (56,9 %), suivi des 45 à 59 ans (29,2 %). La part des séniors de 60 ans ou plus est la plus faible des quartiers prioritaires de l'Essonne (5,2 %). Les allocataires sont majoritairement des couples avec enfant(s) : 51,7 %, l'un des taux les plus élevés de l'Essonne, contre 34,3 % dans la commune. En revanche, les allocataires isolés (24,0 %) sont sous-représentés par rapport à la commune (44,6 %). La répartition des enfants par tranche d'âge est quasi-similaire sur les deux niveaux territoriaux étudiés.

Le quartier compte 148 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 55,4 % des allocataires), dont le fait marquant est de résider majoritairement dans le parc privé (73,6 %), soit le taux le plus élevé rencontré dans les quartiers prioritaires de l'Essonne, suivi d'une part conséquente d'allocataires habitant en location en collectivité (23,6 %). Très peu d'allocataires bénéficiant d'une aide au logement réside dans le parc social (2,7 %, soit le taux le plus faible de l'Essonne).

La part de bénéficiaires du Rsa est de 16,5 %, tandis que celle bénéficiant de l'Aah est de 7,9 %. Ainsi, 24,3 % des allocataires perçoivent un minima social. Par ailleurs, 37,0 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la commune (33,3 %). ■

QP091021

LE PARC AUX LIÈVRES

COMMUNE : ÉVRY

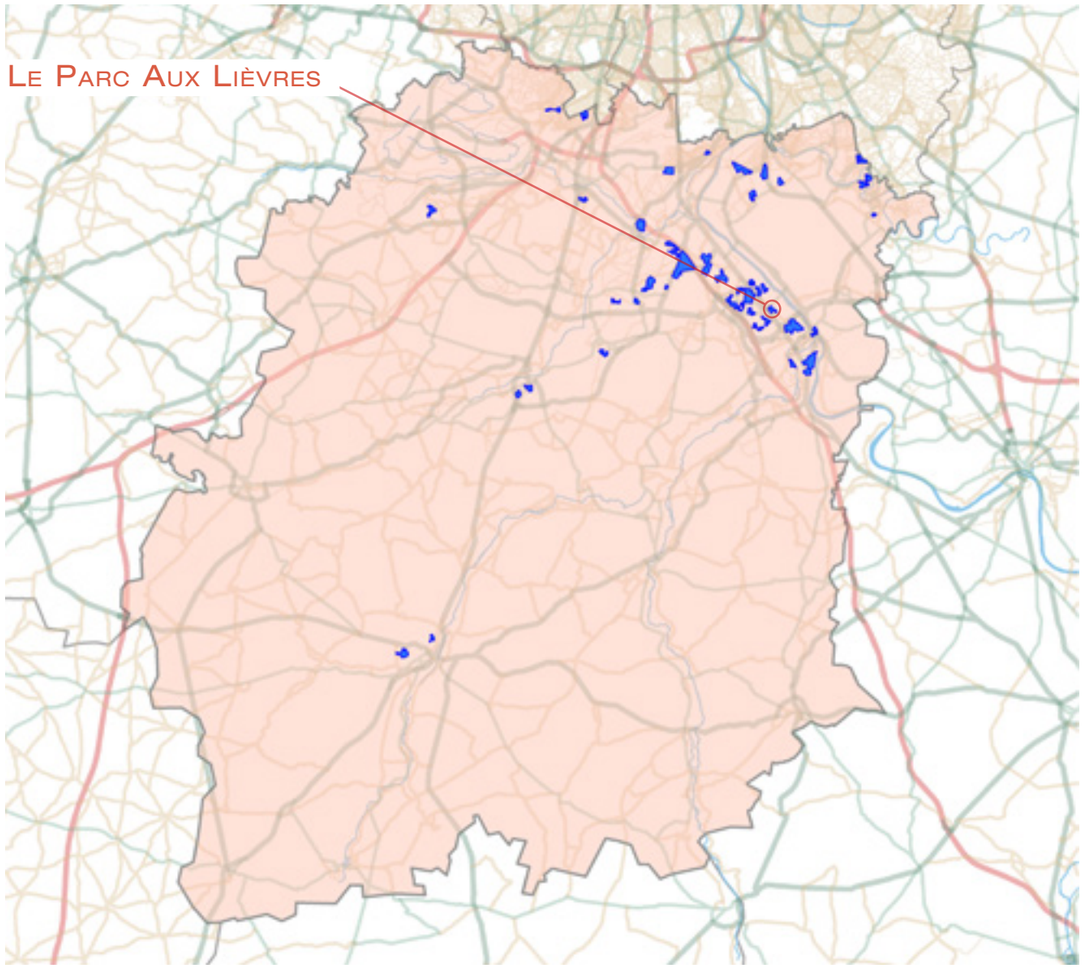

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

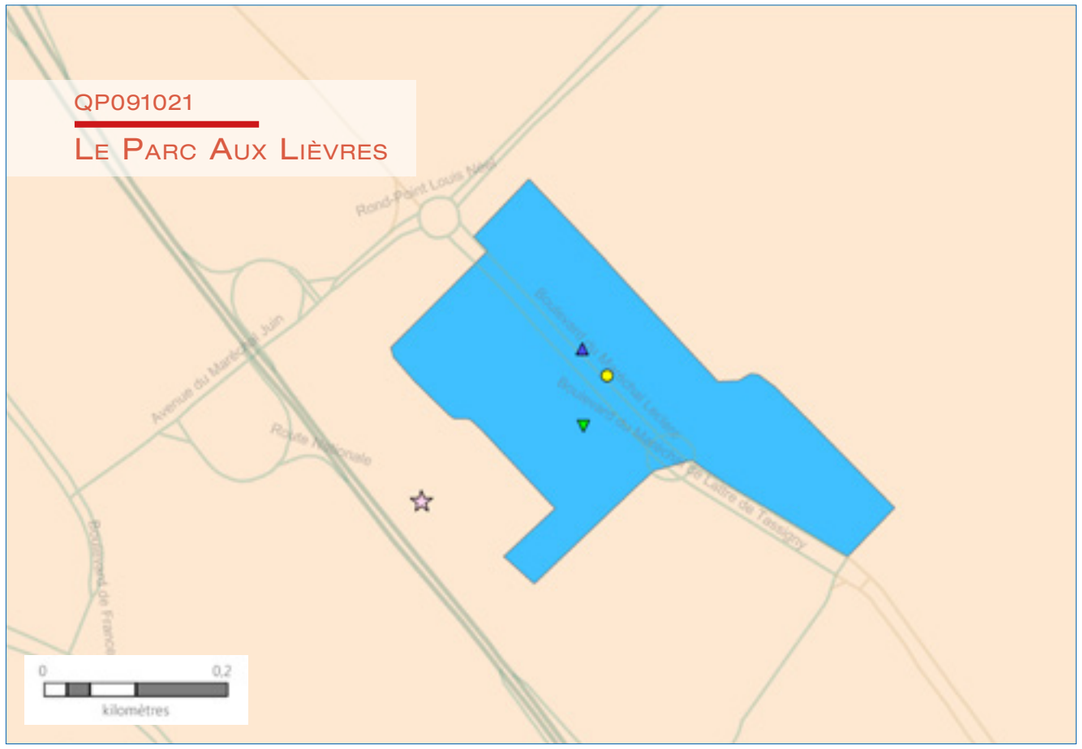

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091021	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 272**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**462**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	56,8	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,1	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	46,3	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	32,9	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	14,7	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,5	44,6	29,7
couples sans enfant	3,9	3,9	3,2
familles monoparentales	26,6	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	35,9	34,3	48,9
Familles allocataires :	**289**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,6	30,5	25,2
2 enfants	33,6	36,0	48,5
3 enfants ou plus	32,9	33,6	26,3
Enfants à charge	**642**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,4	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	12,9	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	51,4	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	10,6	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	11,7	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**293**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,7	43,6	50,5
location parc privé	0,3	36,6	36,6
location en collectivité	0,0	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**132**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,4	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,2	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**132**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,1	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**414**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	36,5	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	8,7	5,9
de 75 et plus	25,4	24,6	17,1
- dont 100%	81,0	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,5	17,7	11,6
couples sans enfant	0,5	0,9	0,6
familles monoparentales	11,4	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	10,1	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Parc Aux Lièvres », situé dans la commune d'Évry, dénombre 462 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit un niveau assez faible pour un quartier prioritaire.

Les allocataires de ce quartier sont relativement âgés, avec une part importante de 45 à 59 ans (32,9 % contre 22,6 % dans la commune), ainsi que la part des séniors de 60 ans ou plus (14,7 % contre 8,0 %). Même si plus des deux tiers des allocataires se répartissent entre les isolés et les couples avec enfant(s) à charge (respectivement 33,5 % et 35,9 %), la part des familles monoparentales (26,6 %) reste nettement supérieure à celle du niveau communal (17,2 %). Par ailleurs, la répartition des familles de ce quartier selon le nombre d'enfants ainsi que la répartition des enfants d'allocataires par tranche d'âge, sont quasi-identiques à celles de la commune.

Le quartier compte 293 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,7 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (18,4 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (10,2 %). Au total, 132 allocataires perçoivent un minimum social, soit 28,6 % des allocataires. Par ailleurs, 36,5 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau légèrement plus élevé que dans la commune (33,3 %). ■

QP091022

LES PASSAGES

COMMUNE : ÉVRY

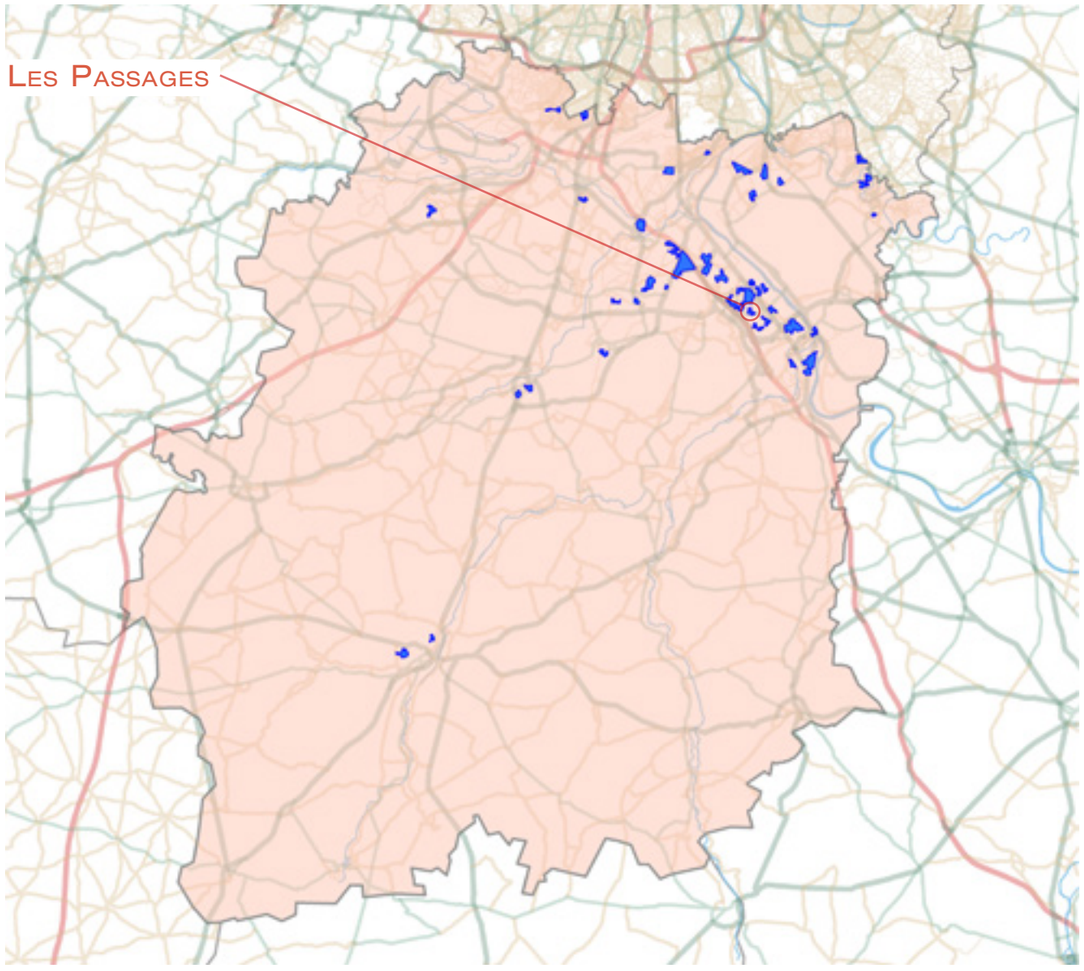

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091022	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 641**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**639**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	90,8	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,3	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	56,7	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	27,5	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	9,5	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	49,3	44,6	29,7
couples sans enfant	5,0	3,9	3,2
familles monoparentales	17,1	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	28,6	34,3	48,9
Familles allocataires :	**292**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,2	30,5	25,2
2 enfants	32,5	36,0	48,5
3 enfants ou plus	33,2	33,6	26,3
Enfants à charge	**640**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,5	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	15,8	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	50,2	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	6,9	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	7,7	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**461**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	58,8	43,6	50,5
location parc privé	8,5	36,6	36,6
location en collectivité	32,1	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**200**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,6	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,7	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**155**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**584**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	40,9	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,4	8,7	5,9
de 75 et plus	30,5	24,6	17,1
- dont 100%	77,0	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	25,9	17,7	11,6
couples sans enfant	1,4	0,9	0,6
familles monoparentales	9,6	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	4,1	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Passages », situé dans la commune d'Évry, dénombre 639 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 90,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit le taux de couverture le plus élevé parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (56,7 %), et des 45 à 59 ans (27,5 %). Les allocataires sont majoritairement isolés (49,3 %), suivi de très loin des couples avec enfant(s) (28,6 %). Parmi les familles allocataires, la part des familles monoparentales reste relativement faible par rapport aux autres quartiers prioritaires du département (17,1 %). En revanche, concernant l'âge des enfants d'allocataires, les moins de 3 ans (19,5 %) représentent une part importante.

Le quartier compte 461 bénéficiaires d'une aide au logement, soit un des taux de couverture les plus élevés de l'Essonne (72,1 %). Plus de la moitié d'entre eux réside dans le parc social (58,8 %) avec cependant une part très élevée habitant dans une location en collectivité (32,1 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (19,6 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (11,7 %). Au total, 200 allocataires perçoivent un minimum social, soit 31,3 % des allocataires. Par ailleurs, 40,9 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un des niveaux de dépendance les plus élevés des quartiers prioritaires de l'Essonne. ■

QP091023

LES ÉPINETTES

COMMUNE : ÉVRY

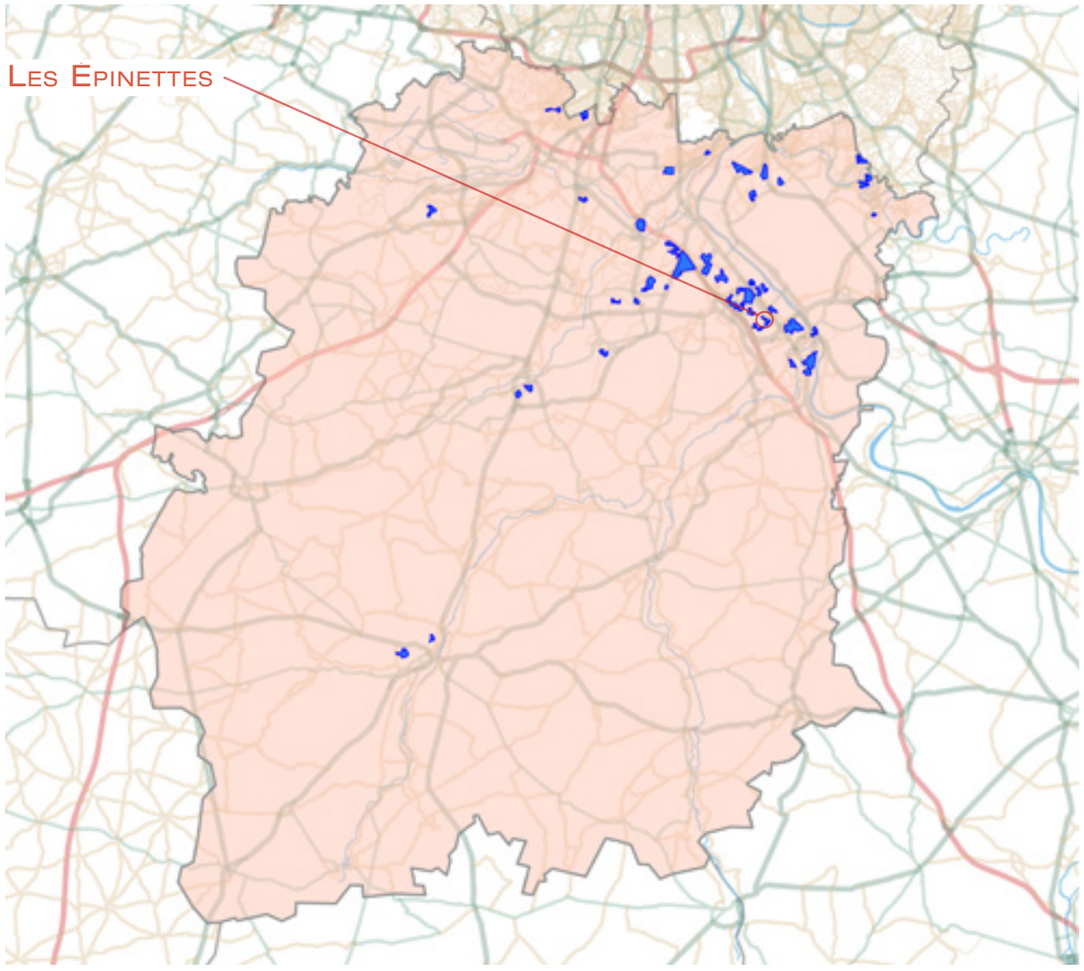

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

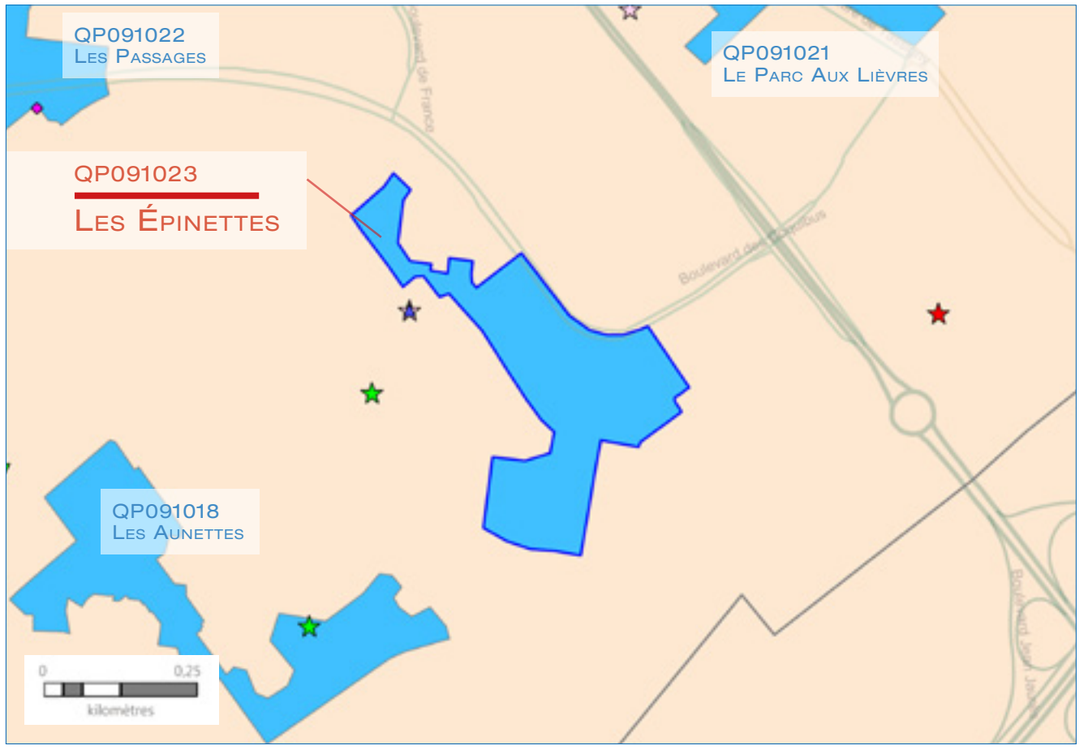

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091023	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 401**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**686**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	77,7	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,7	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	55,2	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	29,3	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	9,8	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,9	44,6	29,7
couples sans enfant	5,7	3,9	3,2
familles monoparentales	24,6	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	33,8	34,3	48,9
Familles allocataires :	**401**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,2	30,5	25,2
2 enfants	32,2	36,0	48,5
3 enfants ou plus	37,7	33,6	26,3
Enfants à charge	**908**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,3	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	19,1	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	46,4	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	6,7	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	9,6	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**428**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,1	43,6	50,5
location parc privé	3,7	36,6	36,6
location en collectivité	0,2	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**199**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,9	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,1	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**166**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,0	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**632**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	35,0	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	8,7	5,9
de 75 et plus	23,9	24,6	17,1
- dont 100%	78,1	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,7	17,7	11,6
couples sans enfant	0,6	0,9	0,6
familles monoparentales	11,6	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	7,1	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Épinettes », situé dans la commune d'Évry, dénombre 686 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 77,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (55,2 %), suivi des 45 à 59 ans (29,3 %). Même si plus des deux tiers des allocataires se répartissent entre les isolés et les couples avec enfant(s) à charge (respectivement 35,9 % et 33,8 %), la part de familles monoparentales (24,6 %) reste nettement supérieure à celle du niveau communal (17,2 %).

Le quartier compte 428 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (95,1 %).

La part de bénéficiaires du Rsa se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires de l'Essonne, soit à hauteur de 17,9 %. Alors que la part de bénéficiaires de l'Aah est relativement élevée (11,1 %). Au total, 199 allocataires perçoivent un minimum social, soit 29,0 % des allocataires. Par ailleurs, 35,0 % des allocataires sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, part légèrement supérieure à celle de la comme d'Évry (33,3 %). ■

QP091024

CHAMPS ÉLYSÉES

COMMUNE : ÉVRY

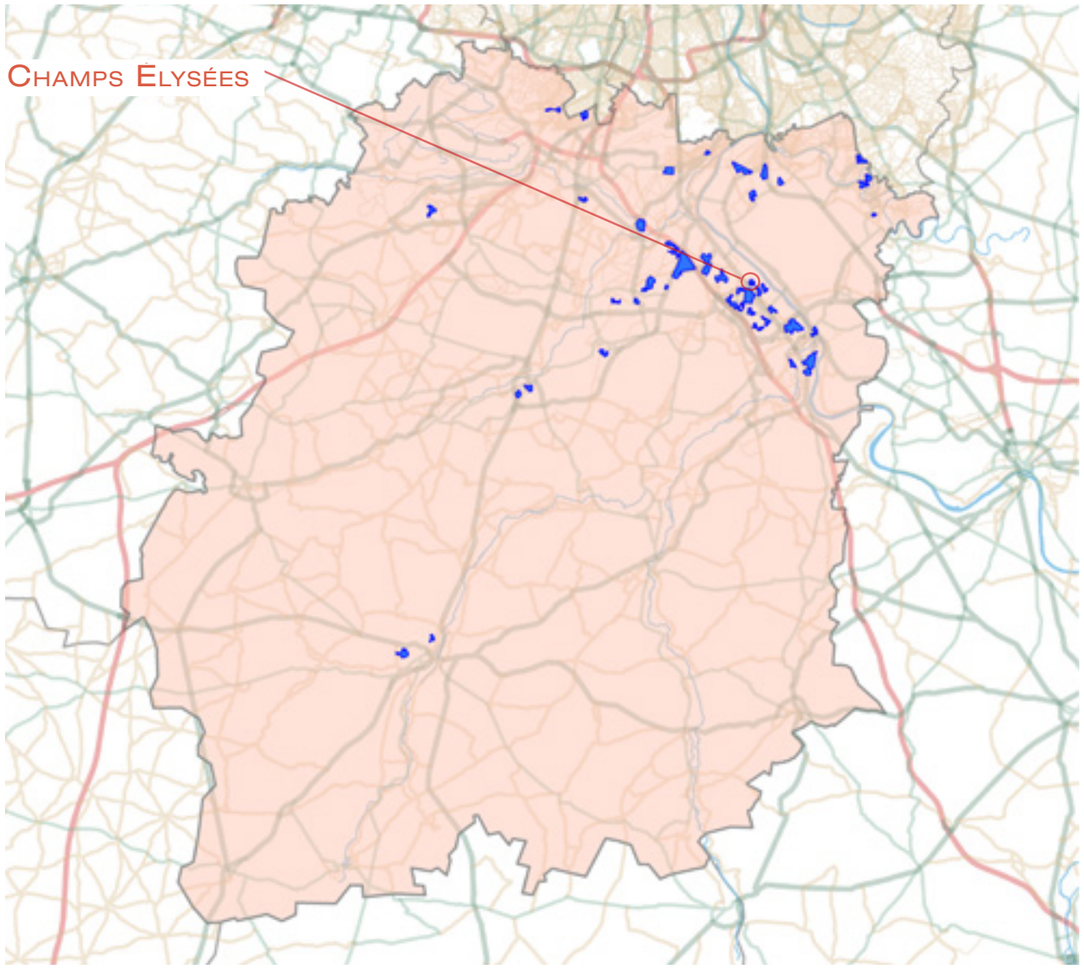

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

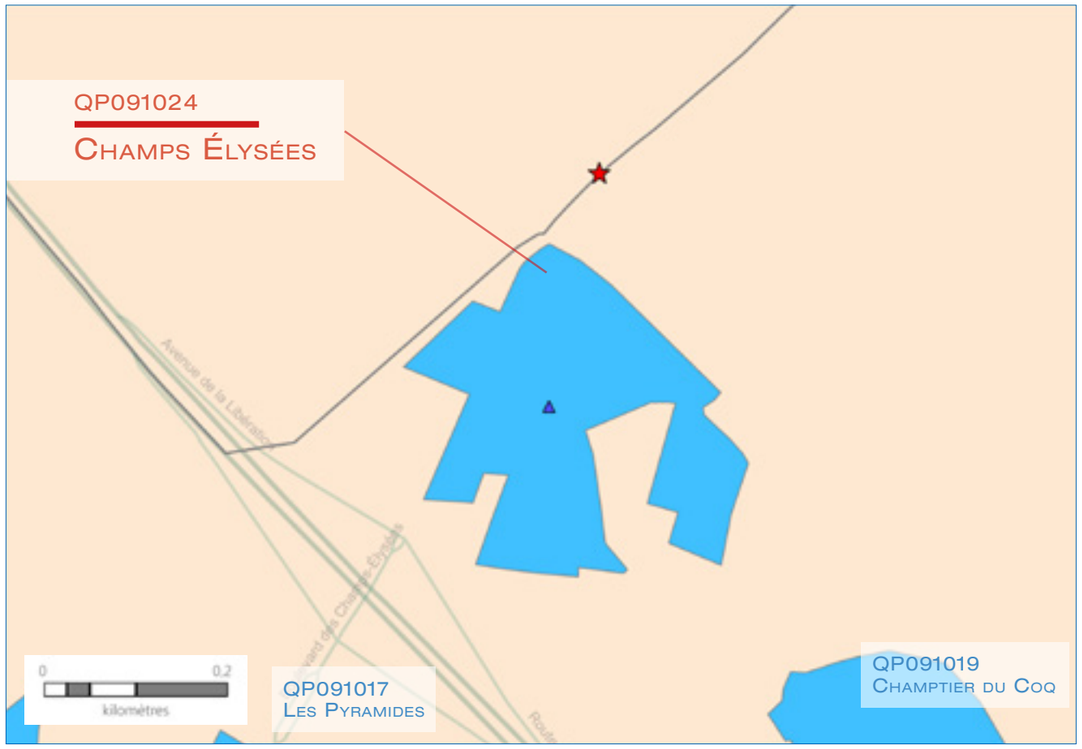

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091024	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 459**	**53 699**	**1 268 228**
Allocataires	**304**	**13 854**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	56,1	64,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,6	18,6	9,5
de 25 à 44 ans	55,9	50,9	58,6
de 45 à 59 ans	28,9	22,6	25,2
de 60 ans ou plus	12,5	8,0	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,4	44,6	29,7
couples sans enfant	2,6	3,9	3,2
familles monoparentales	12,8	17,2	18,2
couples avec enfant(s)	42,1	34,3	48,9
Familles allocataires :	**167**	**7 135**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	23,4	30,5	25,2
2 enfants	42,5	36,0	48,5
3 enfants ou plus	34,1	33,6	26,3
Enfants à charge	**377**	**15 602**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,9	18,0	16,1
de 3 à 5 ans	20,7	16,3	15,7
de 6 à 15 ans	49,6	50,1	52,1
de 16 à 17 ans	5,8	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	8,0	8,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**171**	**8 565**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	39,8	43,6	50,5
location parc privé	17,5	36,6	36,6
location en collectivité	37,4	14,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**86**	**3 082**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	14,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,2	7,8	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**39**	**2 637**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,1	14,4	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**273**	**11 234**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	33,3	33,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	6,2	8,7	5,9
de 75 et plus	27,1	24,6	17,1
- dont 100%	91,9	80,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,2	17,7	11,6
couples sans enfant	0,4	0,9	0,6
familles monoparentales	6,6	8,6	6,5
couples avec enfant(s)	2,2	6,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Champs Élysées », situé dans la commune d'Évry, dénombre 304 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit un niveau assez faible pour un quartier prioritaire.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (55,9 %), suivi par la tranche des 45 à 59 ans (28,9 %). A contrario, la part des allocataires de moins de 25 ans est la plus faible parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne, soit 2,6 %. Plus de 40 % des allocataires sont soit isolés, soit des couples avec enfant(s) à charge (respectivement 42,4 % et 42,1 %), avec notamment la part la plus faible de familles monoparentales des quartiers prioritaires du département (12,8 %). Concernant l'âge des enfants des allocataires de ce quartier, la part la plus élevée, par rapport aux niveaux communal et départemental, correspond aux enfants de 3 à 5 ans (20,7 %)

Le quartier compte 171 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 56,3 % des allocataires. La spécificité de ce quartier réside dans la qualité du parc locatif. En effet, les bénéficiaires d'une aide au logement sont majoritairement locataires en collectivité (37,4 % contre 14,0 % au niveau de la commune). En revanche, les locataires, résidant dans le parc social et privé, sont sous représentés avec respectivement 39,8 % et 17,5 % contre 43,6 % et 36,6 % au niveau communal.

La part de bénéficiaires du Rsa est assez élevée (21,1 %), tandis que celle bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires (7,2 %). Ainsi, 28,3 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, le taux d'allocataires, dépendants des prestations à 50 % ou plus dans le quartier, est identique à celui de la commune (33,3 %). ■

QP091025

LE PLATEAU

COMMUNE : RIS-ORANGIS

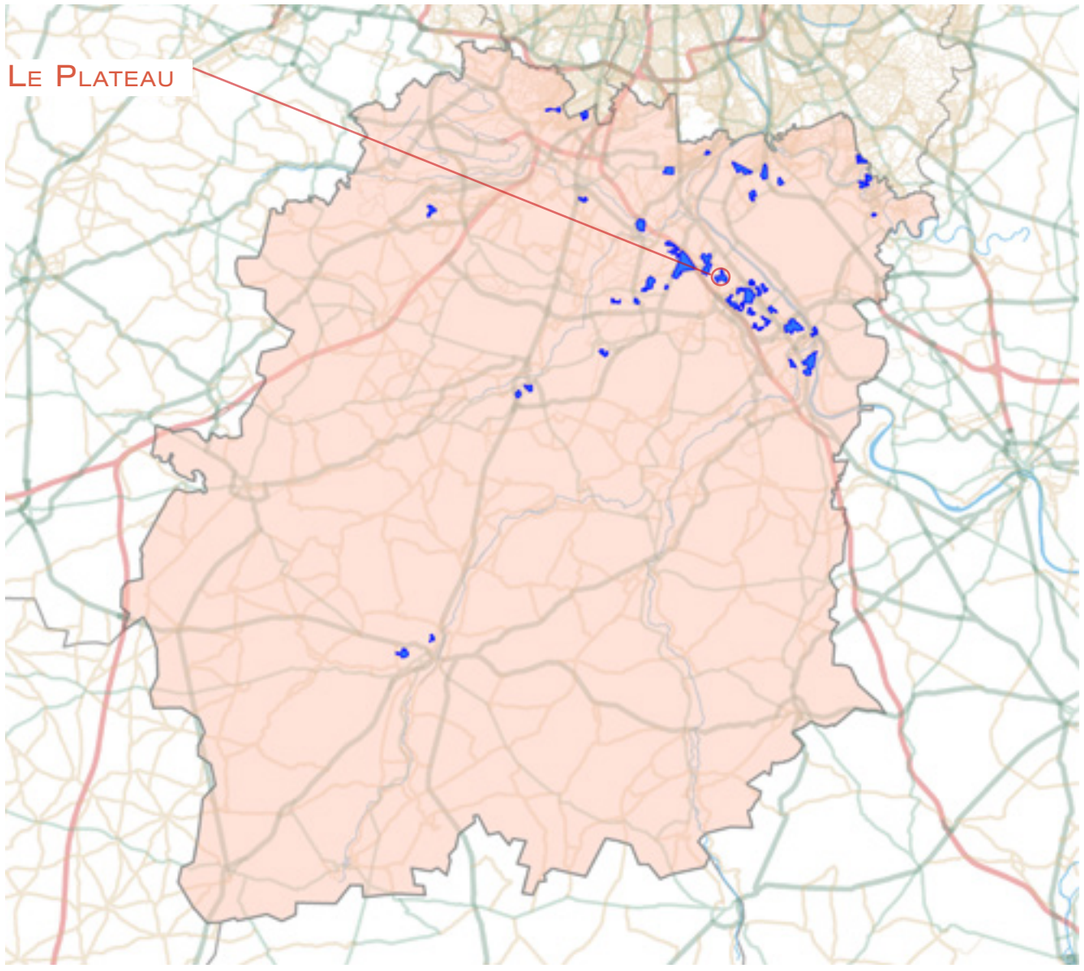

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

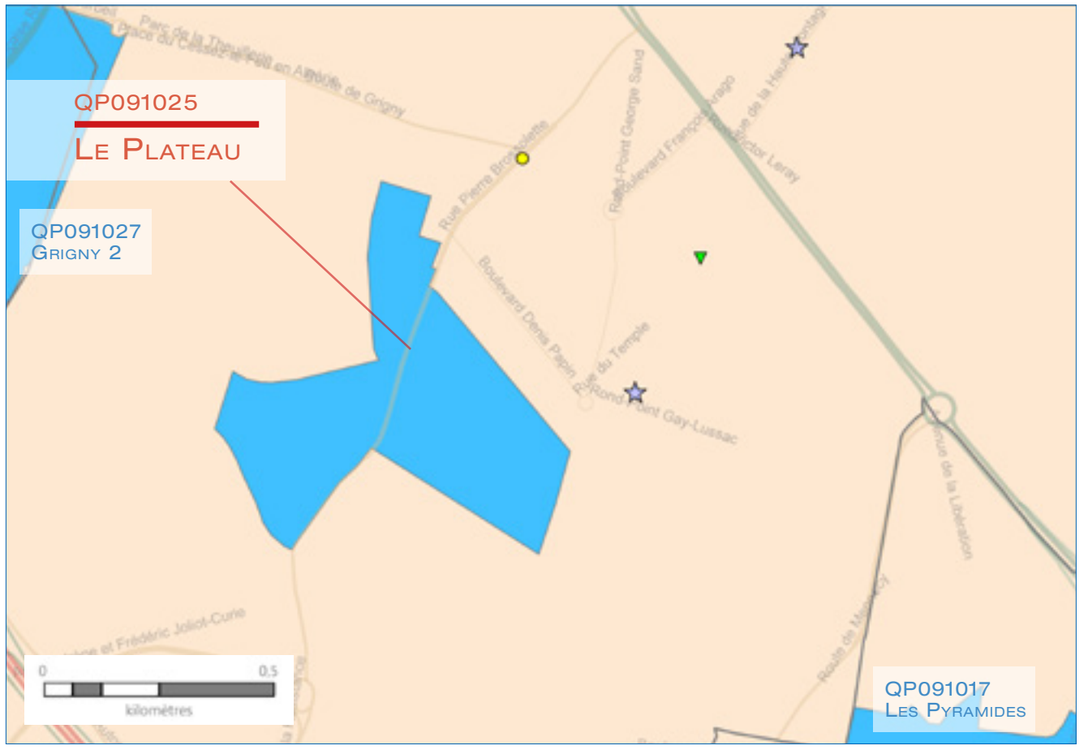

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091025 : Le Plateau
Commune : Ris-Orangis

2. Données sociales sur les allocataires

QP091025	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**5 166**	**27 304**	**1 268 228**
Allocataires	**1 352**	**5 431**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	81,0	61,5	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,9	5,2	9,5
de 25 à 44 ans	55,2	60,1	58,6
de 45 à 59 ans	28,4	27,0	25,2
de 60 ans ou plus	11,5	7,7	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,3	24,3	29,7
couples sans enfant	6,0	4,2	3,2
familles monoparentales	24,5	21,2	18,2
couples avec enfant(s)	45,2	50,3	48,9
Familles allocataires :	**942**	**3 884**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,5	27,1	25,2
2 enfants	35,4	41,9	48,5
3 enfants ou plus	37,2	31,0	26,3
Enfants à charge	**2 135**	**8 402**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,4	17,3	16,1
de 3 à 5 ans	17,6	16,7	15,7
de 6 à 15 ans	51,7	50,7	52,1
de 16 à 17 ans	7,8	7,8	8,2
de 18 à 25 ans	7,6	7,5	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**886**	**2 701**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	73,4	58,2	50,5
location parc privé	13,4	27,0	36,6
location en collectivité	0,3	0,4	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**301**	**1 130**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	14,4	13,8	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,8	7,0	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**358**	**1 165**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,1	11,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 237**	**5 122**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	30,7	27,2	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,2	8,4	5,9
de 75 et plus	20,5	18,8	17,1
- dont 100%	68,5	76,2	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	8,2	10,0	11,6
couples sans enfant	1,1	0,9	0,6
familles monoparentales	11,6	8,9	6,5
couples avec enfant(s)	9,8	7,4	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Plateau », situé dans la commune de Ris-Orangis, dénombre 1 352 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 81,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La majorité des allocataires de ce quartier sont âgés de 25 à 44 ans (55,2 %), et des 45 à 59 ans (28,4 %). A l'instar des niveaux communal et départemental, environ 70,0 % des allocataires étudiés sont des familles avec enfant(s) à charge. Cependant, ce quartier se dénote par un taux de familles monoparentales supérieur aux niveaux supra (24,5 % contre respectivement 21,2 % et 18,2 %). La part d'allocataires isolés est quant à elle identique à celle de la commune (24,3 %).

Le quartier compte 886 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,5 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (73,4 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est peu élevée (14,4 %) comparativement aux quartiers prioritaires du département, tout comme la part de bénéficiaires de l'Aah (7,8 %). Au total, 301 allocataires perçoivent un minimum social, soit 22,3 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans le quartier prioritaire est l'une des plus faibles des quartiers prioritaires de l'Essonne, soit 30,7 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091026

LA GRANDE BORNE – LE PLATEAU

COMMUNES : GRIGNY & VIRY-CHÂTILLON

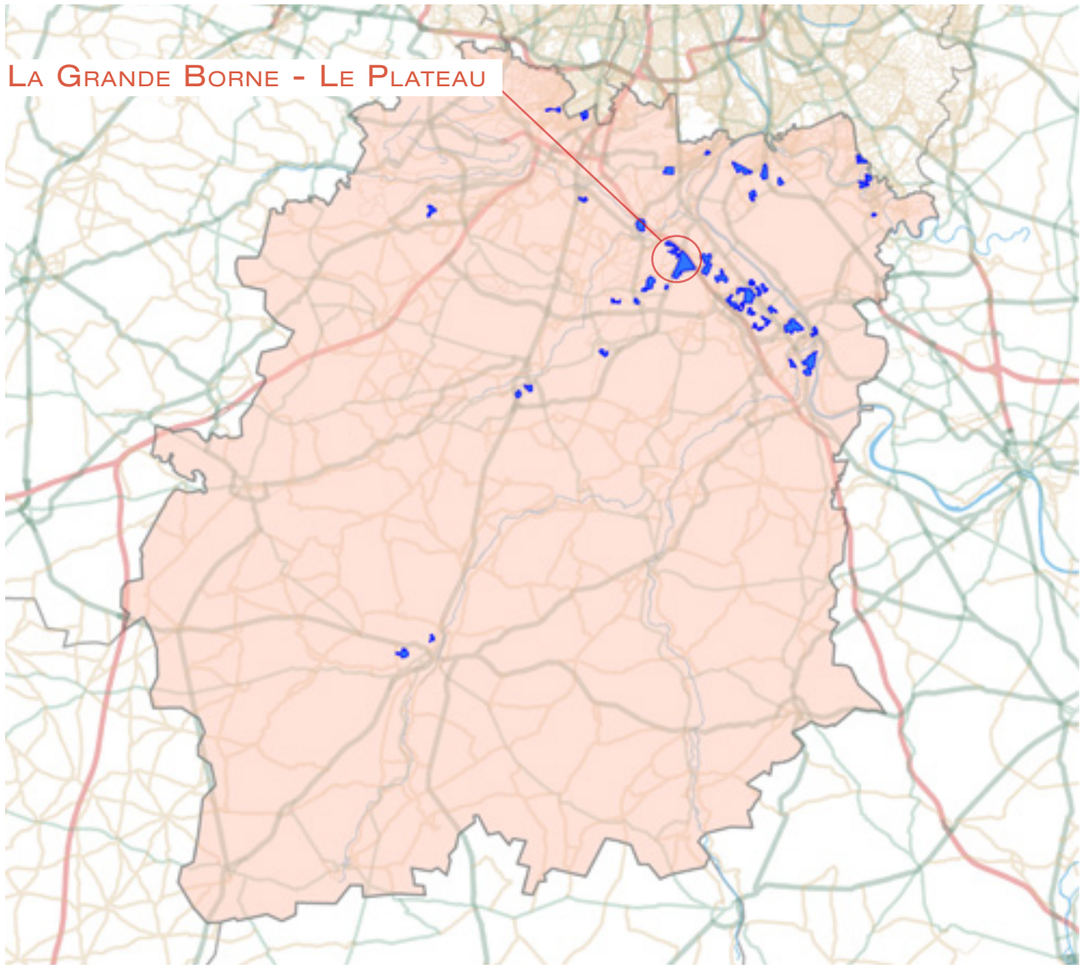

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

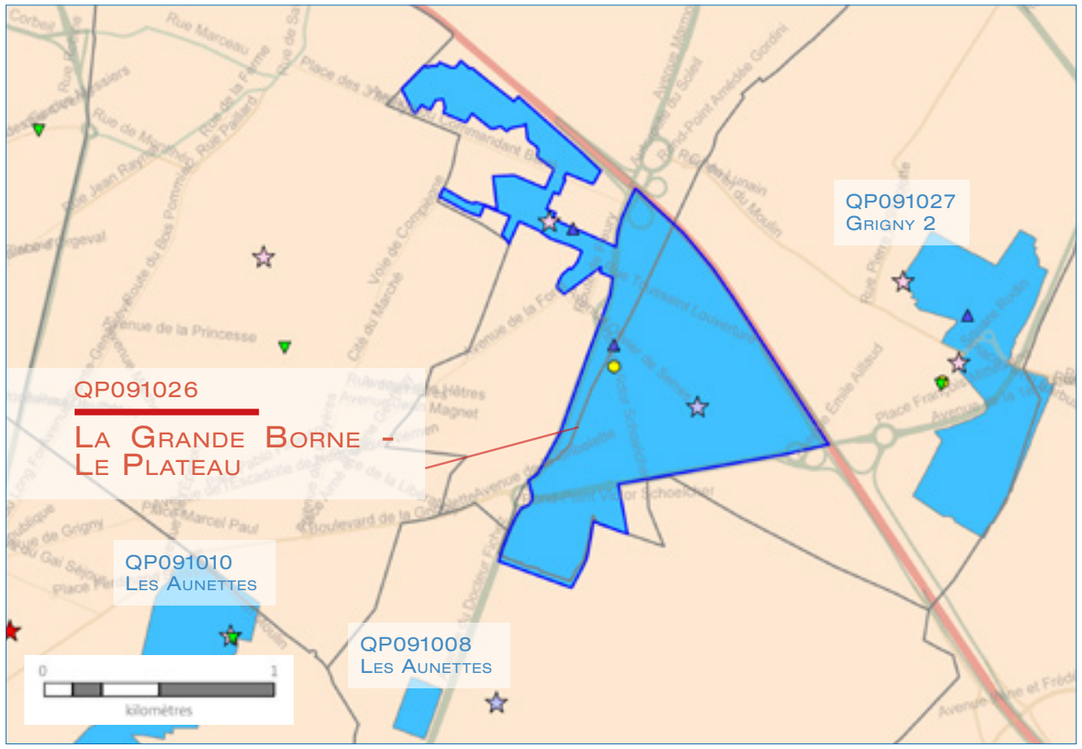

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091026	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**16 369**	**59 645**	**1 268 228**
Allocataires	**3 998**	**12 007**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,7	61,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,8	6,0	9,5
de 25 à 44 ans	48,2	56,9	58,6
de 45 à 59 ans	31,0	27,9	25,2
de 60 ans ou plus	15,9	9,2	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,2	28,5	29,7
couples sans enfant	5,5	4,6	3,2
familles monoparentales	24,8	22,1	18,2
couples avec enfant(s)	35,6	44,8	48,9
Familles allocataires :	**2 414**	**8 031**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,2	27,2	25,2
2 enfants	28,3	37,1	48,5
3 enfants ou plus	43,5	35,7	26,3
Enfants à charge	**6 064**	**18 466**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,3	17,1	16,1
de 3 à 5 ans	15,4	17,1	15,7
de 6 à 15 ans	51,3	49,7	52,1
de 16 à 17 ans	8,8	7,7	8,2
de 18 à 25 ans	10,1	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**2 647**	**6 492**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	92,3	57,8	50,5
location parc privé	3,1	31,0	36,6
location en collectivité	3,6	2,5	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**1 216**	**3 107**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,4	17,7	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,1	8,2	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**906**	**2 589**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,8	12,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**3 527**	**11 204**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	40,7	34,0	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,3	9,0	5,9
de 75 et plus	29,3	25,0	17,1
- dont 100%	76,8	77,3	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,9	13,1	11,6
couples sans enfant	0,7	1,0	0,6
familles monoparentales	14,6	11,3	6,5
couples avec enfant(s)	9,4	8,5	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Grande Borne - Le Plateau », situé à la croisée des communes de Grigny et de Viry-Châtillon, dénombre 3 998 allocataires de la Caf. Il s'agit du plus important quartier prioritaire de l'Essonne, en nombre d'allocataires et en population Insee (16 369 selon le recensement 2014). En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La majorité des allocataires de ce quartier est âgée de 25 à 44 ans (48,2 %), et des 45 à 59 ans (31,0 %). Ce quartier se démarque par une part importante d'allocataires isolés (34,2 % contre 28,5 % au niveau de la commune). De même, près d'un quart sont des familles monoparentales (24,8 %). Le taux important de familles nombreuses représente une autre particularité de ce territoire, soit 43,5 % contre 35,7 % au niveau de la moyenne des communes et seulement 26,3 % au niveau départemental. Aussi, ce quartier compte le plus d'enfants à charge par famille allocataire comparativement aux autres quartiers de l'Essonne.

Le quartier compte 2 647 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 66,2 %, dont la majorité réside dans le parc social (92,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (19,4 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (11,1 %). Au total, 1 216 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,4 % des allocataires. Par ailleurs, 40,7 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de l'Essonne. ■

QP091027

GRIGNY 2

COMMUNE : GRIGNY

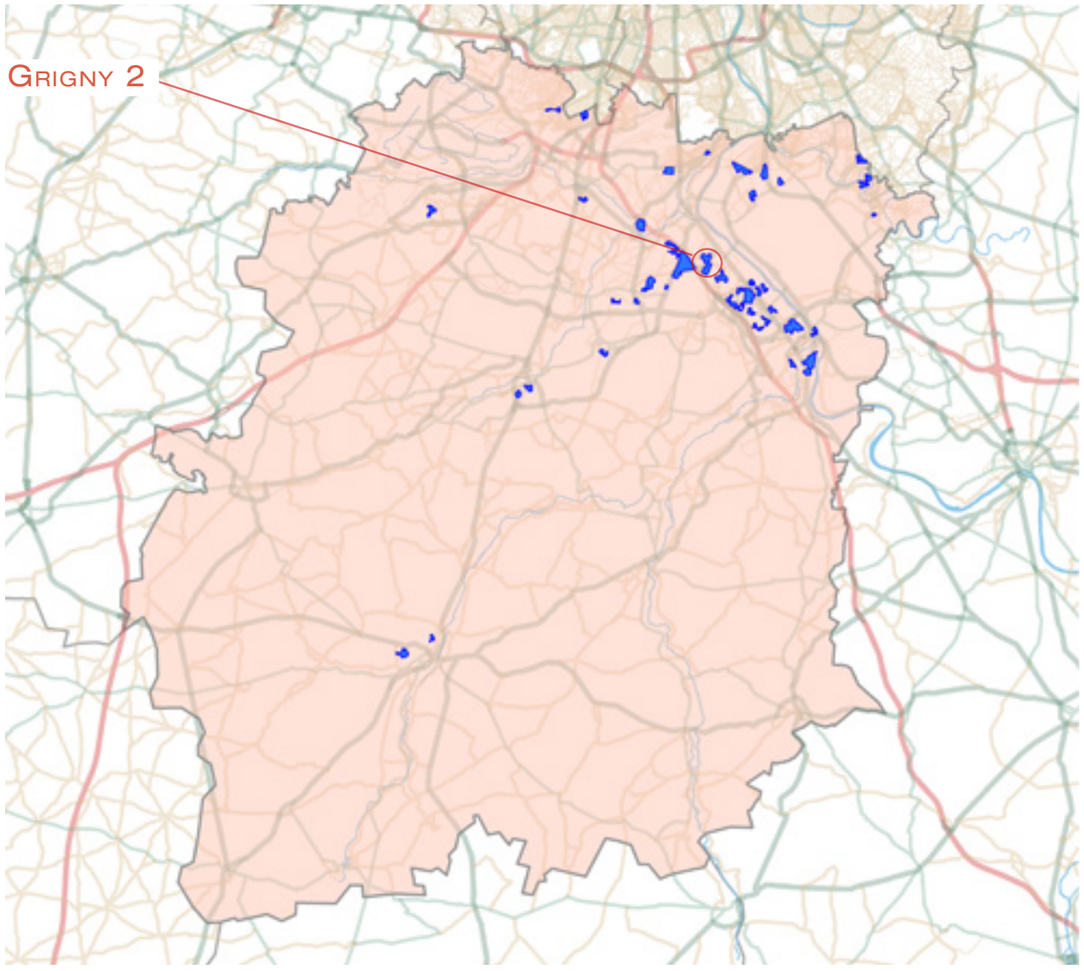

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

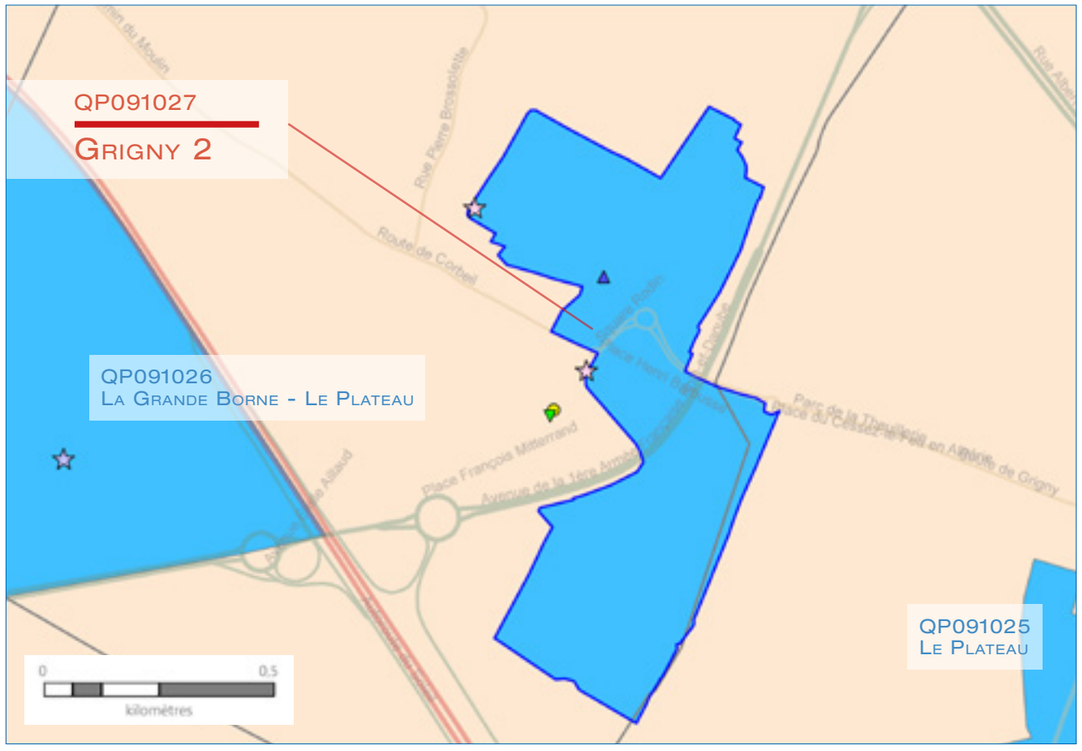

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091027	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**13 198**	**28 295**	**1 268 228**
Allocataires	**2 728**	**6 167**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,1	67,6	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,2	5,9	9,5
de 25 à 44 ans	56,5	52,3	58,6
de 45 à 59 ans	30,7	31,1	25,2
de 60 ans ou plus	6,6	10,8	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,2	29,4	29,7
couples sans enfant	6,4	5,8	3,2
familles monoparentales	20,5	21,7	18,2
couples avec enfant(s)	48,9	43,1	48,9
Familles allocataires :	**1 894**	**4 000**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	24,9	25,4	25,2
2 enfants	33,4	32,0	48,5
3 enfants ou plus	41,7	42,6	26,3
Enfants à charge	**4 607**	**9 915**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,5	16,5	16,1
de 3 à 5 ans	18,3	16,7	15,7
de 6 à 15 ans	48,5	49,8	52,1
de 16 à 17 ans	6,9	7,8	8,2
de 18 à 25 ans	7,9	9,2	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**1 705**	**3 806**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	8,9	52,9	50,5
location parc privé	69,8	34,4	36,6
location en collectivité	21,3	1,8	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**834**	**1 894**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,9	21,3	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	9,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**644**	**1 411**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	11,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**2 599**	**5 689**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	42,7	41,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,7	11,1	5,9
de 75 et plus	31,0	30,2	17,1
- dont 100%	74,6	77,3	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,9	14,3	11,6
couples sans enfant	2,1	1,4	0,6
familles monoparentales	14,2	13,7	6,5
couples avec enfant(s)	14,5	11,9	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Grigny 2 », situé dans la commune de Grigny, dénombre 2 728 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Plus de la moitié des allocataires sont âgés de 25 à 44 ans (56,5 %), et par les 45 à 59 ans (30,7 %). Concernant la structure familiale, les couples avec enfant(s) sont majoritaires et leur taux est identique à celui du département (48,9 %). En revanche, même si la part des allocataires isolés (24,2 %) reste significative, elle est inférieure aux niveaux communal et départemental, situés au-delà de 29 %. La part des familles monoparentales (20,5 %) est quant à elle légèrement inférieure à celle de la commune (21,7 %), tout comme celui des familles nombreuses (41,7 % contre 42,6 %). En revanche, le taux d'enfants de moins de 5 ans des familles allocataires est plus important sur ce territoire comparativement à celui de la commune (36,8 % contre 33,2 %).

Le quartier compte 1 705 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 62,5 %, dont la particularité pour un quartier prioritaire est de résider majoritairement dans le parc privé (69,8 %) ; de même, la location en collectivité (21,3 %) représente un statut d'occupation conséquent alors qu'une faible proportion de bénéficiaires réside dans le parc social (8,9 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est élevée (22,9 %), tandis que celle bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires (7,6 %). Au total, 834 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,6 % des allocataires. Par ailleurs, 42,7 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau élevé par rapport à la moyenne des quartiers prioritaires de l'Essonne. ■

QP091028

LE NOYER RENARD

COMMUNE : ATHIS-MONS

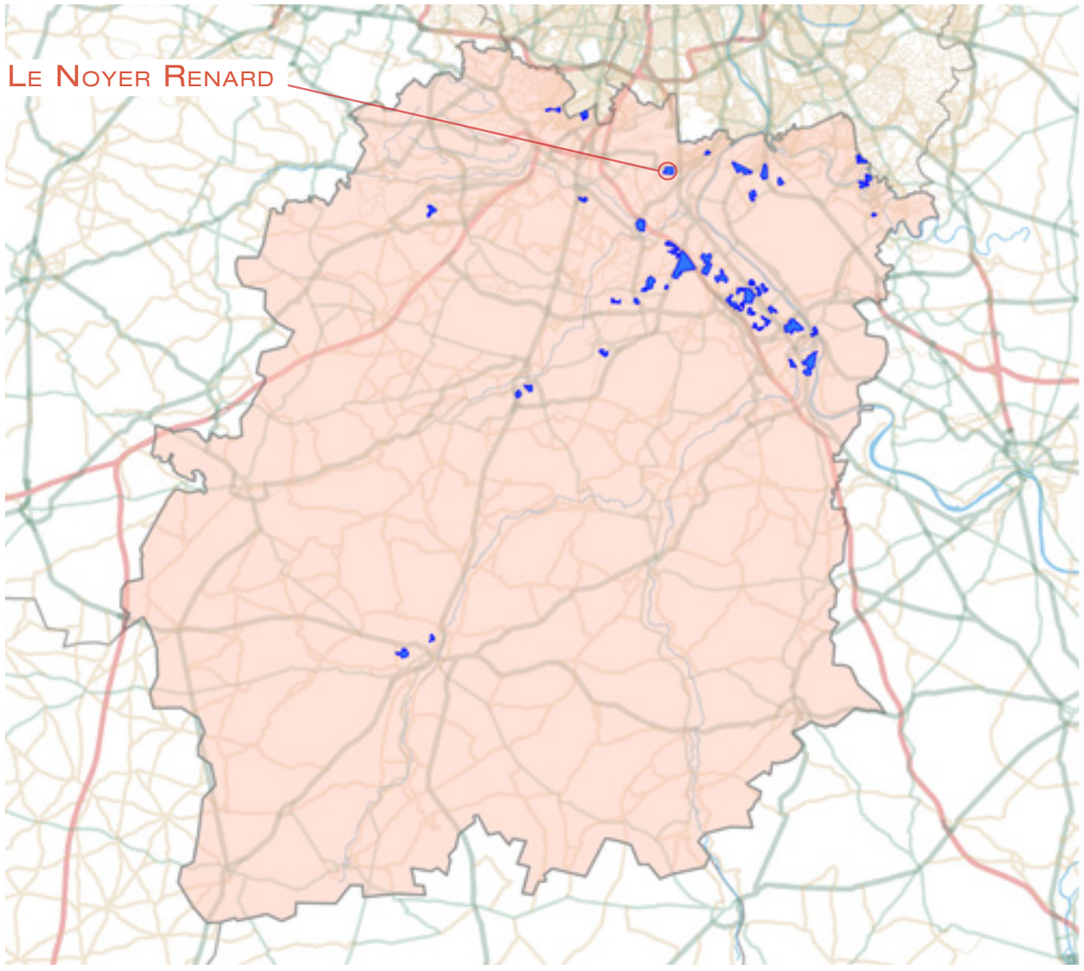

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

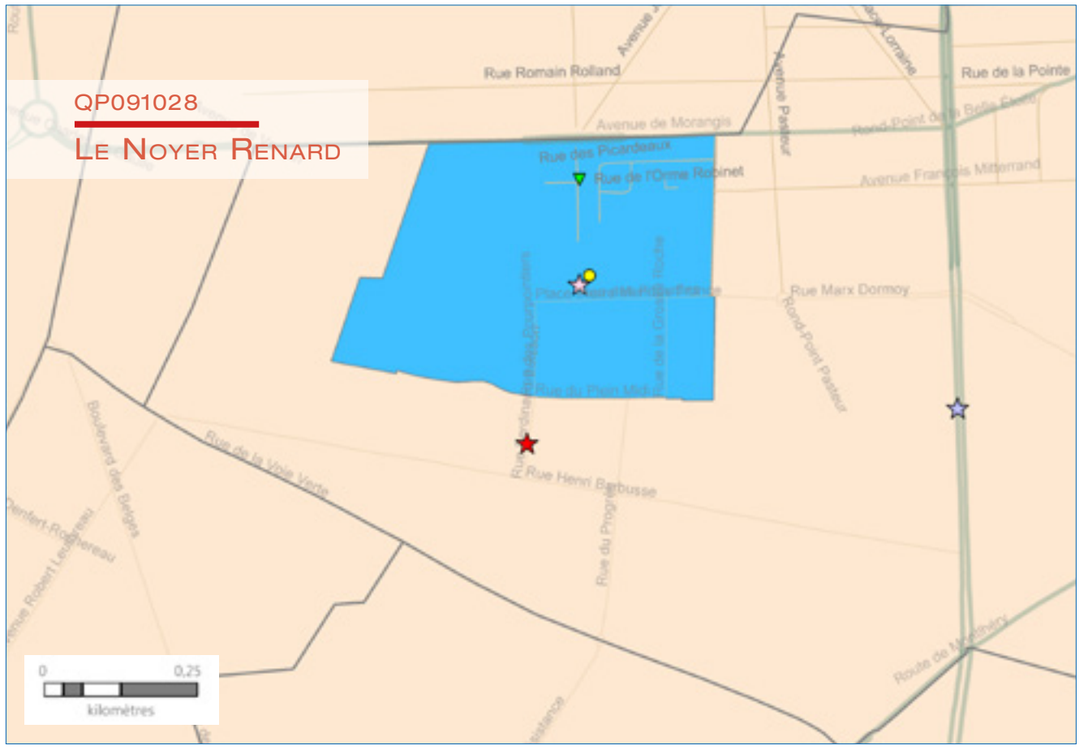

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091028	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**3 820**	**31 434**	**1 268 228**
Allocataires	**1 047**	**6 358**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	79,3	59,4	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,8	5,4	9,5
de 25 à 44 ans	56,1	62,6	58,6
de 45 à 59 ans	25,5	23,4	25,2
de 60 ans ou plus	14,6	8,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,9	27,7	29,7
couples sans enfant	6,0	4,0	3,2
familles monoparentales	23,2	20,2	18,2
couples avec enfant(s)	41,8	48,0	48,9
Familles allocataires :	**681**	**4 338**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,2	28,1	25,2
2 enfants	35,7	46,0	48,5
3 enfants ou plus	34,1	25,9	26,3
Enfants à charge	**1 476**	**9 006**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,1	19,0	16,1
de 3 à 5 ans	15,6	16,6	15,7
de 6 à 15 ans	50,3	49,5	52,1
de 16 à 17 ans	7,7	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	8,3	7,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**572**	**2 849**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	90,2	60,7	50,5
location parc privé	5,1	27,6	36,6
location en collectivité	0,2	6,3	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**267**	**1 225**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,4	13,2	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**204**	**1 198**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,3	14,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**938**	**5 930**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	30,6	24,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,1	6,4	5,9
de 75 et plus	22,5	18,0	17,1
- dont 100%	75,8	77,5	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,2	11,3	11,6
couples sans enfant	0,9	0,7	0,6
familles monoparentales	11,9	7,6	6,5
couples avec enfant(s)	5,7	4,8	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Noyer Renard », situé dans la commune d'Athis-Mons, dénombre 1 047 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 79,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Plus de la moitié des allocataires est âgée de 25 à 44 ans (56,1 %), suivi par les 45 à 59 ans (25,5 %). Concernant la structure familiale, même si les couples avec enfant(s) sont les plus nombreux (41,8 %), cette part reste inférieure à celle des niveaux communal et départemental. En revanche, les familles monoparentales (23,2 %) et les familles nombreuses (34,1 %) sont plus fortement représentées qu'aux niveaux supra. La répartition des enfants selon leur âge est quasi-similaire à celles de la commune et du département.

Le quartier compte 572 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 54,6 % des allocataires, le taux de couverture le plus faible des quartiers prioritaires de l'Essonne. La majorité réside dans le parc social (90,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa se situe dans la moyenne de celle des autres quartiers prioritaires (17,4 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (8,1 %). Au total, 267 allocataires perçoivent un minimum social, soit 25,5 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est l'une des plus faibles des quartiers prioritaires de l'Essonne, soit 30,6 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091029

CLOS NOLLET

COMMUNE : ATHIS-MONS

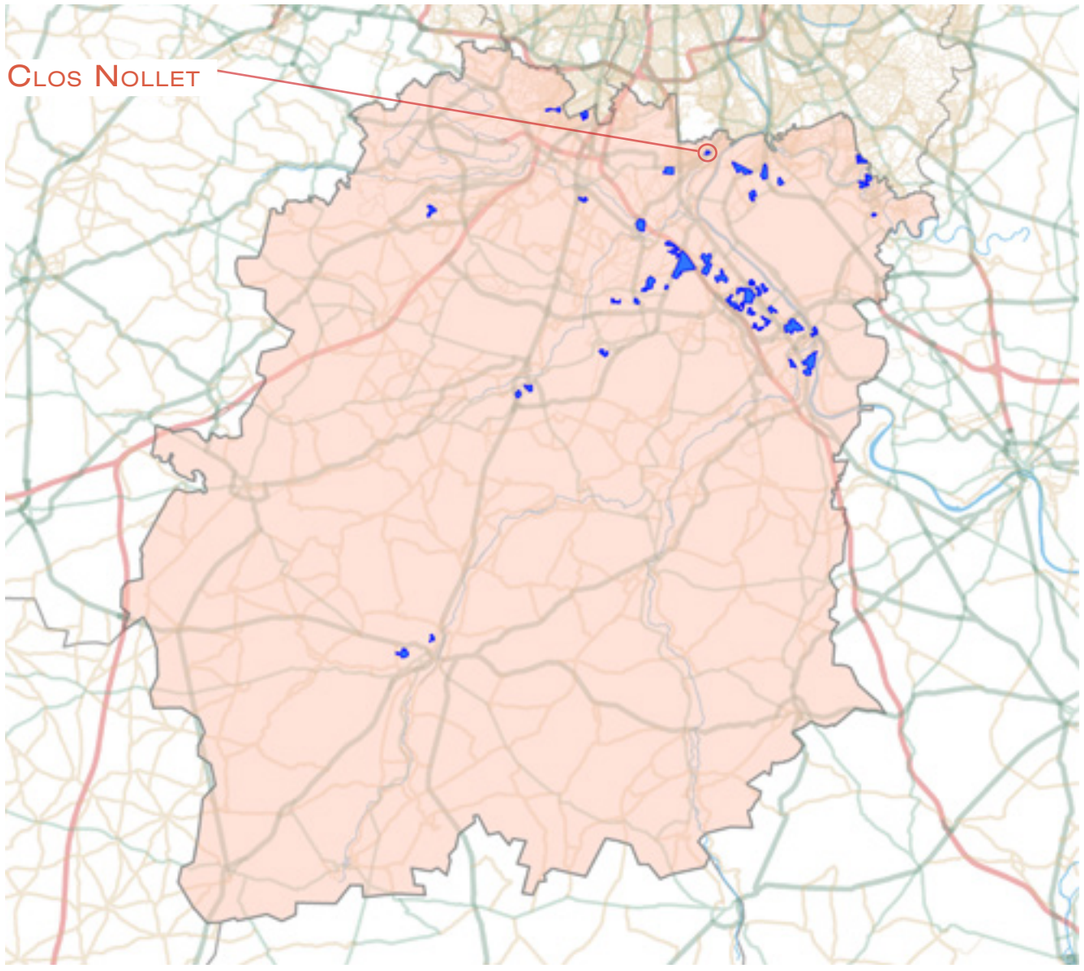

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

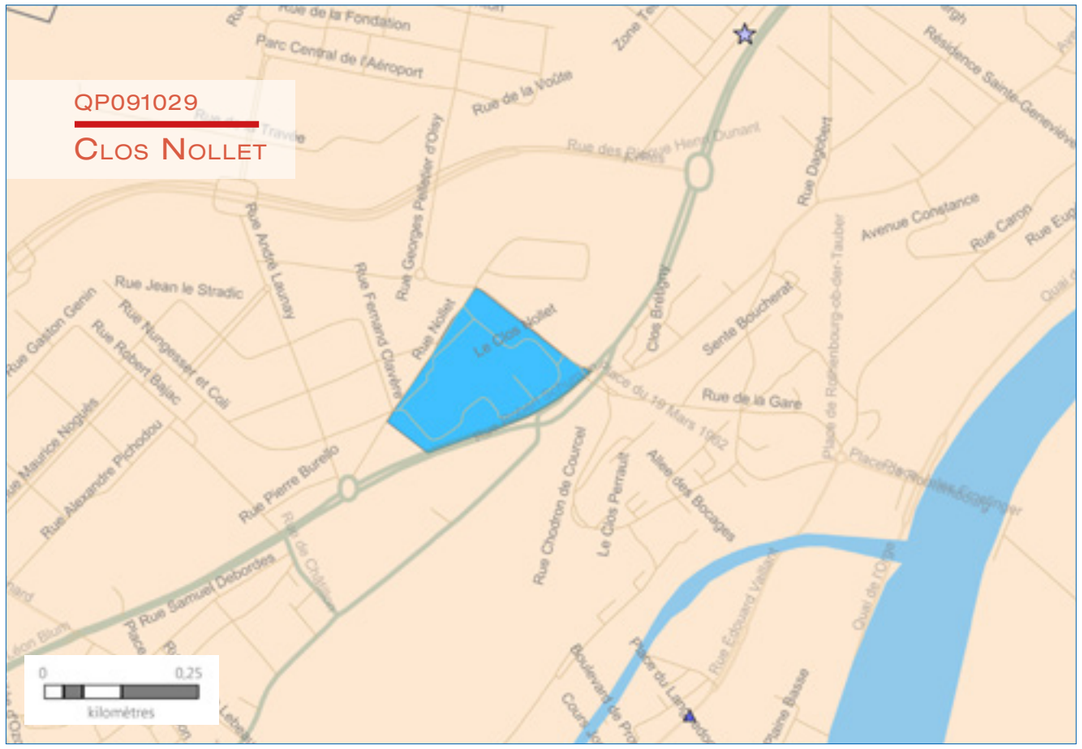

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091029 : Clos Nollet
Commune : Athis-Mons

2. Données sociales sur les allocataires

QP091029	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 370**	**31 434**	**1 268 228**
Allocataires	**291**	**6 358**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,4	59,4	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,7	5,4	9,5
de 25 à 44 ans	58,4	62,6	58,6
de 45 à 59 ans	33,0	23,4	25,2
de 60 ans ou plus	5,8	8,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,2	27,7	29,7
couples sans enfant	3,8	4,0	3,2
familles monoparentales	25,8	20,2	18,2
couples avec enfant(s)	52,2	48,0	48,9
Familles allocataires :	**227**	**4 338**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	17,6	28,1	25,2
2 enfants	31,7	46,0	48,5
3 enfants ou plus	50,7	25,9	26,3
Enfants à charge	**595**	**9 006**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,4	19,0	16,1
de 3 à 5 ans	14,5	16,6	15,7
de 6 à 15 ans	54,8	49,5	52,1
de 16 à 17 ans	9,4	7,4	8,2
de 18 à 25 ans	8,9	7,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**191**	**2 849**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	60,7	50,5
location parc privé	0,0	27,6	36,6
location en collectivité	0,0	6,3	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**62**	**1 225**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	12,7	13,2	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,6	6,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**44**	**1 198**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,4	14,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**278**	**5 930**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	30,2	24,4	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,2	6,4	5,9
de 75 et plus	18,0	18,0	17,1
- dont 100%	78,0	77,5	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,0	11,3	11,6
couples sans enfant	0,4	0,7	0,6
familles monoparentales	11,5	7,6	6,5
couples avec enfant(s)	9,4	4,8	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Clos Nollet », situé dans la commune d'Athis-Mons, dénombre 291 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La majeure partie des allocataires est âgée de 25 à 44 ans (58,4 %), suivi par les 45 à 59 ans (33,0 %, contre 23,4 % dans la commune). Les parts des jeunes de moins de 25 ans et des séniors sont quant à elles, dans les plus faibles de l'Essonne (respectivement 2,7 % et 5,8 %). La majorité des allocataires sont en couple avec enfant(s) à charge (52,2 %) ; ce qui représente la part la plus élevée des quartiers prioritaires de l'Essonne. De même, les familles monoparentales représentent plus d'un quart des allocataires (25,8 %), soit une part nettement plus élevée que celles de la commune et du département. Ainsi, le taux d'allocataires isolés (18,2 %) est le plus faible des quartiers prioritaires du département. Par ailleurs, la part de familles nombreuses de ce quartier (50,7 %) est la plus élevée de l'Essonne. Cependant, le taux d'enfants de moins de 5 ans reste nettement plus faible comparativement au niveau de la commune (26,9 % contre 35,0 %).

Le quartier compte 191 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,6 % des allocataires), dont la totalité réside dans le parc social (100,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est l'une des plus faibles des quartiers prioritaires de l'Essonne (12,7 %). Alors que la part bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des quartiers prioritaires (8,6 %). Au total, 21,3 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, la dépendance aux prestations dans ce quartier prioritaire est l'une des plus faibles des quartiers prioritaires de l'Essonne, soit 30,2 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP091030

GRAND VAUX

COMMUNE : SAVIGNY-SUR-ORGE

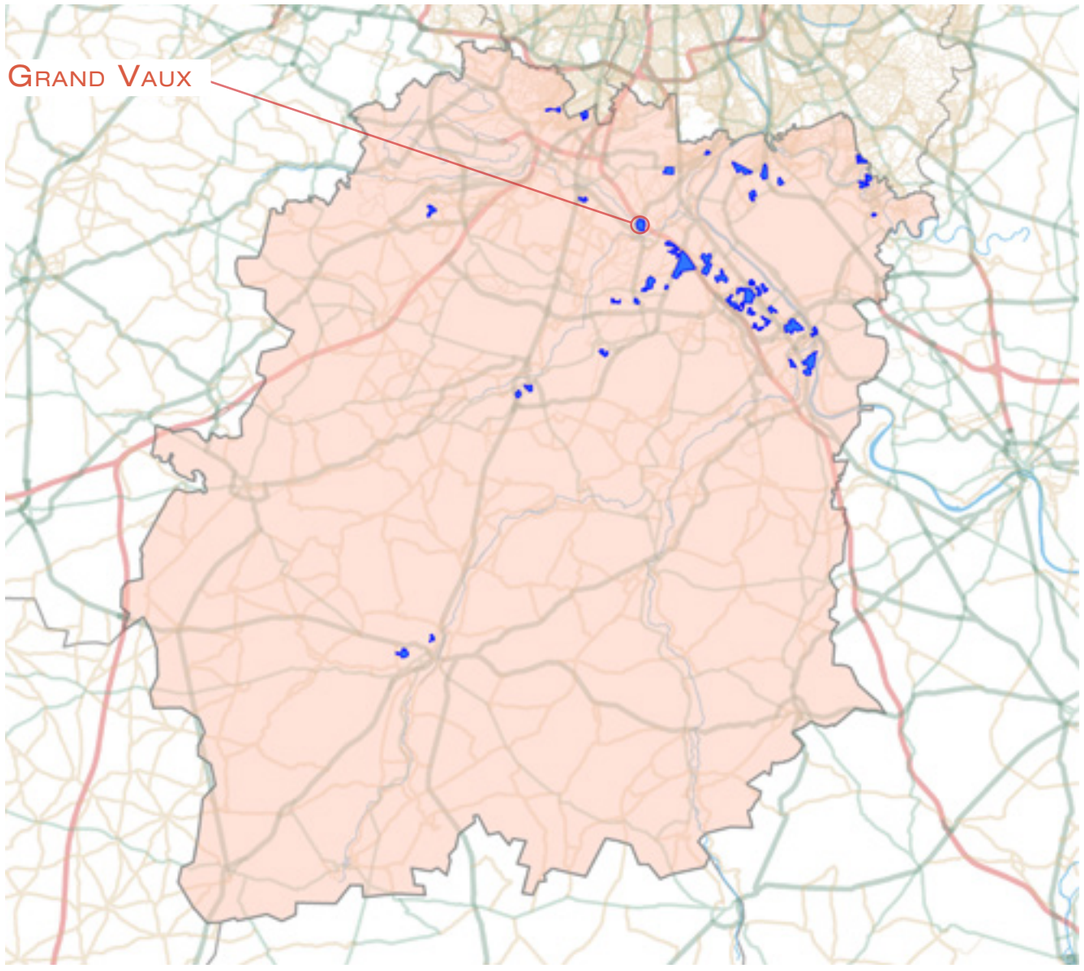

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

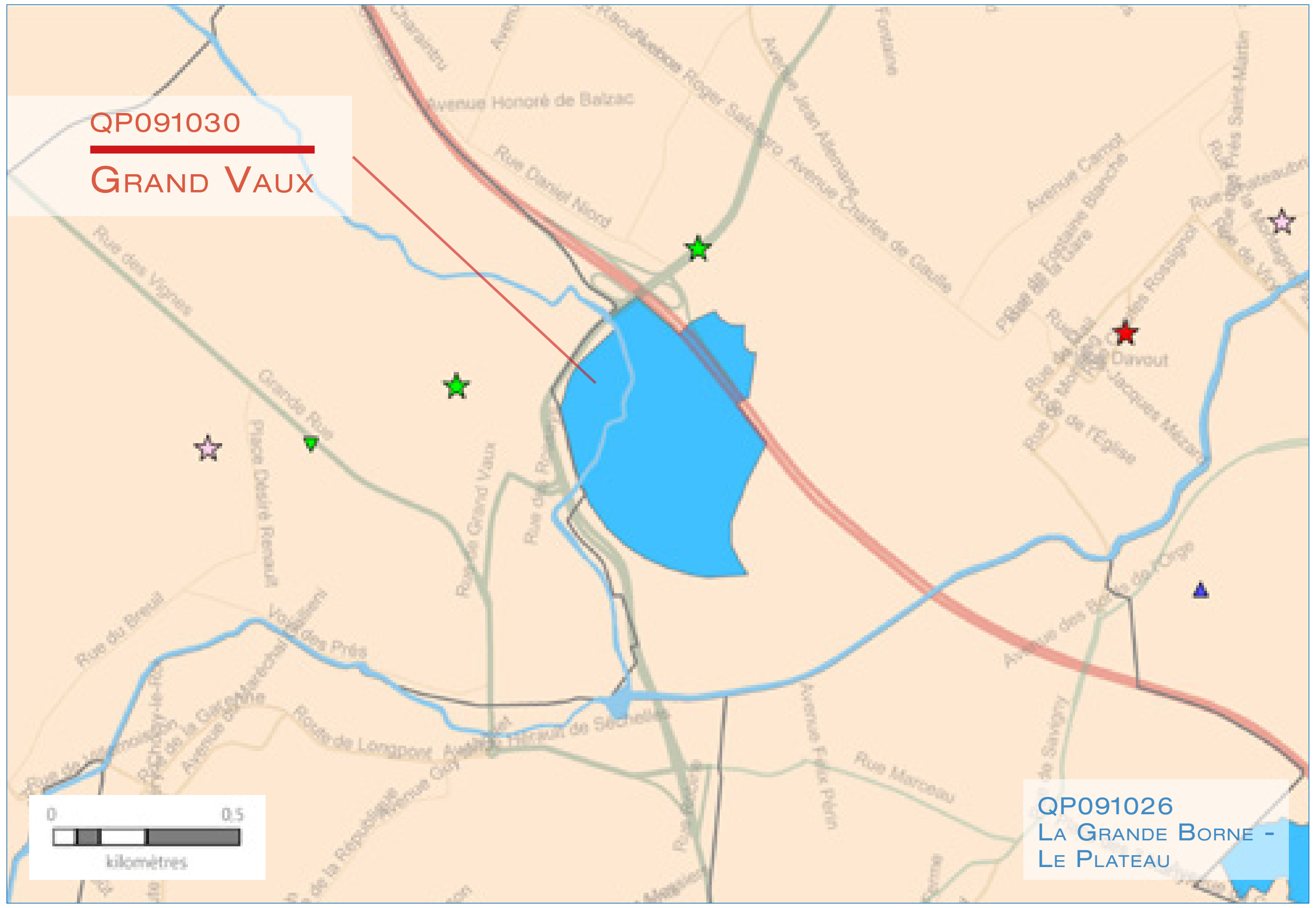

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE
- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES
- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091030	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**4 670**	**37 045**	**1 268 228**
Allocataires	**1 008**	**5 764**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,8	46,4	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,0	7,3	9,5
de 25 à 44 ans	57,4	59,0	58,6
de 45 à 59 ans	27,6	27,1	25,2
de 60 ans ou plus	9,9	6,6	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,1	28,3	29,7
couples sans enfant	6,3	3,9	3,2
familles monoparentales	25,2	15,8	18,2
couples avec enfant(s)	45,3	52,0	48,9
Familles allocataires :	**711**	**3 908**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,7	23,7	25,2
2 enfants	34,7	50,8	48,5
3 enfants ou plus	35,6	25,5	26,3
Enfants à charge	**1 590**	**8 211**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,2	16,2	16,1
de 3 à 5 ans	17,5	15,1	15,7
de 6 à 15 ans	48,1	52,4	52,1
de 16 à 17 ans	7,0	8,2	8,2
de 18 à 25 ans	8,1	8,1	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**654**	**2 144**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	73,4	45,2	50,5
location parc privé	17,9	43,6	36,6
location en collectivité	1,1	4,8	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**292**	**1 123**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	12,6	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,8	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**226**	**986**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,6	17,0	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**944**	**5 415**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	38,9	23,7	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	13,6	5,9	5,9
de 75 et plus	25,3	17,8	17,1
- dont 100%	76,6	80,8	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,7	12,4	11,6
couples sans enfant	1,0	0,7	0,6
familles monoparentales	14,7	6,1	6,5
couples avec enfant(s)	11,5	4,5	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Grand Vaux », situé dans la commune de Savigny-sur-Orge, dénombre 1 008 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Les allocataires sont majoritairement âgés de 25 à 44 ans (57,4 %), et de 45 à 59 ans (27,6 %). Le plus grand nombre est en couple avec enfant(s) à charge (45,3 %). De même, les familles monoparentales sont fortement représentées (25,2 %), à l'instar de nombreux quartiers prioritaires du département tandis que moins d'un quart sont des allocataires isolés (23,1 %). Les enfants de moins de 5 ans sont surreprésentés sur ce quartier avec 19,5 % pour les moins de 3 ans et 17,5 % pour ceux de 3 à 5 ans.

Le quartier compte 654 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,9 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (73,4 %) et 17,9 % dans le parc privé.

La part de bénéficiaires du Rsa est élevée (21,1 %), alors que celle bénéficiant de l'Aah se situe à un niveau moyen (7,8 %) par rapport aux autres quartiers prioritaires du département. Au total, 292 allocataires perçoivent un minimum social, soit 29,0 % des allocataires. Par ailleurs, 38,9 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement plus élevé que ceux de la commune et du département (respectivement 23,7 % et 22,9 %). ■

QP091031

LES BERGERIES

COMMUNES : DRAVEIL & VIGNEUX-SUR-SEINE

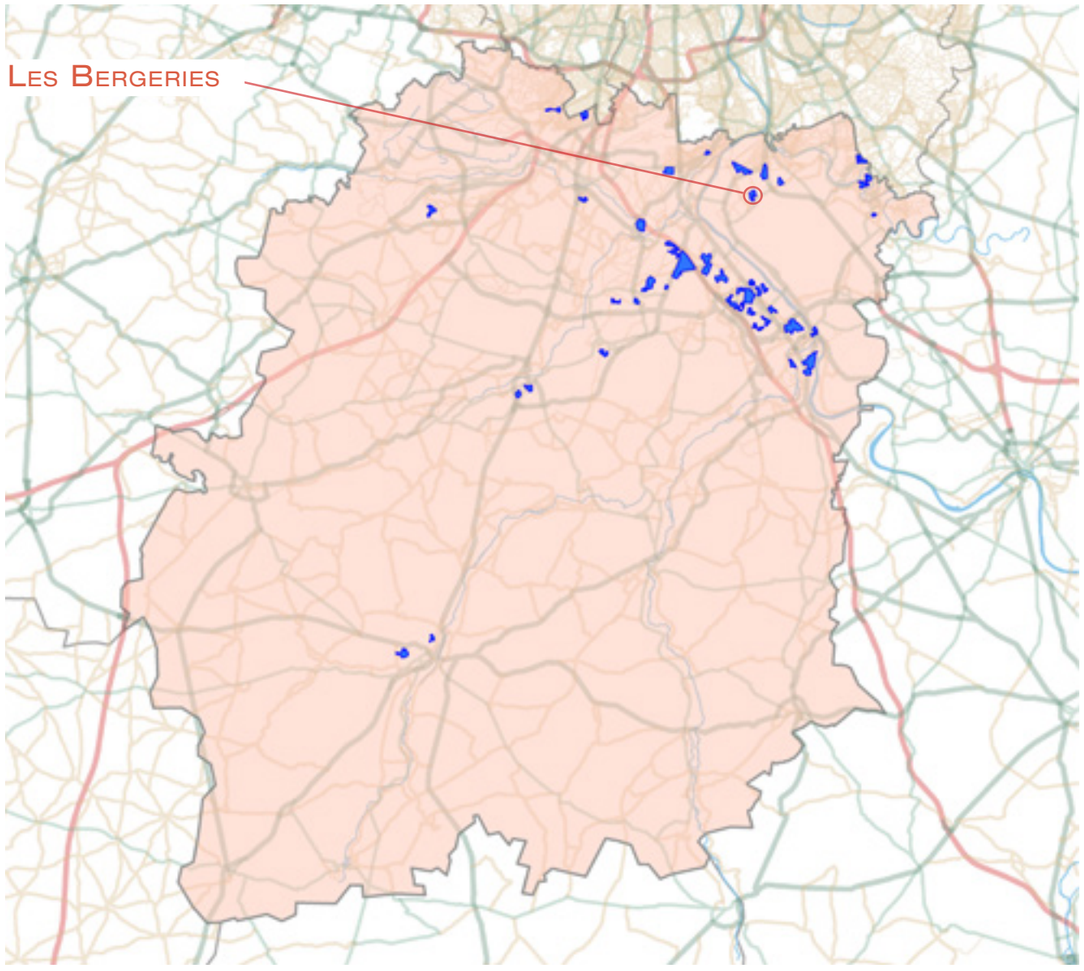

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

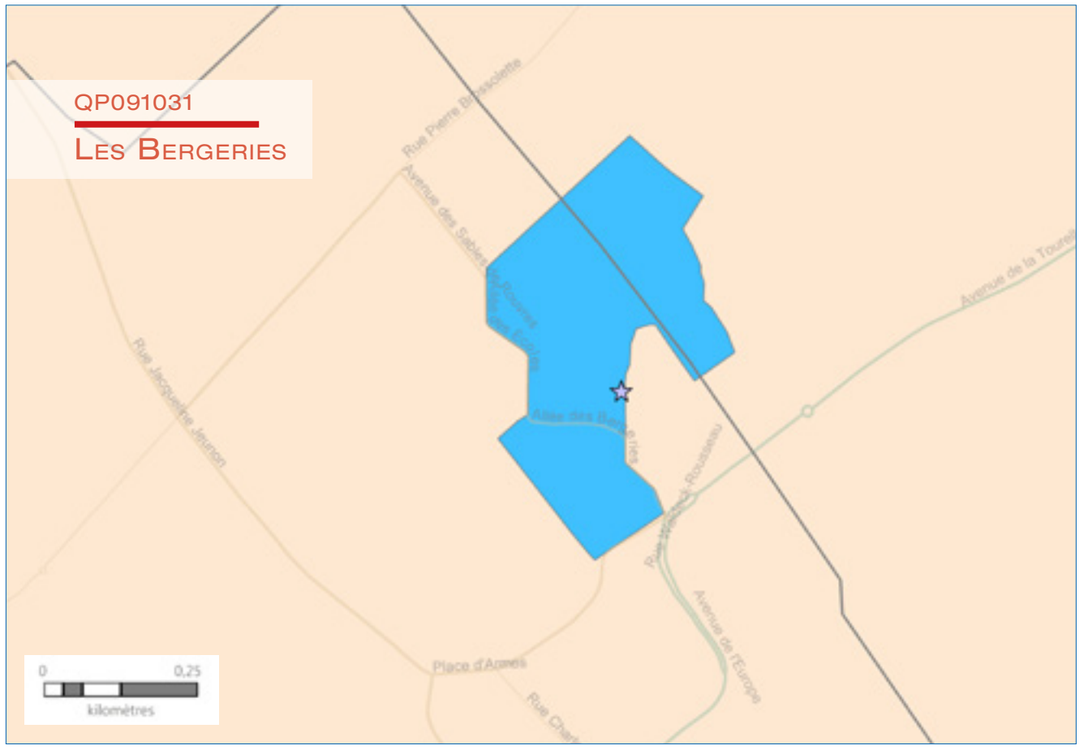

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relai assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091031 : Les Bergeries
Communes : Draveil & Vigneux-sur-Seine

2. Données sociales sur les allocataires

QP091031	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 957**	**60 206**	**1 268 228**
Allocataires	**646**	**10 269**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,7	51,4	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,1	5,8	9,5
de 25 à 44 ans	50,2	59,1	58,6
de 45 à 59 ans	35,9	27,7	25,2
de 60 ans ou plus	10,8	7,4	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,8	26,9	29,7
couples sans enfant	3,7	3,1	3,2
familles monoparentales	29,9	21,2	18,2
couples avec enfant(s)	42,6	48,8	48,9
Familles allocataires :	**468**	**7 187**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	24,6	26,9	25,2
2 enfants	30,8	44,8	48,5
3 enfants ou plus	44,7	28,3	26,3
Enfants à charge	**1 164**	**15 304**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	11,8	15,6	16,1
de 3 à 5 ans	13,0	15,9	15,7
de 6 à 15 ans	54,4	51,4	52,1
de 16 à 17 ans	8,8	8,3	8,2
de 18 à 25 ans	12,1	8,7	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**433**	**4 313**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,5	68,7	50,5
location parc privé	0,2	22,1	36,6
location en collectivité	0,2	3,9	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**161**	**2 045**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,2	12,8	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,7	7,1	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**153**	**2 055**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	3,9	14,5	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**597**	**9 702**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	35,0	24,5	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	6,2	5,9
de 75 et plus	25,3	18,3	17,1
- dont 100%	74,8	79,6	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,9	11,8	11,6
couples sans enfant	0,8	0,6	0,6
familles monoparentales	14,4	8,1	6,5
couples avec enfant(s)	9,9	3,9	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Bergeries », situé à la croisée des communes de Draveil et de Vigneux-sur-Seine, dénombre 646 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,7 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation.

La moitié des allocataires sont âgés de 25 et 44 ans (50,2 %), suivie par les 45 à 59 ans (35,9 %). Concernant la structure familiale des allocataires, la part des familles monoparentales est parmi l'une des plus élevées de l'Essonne (29,9 %), même si la majorité des familles reste des couples avec enfant(s) (42,6 %). De plus, le taux de familles nombreuses (3 enfants ou plus) est l'un des plus élevés de l'Essonne, soit 44,7 % des familles avec enfant(s) à charge. Les enfants de moins de 5 ans sont sous-représentés, soit 24,8 % contre 31,5 % au niveau de la commune.

Le quartier compte 433 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 67,0 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,5 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (19,2 %) ; alors que celle bénéficiant de l'Aah est la plus faible des quartiers prioritaires de l'Essonne (5,7 %). Au total, 161 allocataires perçoivent un minimum social, soit 24,9 % des allocataires. Par ailleurs, 35,0 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement plus élevé que celui de la commune (24,5 %). ■

QP091032

LA FORÊT

COMMUNE : MONGERON

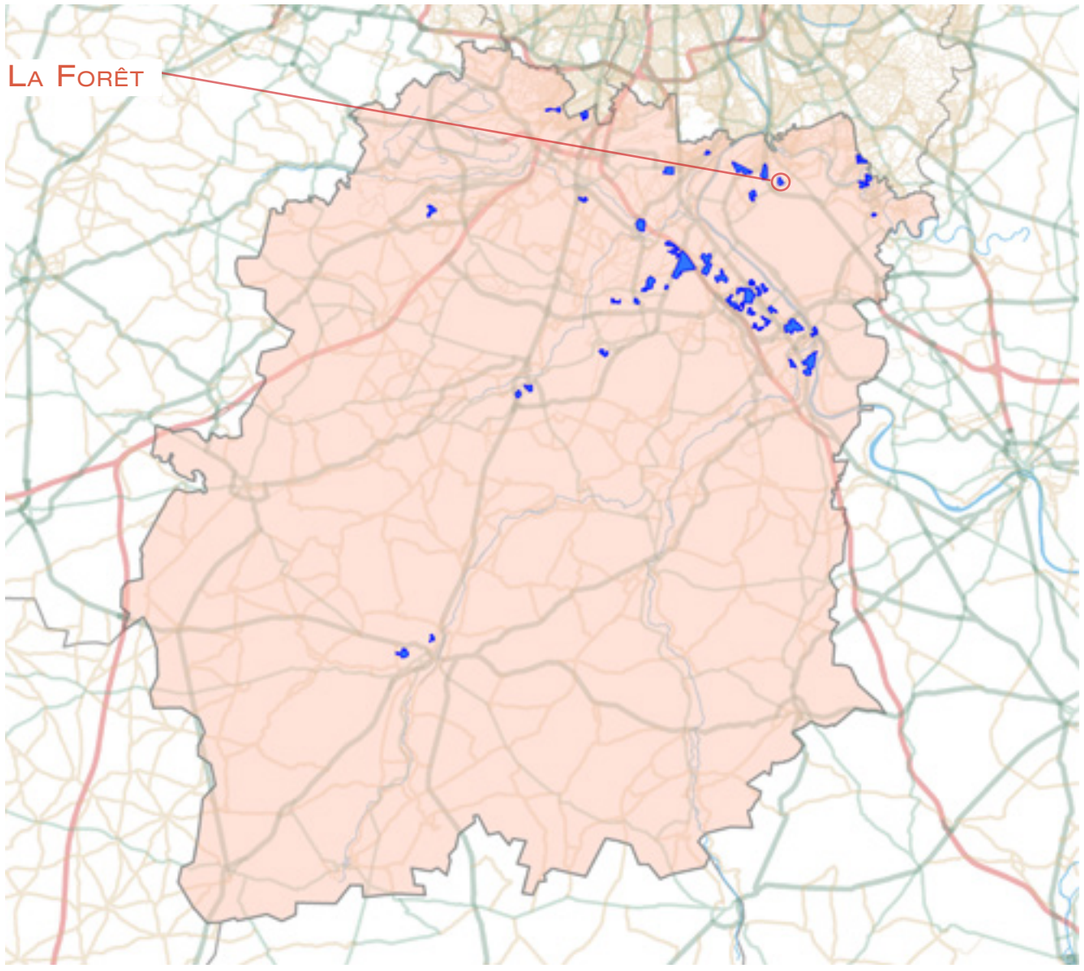

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091032	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 562**	**23 617**	**1 268 228**
Allocataires	**625**	**4 116**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	77,8	51,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,5	6,2	9,5
de 25 à 44 ans	56,0	57,1	58,6
de 45 à 59 ans	30,7	28,3	25,2
de 60 ans ou plus	9,8	8,5	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,4	28,5	29,7
couples sans enfant	4,3	3,6	3,2
familles monoparentales	33,6	20,2	18,2
couples avec enfant(s)	39,7	47,7	48,9
Familles allocataires :	**458**	**2 795**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,4	25,5	25,2
2 enfants	30,6	48,7	48,5
3 enfants ou plus	43,0	25,8	26,3
Enfants à charge	**1 093**	**5 842**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,8	14,9	16,1
de 3 à 5 ans	17,9	15,3	15,7
de 6 à 15 ans	50,1	52,4	52,1
de 16 à 17 ans	7,2	8,5	8,2
de 18 à 25 ans	10,9	8,9	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**443**	**1 740**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	60,6	50,5
location parc privé	0,5	25,2	36,6
location en collectivité	0,2	11,0	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**162**	**816**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,3	12,5	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,6	7,3	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**167**	**769**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,2	15,5	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**576**	**3 840**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,9	24,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	13,4	6,7	5,9
de 75 et plus	21,5	18,2	17,1
- dont 100%	67,7	76,4	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	8,3	12,0	11,6
couples sans enfant	0,9	0,7	0,6
familles monoparentales	17,9	8,1	6,5
couples avec enfant(s)	7,8	4,1	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Forêt », situé dans la commune de Montgeron, dénombre 625 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 77,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

A l'instar des autres quartiers prioritaires, les allocataires sont en majorité âgés de 25 à 44 ans (56,0 %), et de 45 à 59 ans (30,7 %). La structure familiale des allocataires montre une part très élevée de familles monoparentales (33,6 %) soit la plus haute comparée à celle des autres quartiers prioritaires de l'Essonne. De même les familles nombreuses représentent une part importante des familles allocataires sur ce territoire, soit 43,0 %.

Le quartier compte 443 bénéficiaires d'une aide au logement, soit un taux de couverture très élevé (72,1 %), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (99,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa (16,3 %) se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, tout comme celle bénéficiant de l'Aah (9,6 %). Au total, 162 allocataires perçoivent un minimum social, soit 25,9 %. Par ailleurs, 34,9 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement plus élevé que celui de la commune (24,9 %). ■

QP091033

LA CROIX BLANCHE

COMMUNE : VIGNEUX-SUR-SEINE

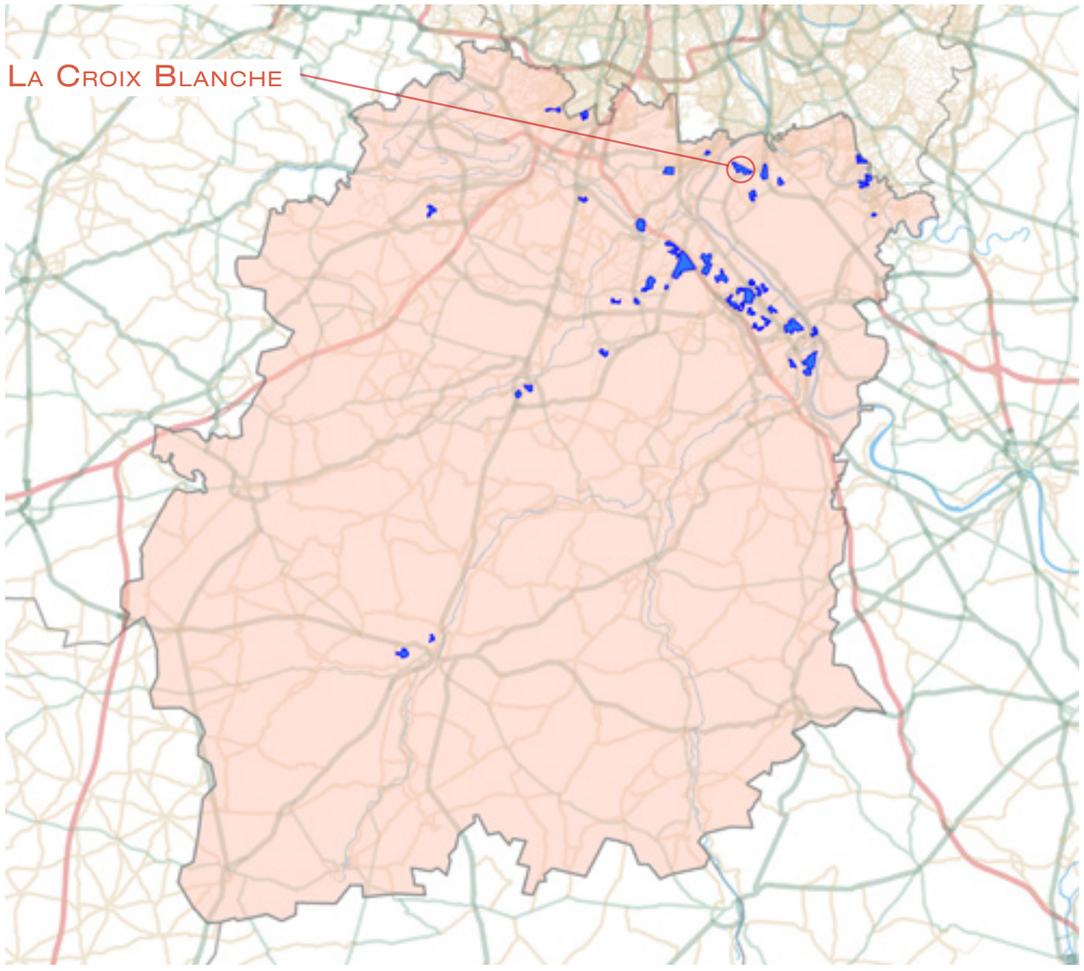

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091033	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**5 299**	**31 074**	**1 268 228**
Allocataires	**1 213**	**5 747**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,1	56,0	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,9	6,3	9,5
de 25 à 44 ans	51,5	58,8	58,6
de 45 à 59 ans	29,8	27,0	25,2
de 60 ans ou plus	13,7	7,9	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,1	27,3	29,7
couples sans enfant	4,8	3,6	3,2
familles monoparentales	26,4	20,8	18,2
couples avec enfant(s)	38,7	48,3	48,9
Familles allocataires :	**790**	**3 971**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,4	27,4	25,2
2 enfants	31,0	41,3	48,5
3 enfants ou plus	37,6	31,2	26,3
Enfants à charge	**1 808**	**8 641**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,2	16,4	16,1
de 3 à 5 ans	16,4	16,4	15,7
de 6 à 15 ans	49,9	50,2	52,1
de 16 à 17 ans	8,8	8,1	8,2
de 18 à 25 ans	10,6	8,9	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**762**	**2 633**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	93,8	67,8	50,5
location parc privé	2,6	21,2	36,6
location en collectivité	1,7	5,3	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**316**	**1 248**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,4	14,2	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,6	7,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**290**	**1 203**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,4	15,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**1 090**	**5 410**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	33,6	26,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,0	7,1	5,9
de 75 et plus	22,6	19,8	17,1
- dont 100%	79,3	80,2	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,7	12,2	11,6
couples sans enfant	0,8	0,8	0,6
familles monoparentales	12,6	9,1	6,5
couples avec enfant(s)	6,5	4,8	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Croix Blanche », situé dans la commune de Vigneux-sur-Seine, dénombre 1 213 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Au-delà d'une majorité d'allocataires âgés de 25 à 44 ans (51,5 %), le quartier compte une part importante de séniors de 60 ans et plus, supérieure à la moyenne des autres quartiers prioritaires, soit 13,7 %. Les couples avec enfant(s) (38,7 %) sont nettement moins représentés qu'à l'échelle communale (48,3 %) ou départementale (48,9 %). Alors que les familles monoparentales (26,4 %) restent très représentatives par rapport aux niveaux supra (respectivement 20,8 % et 18,2 %). De même, les allocataires isolés sont nettement représentés sur ce quartier (30,1 %).

Le quartier compte 762 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,8 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (93,8 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est peu élevée par rapport aux autres quartiers prioritaires (15,4 %) ; de même, la part d'allocataires bénéficiant de l'Aah se situe légèrement au-dessus de la moyenne (10,6 %). Au total, 316 allocataires perçoivent un minimum social, soit 26,1 % des allocataires. Par ailleurs, 33,6 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement plus élevé que celui de la commune (26,9 %). ■

QP091034

LA PRAIRIE DE L'OLY

COMMUNES : MONTGERON & VIGNEUX-SUR-SEINE

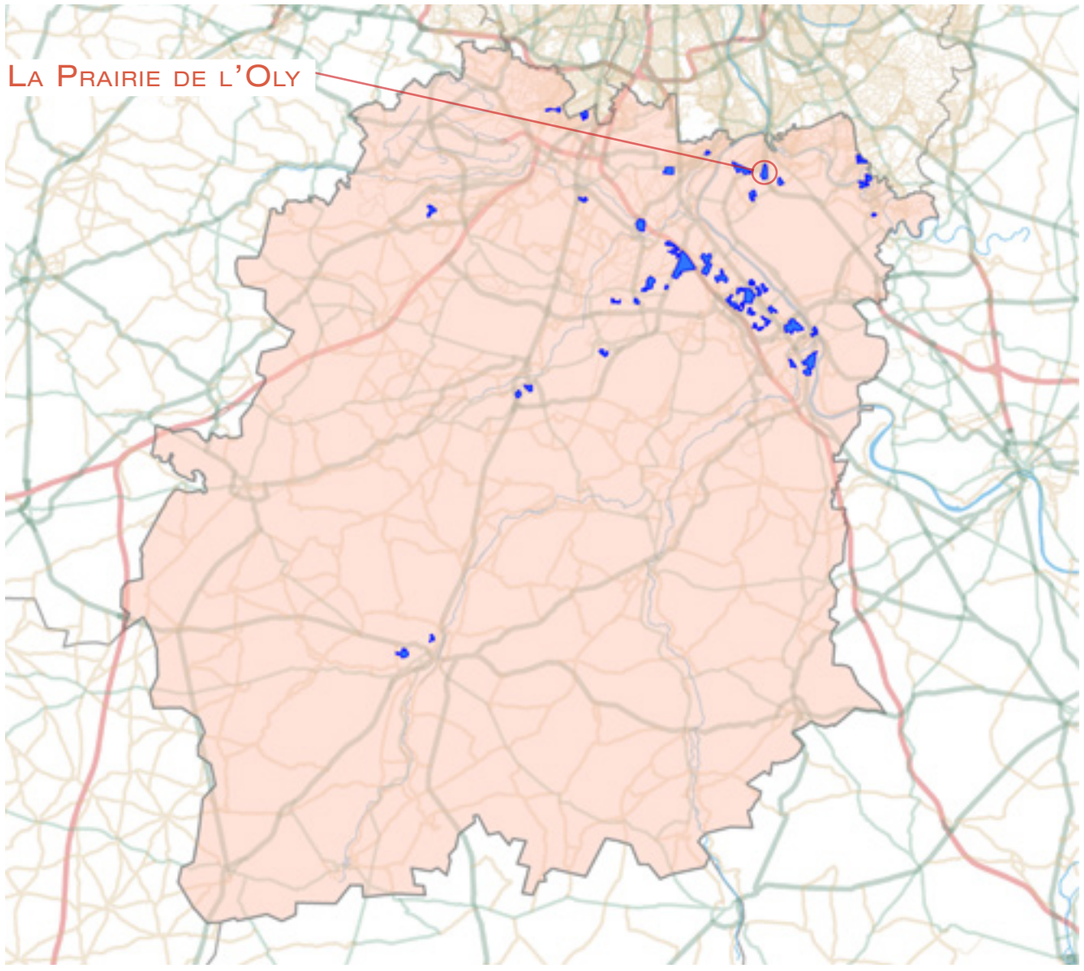

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

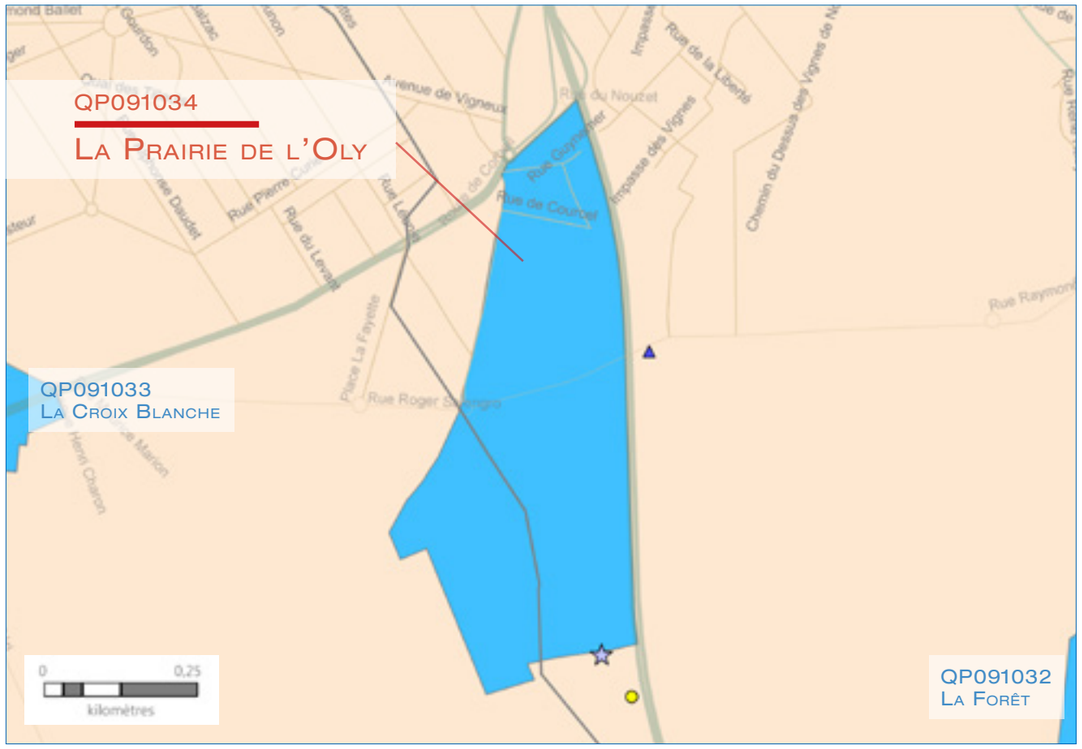

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

QP091034 : La Prairie de l'Oly
Communes : Montgeron & Vigneux-sur-Seine

2. Données sociales sur les allocataires

QP091034	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**3 277**	**54 691**	**1 268 228**
Allocataires	**865**	**9 863**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,8	53,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,2	6,2	9,5
de 25 à 44 ans	53,2	58,1	58,6
de 45 à 59 ans	28,9	27,5	25,2
de 60 ans ou plus	12,7	8,2	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	31,7	27,8	29,7
couples sans enfant	5,3	3,6	3,2
familles monoparentales	26,5	20,6	18,2
couples avec enfant(s)	36,5	48,0	48,9
Familles allocataires :	**545**	**6 766**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	26,6	25,2
2 enfants	35,6	44,4	48,5
3 enfants ou plus	34,3	29,0	26,3
Enfants à charge	**1 214**	**14 483**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,9	15,8	16,1
de 3 à 5 ans	16,5	15,9	15,7
de 6 à 15 ans	50,2	51,1	52,1
de 16 à 17 ans	8,0	8,3	8,2
de 18 à 25 ans	10,4	8,9	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**570**	**4 373**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,2	64,9	50,5
location parc privé	1,2	22,8	36,6
location en collectivité	0,4	7,6	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**235**	**2 064**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,6	13,5	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,5	7,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**231**	**1 972**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,7	15,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**797**	**9 250**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	34,6	26,1	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,8	7,0	5,9
de 75 et plus	22,8	19,1	17,1
- dont 100%	78,0	78,7	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,9	12,1	11,6
couples sans enfant	1,0	0,8	0,6
familles monoparentales	13,0	8,7	6,5
couples avec enfant(s)	7,7	4,5	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Prairie de l'Oly », situé à la croisée des communes de Montgeron et de Vigneux-sur-Seine, dénombre 865 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Au-delà d'une majorité d'allocataires âgés de 25 à 44 ans (53,2 %), la part des séniors de 60 ans et plus se situe légèrement au-delà de la moyenne des autres quartiers prioritaires, soit 12,7 %. Les couples avec enfant(s) (36,5 %) sont moins représentés que dans les communes (48,0 %), alors que les familles monoparentales sont relativement nombreuses (26,5 %). De même, les allocataires isolés sont fortement présents sur ce quartier avec un taux de 31,7 %, contre 27,8 % au niveau communal.

Le quartier compte 570 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,9 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (97,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est légèrement moins élevée que dans les autres quartiers prioritaires (16,6 %), tandis que la part d'allocataires bénéficiant de l'Aah est légèrement au-dessus de la moyenne (10,5 %). Au total, 235 allocataires perçoivent un minimum social, soit 27,2 % des allocataires. Par ailleurs, 34,6 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau nettement plus élevé que celui de la commune (26,1 %). ■

QP091035

QUARTIER SUD

COMMUNE : ARPAJON

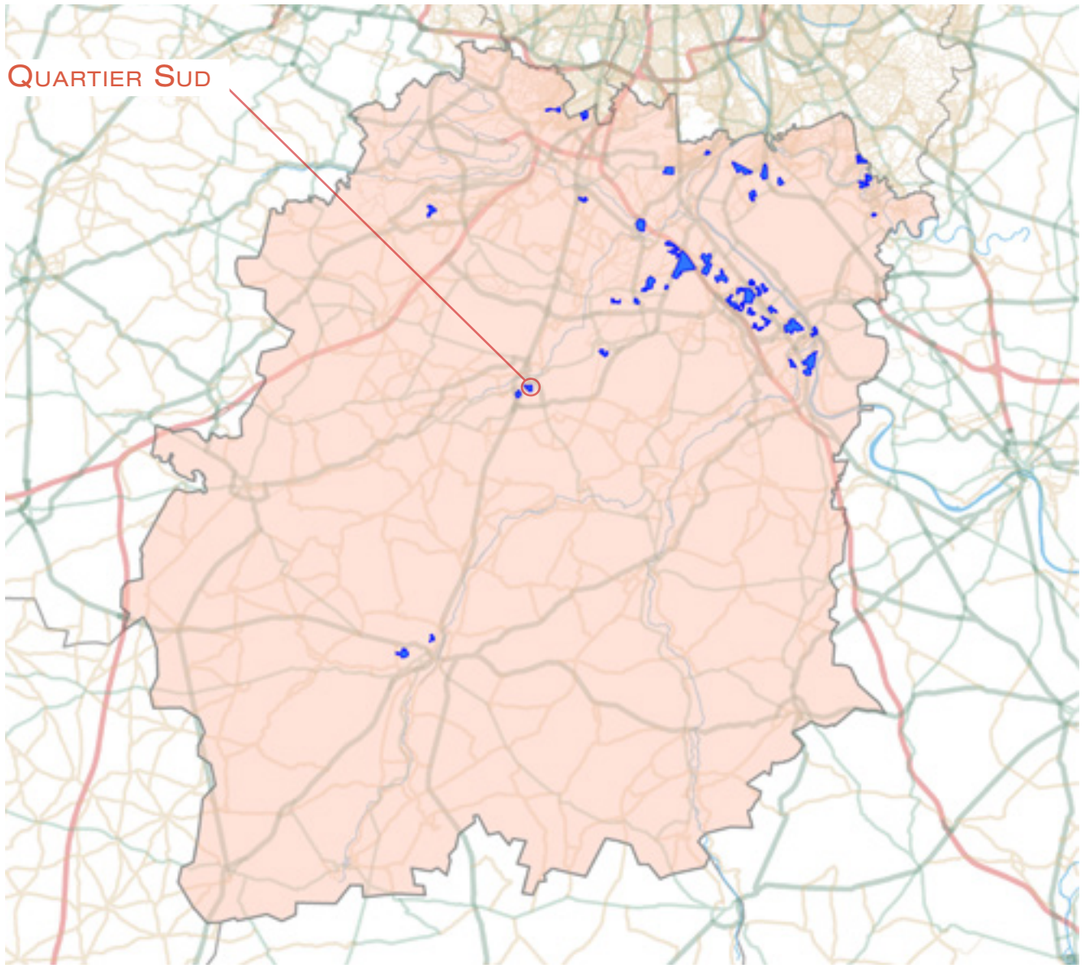

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

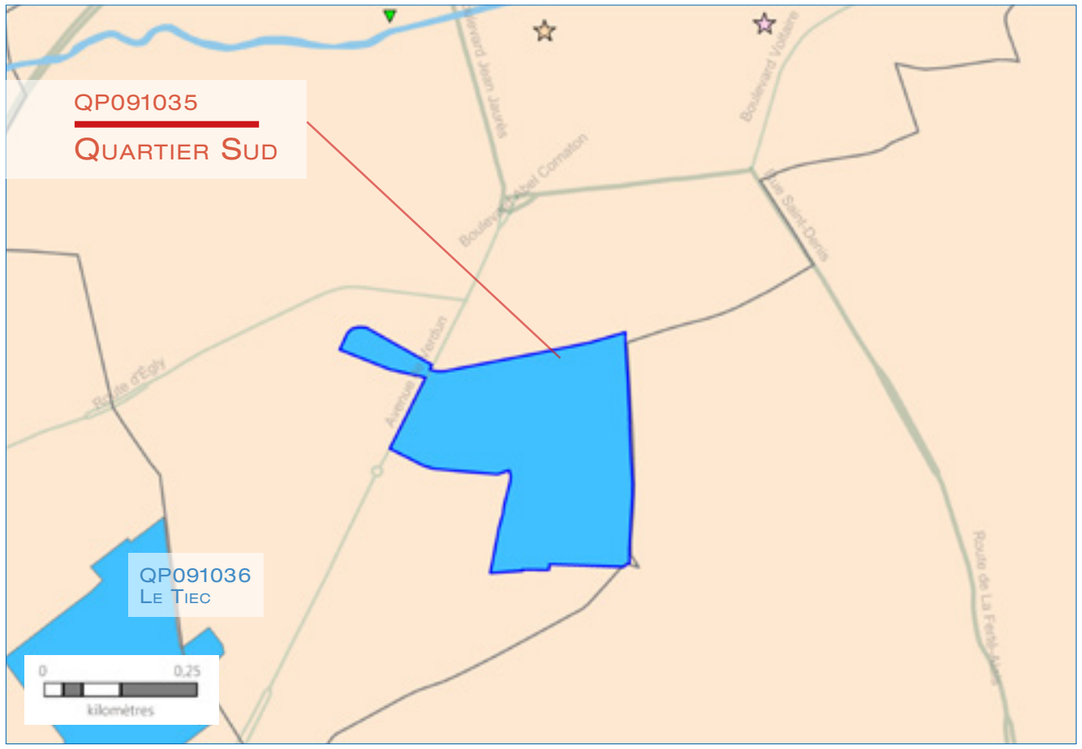

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091035	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**904**	**10 582**	**1 268 228**
Allocataires	**250**	**2 133**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	51,8	50,7	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,4	7,9	9,5
de 25 à 44 ans	37,6	58,3	58,6
de 45 à 59 ans	28,4	22,5	25,2
de 60 ans ou plus	29,2	11,3	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	63,2	38,8	29,7
couples sans enfant	1,6	4,5	3,2
familles monoparentales	15,6	21,1	18,2
couples avec enfant(s)	19,6	35,7	48,9
Familles allocataires :	**88**	**1 210**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	37,5	34,7	25,2
2 enfants	46,6	41,8	48,5
3 enfants ou plus	15,9	23,5	26,3
Enfants à charge	**163**	**2 368**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,3	19,1	16,1
de 3 à 5 ans	18,4	15,8	15,7
de 6 à 15 ans	49,1	49,5	52,1
de 16 à 17 ans	9,8	8,5	8,2
de 18 à 25 ans	10,4	7,1	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**170**	**1 177**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	32,4	42,7	50,5
location parc privé	4,1	40,2	36,6
location en collectivité	63,5	14,7	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**68**	**431**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,2	13,3	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,0	6,9	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**45**	**502**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,3	15,3	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**201**	**1 935**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	29,4	26,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	3,5	7,2	5,9
de 75 et plus	25,9	19,1	17,1
- dont 100%	84,6	76,4	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	0,0	13,9	11,6
couples sans enfant	6,5	0,8	0,6
familles monoparentales	20,9	6,9	6,5
couples avec enfant(s)	2,0	4,8	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Sud », situé dans la commune d'Arpajon, dénombre 250 allocataires de la Caf. Ce quartier est le plus petit en termes de population Insee (904 habitants, selon le recensement de la population de 2014) et l'un des plus petits en nombre d'allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 51,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation. Ce taux de couverture est le plus faible parmi les quartiers prioritaires de l'Essonne.

Ce quartier a la particularité d'avoir le taux d'allocataires séniors, de 60 ans et plus, le plus élevé des quartiers prioritaires de l'Essonne, avec 29,2 % ; alors que seuls 28,4 % sont âgés de 45 à 59 ans. De même, la part des 25 à 44 ans est la plus faible des quartiers prioritaires du département (37,6 %). Au total, près de 6 allocataires sur 10 ont 45 ans ou plus. La structure familiale des allocataires montre ainsi une part très élevée d'allocataires isolés (63,2 %), soit la plus élevée des quartiers prioritaires étudiés. A contrario, le taux de couples sans enfant (1,6 %) ainsi que le taux de couples avec enfant(s) à charge (19,6 %) sont les plus faibles du département.

Le quartier compte 170 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,0 % des allocataires), dont la particularité est d'habiter en majorité dans une location en collectivité (63,5 %, soit le taux le plus élevé des quartiers prioritaires de l'Essonne), suivi par la résidence dans le parc social (32,4 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est assez élevée (19,2 %), tandis que la part d'allocataires bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires (8,0 %). Au total, 27,2 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, seuls 29,4 % des allocataires de ce quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit le plus faible taux des quartiers prioritaires du département. ■

QP091036

LE TIEC

COMMUNE : ÉGLY

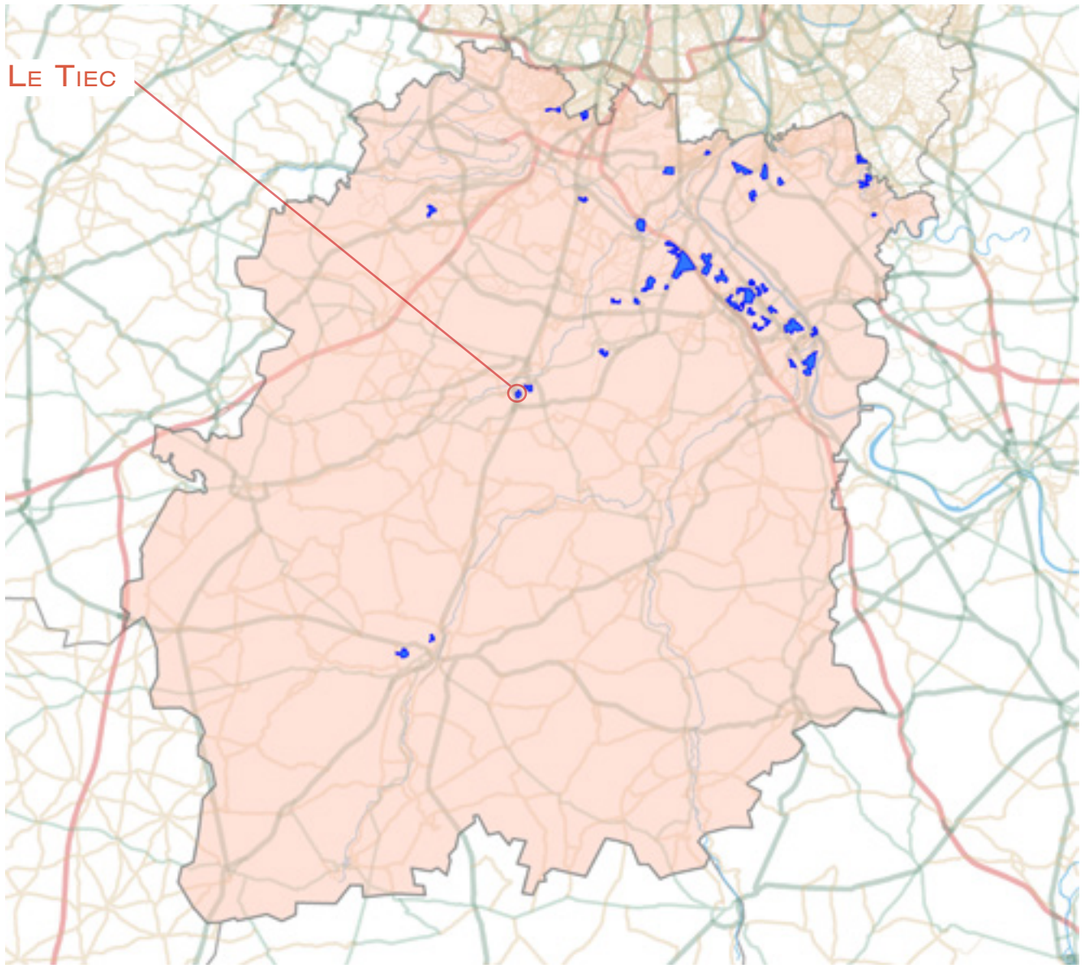

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

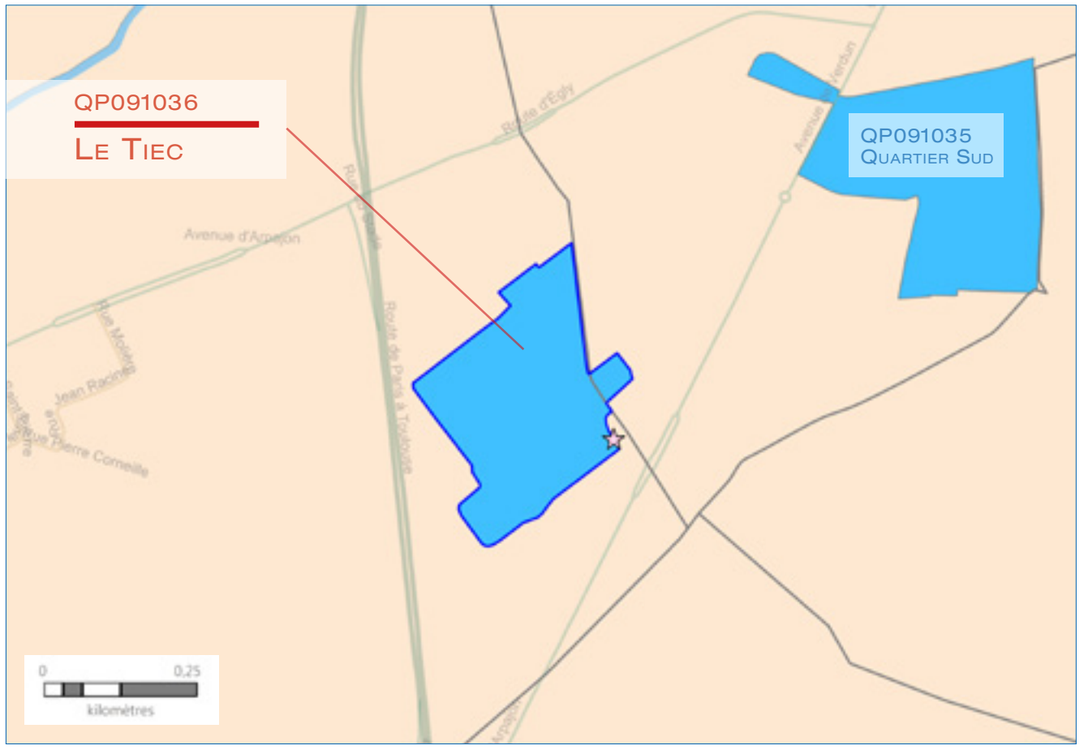

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091036	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 495**	**5 574**	**1 268 228**
Allocataires	**350**	**982**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,7	57,1	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,1	6,1	9,5
de 25 à 44 ans	58,0	65,1	58,6
de 45 à 59 ans	26,3	23,2	25,2
de 60 ans ou plus	10,6	5,5	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,9	21,2	29,7
couples sans enfant	4,3	3,7	3,2
familles monoparentales	25,7	18,9	18,2
couples avec enfant(s)	47,1	56,2	48,9
Familles allocataires :	**255**	**738**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	23,5	22,6	25,2
2 enfants	32,9	46,7	48,5
3 enfants ou plus	43,5	30,6	26,3
Enfants à charge	**618**	**1 612**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,7	16,4	16,1
de 3 à 5 ans	14,4	15,6	15,7
de 6 à 15 ans	51,0	52,5	52,1
de 16 à 17 ans	9,5	7,1	8,2
de 18 à 25 ans	9,4	8,4	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**226**	**406**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,3	69,0	50,5
location parc privé	1,3	23,6	36,6
location en collectivité	1,3	7,4	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**78**	**161**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	14,6	10,4	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,7	6,0	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**79**	**180**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,7	17,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**320**	**934**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	32,8	21,0	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	5,4	5,9
de 75 et plus	23,1	15,6	17,1
- dont 100%	74,3	73,3	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,1	7,9	11,6
couples sans enfant	0,3	0,6	0,6
familles monoparentales	11,6	7,1	6,5
couples avec enfant(s)	11,9	5,4	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Tiec », situé dans la commune d'Égly, dénombre 350 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Les allocataires de ce quartier sont en majorité âgés de 25 à 44 ans (58,0 %), et de 45 à 59 ans (26,3 %). Ils sont principalement en couple avec un (des) enfant(s) à charge (47,1 %), et aussi pour près d'un quart en situation de monoparentalité (25,7 %). Par ailleurs, le taux de familles nombreuses est important (43,5 %) par rapport à ceux de la commune et du département, respectivement 30,6 % et 26,3 %.

Ce quartier compte 226 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,6 % des allocataires), dont la quasi-totalité réside dans le parc social (97,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement faible (14,6 %) pour un quartier prioritaire, alors que la part d'allocataires bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires du département (7,7 %). Au total, 22,3 % des allocataires perçoivent un minimum social. Par ailleurs, 32,8 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau plus élevé que celui de la commune (21,0 %). ■

QP091037

PLATEAU DE LA GUINETTE

COMMUNE : ÉTAMPES

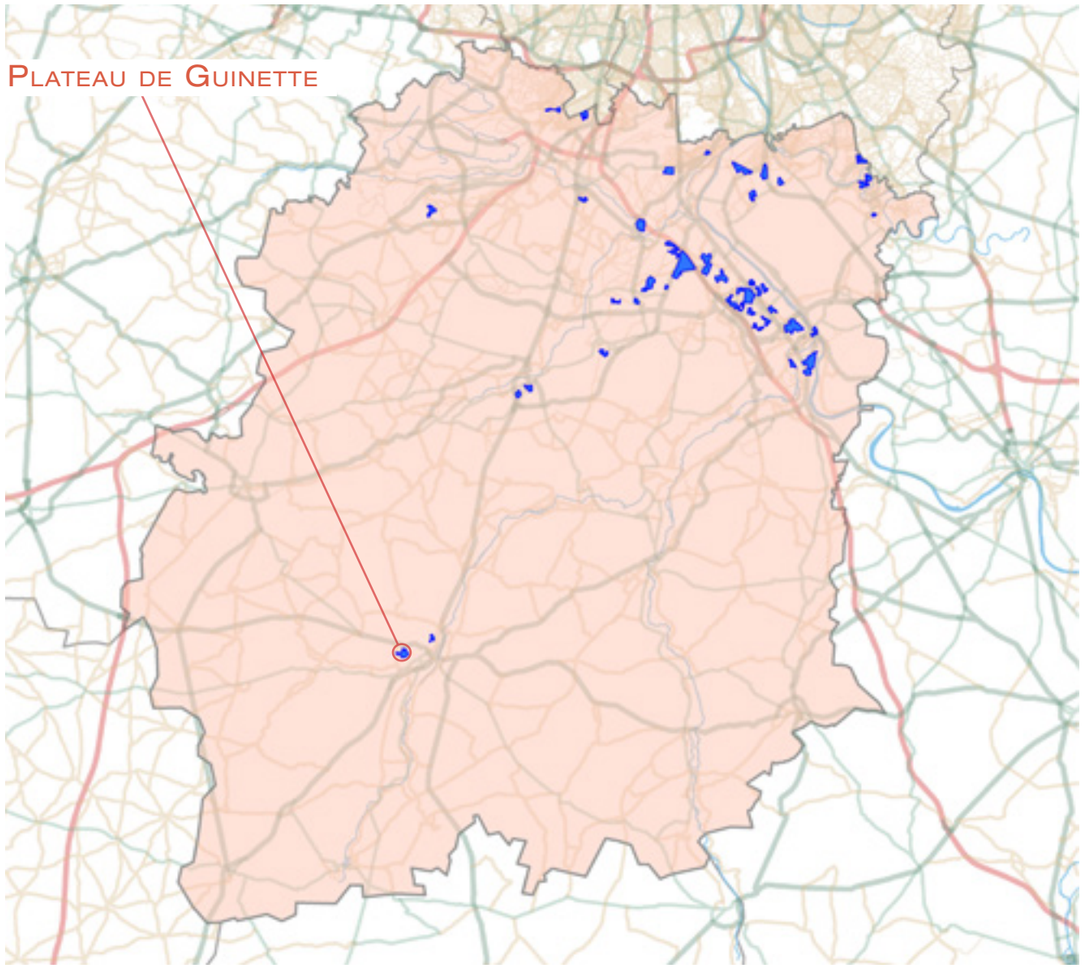

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

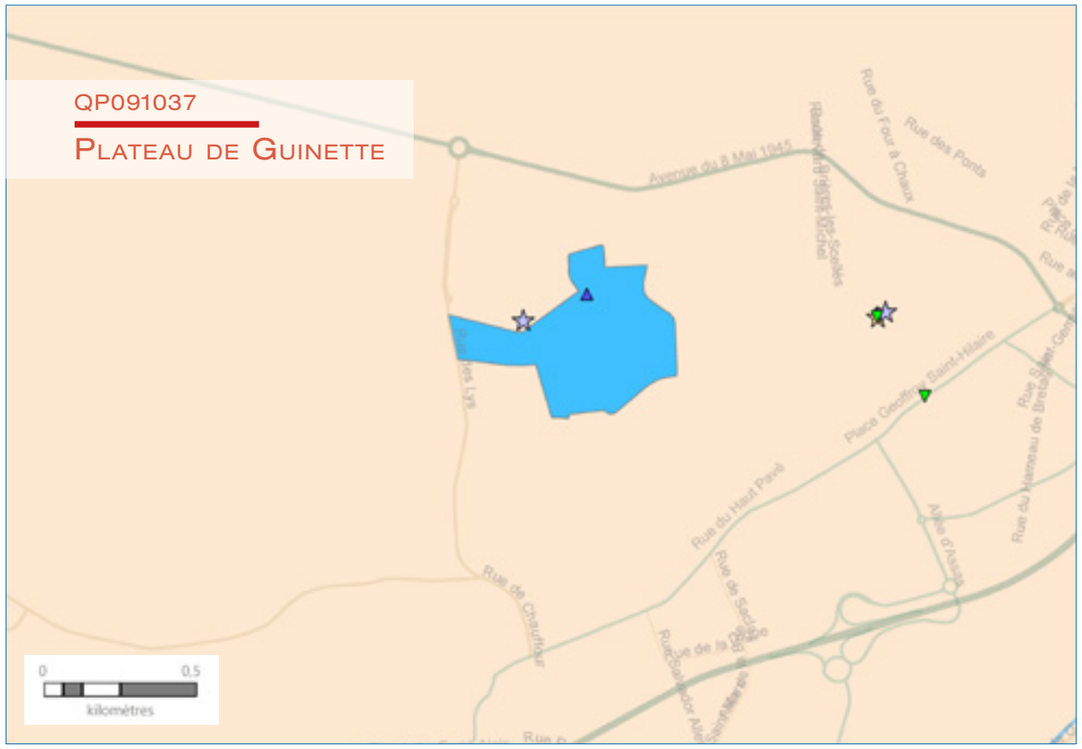

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091037	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**2 599**	**24 503**	**1 268 228**
Allocataires	**615**	**5 297**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	73,3	58,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,4	8,2	9,5
de 25 à 44 ans	43,4	52,5	58,6
de 45 à 59 ans	36,6	28,6	25,2
de 60 ans ou plus	14,6	10,7	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	28,9	35,9	29,7
couples sans enfant	6,0	4,6	3,2
familles monoparentales	20,2	19,5	18,2
couples avec enfant(s)	44,9	40,0	48,9
Familles allocataires :	**400**	**3 150**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,3	29,3	25,2
2 enfants	32,5	39,6	48,5
3 enfants ou plus	42,3	31,1	26,3
Enfants à charge	**974**	**6 799**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,3	16,5	16,1
de 3 à 5 ans	13,1	14,4	15,7
de 6 à 15 ans	52,2	51,2	52,1
de 16 à 17 ans	10,3	9,0	8,2
de 18 à 25 ans	11,1	8,8	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**382**	**2 628**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	89,0	43,9	50,5
location parc privé	6,8	39,6	36,6
location en collectivité	0,3	9,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**157**	**1 353**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,8	13,1	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,8	12,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**149**	**1 166**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,7	16,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**555**	**4 801**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	32,4	28,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	7,0	5,9
de 75 et plus	22,7	21,9	17,1
- dont 100%	80,2	80,8	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,8	15,0	11,6
couples sans enfant	1,1	0,8	0,6
familles monoparentales	10,6	8,2	6,5
couples avec enfant(s)	7,9	4,9	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Plateau de Guinette », situé dans la commune d'Étampes, dénombre 615 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 73,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La part des allocataires, âgés de 45 à 59 ans, est particulièrement élevée dans ce quartier (36,6 %), de même que celle des séniors de 60 ans et plus, surreprésentés par rapport aux autres quartiers prioritaires de l'Essonne (14,6 %). La part des couples avec enfant(s) à charge (44,9 %) est supérieure à celle de la commune (40,0 %) alors que celle des allocataires isolés est nettement inférieure (28,9 % contre 35,9 % au niveau de la commune).

Le quartier compte 382 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,1 % des allocataires), dont près de 9 sur 10 résident dans le parc social (89,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est légèrement plus faible que la moyenne des quartiers prioritaires du département (15,8 %), tandis que celle des allocataires bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires de l'Essonne (9,8 %). Au total, 157 allocataires perçoivent un minimum social, soit 25,5 % des allocataires. Par ailleurs, 32,4 % des allocataires de ce quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau plus élevé que celui de la commune où il se situe (28,9 %). ■

QP091038

LA CROIX DE VERNAILLES

COMMUNE : ÉTAMPES

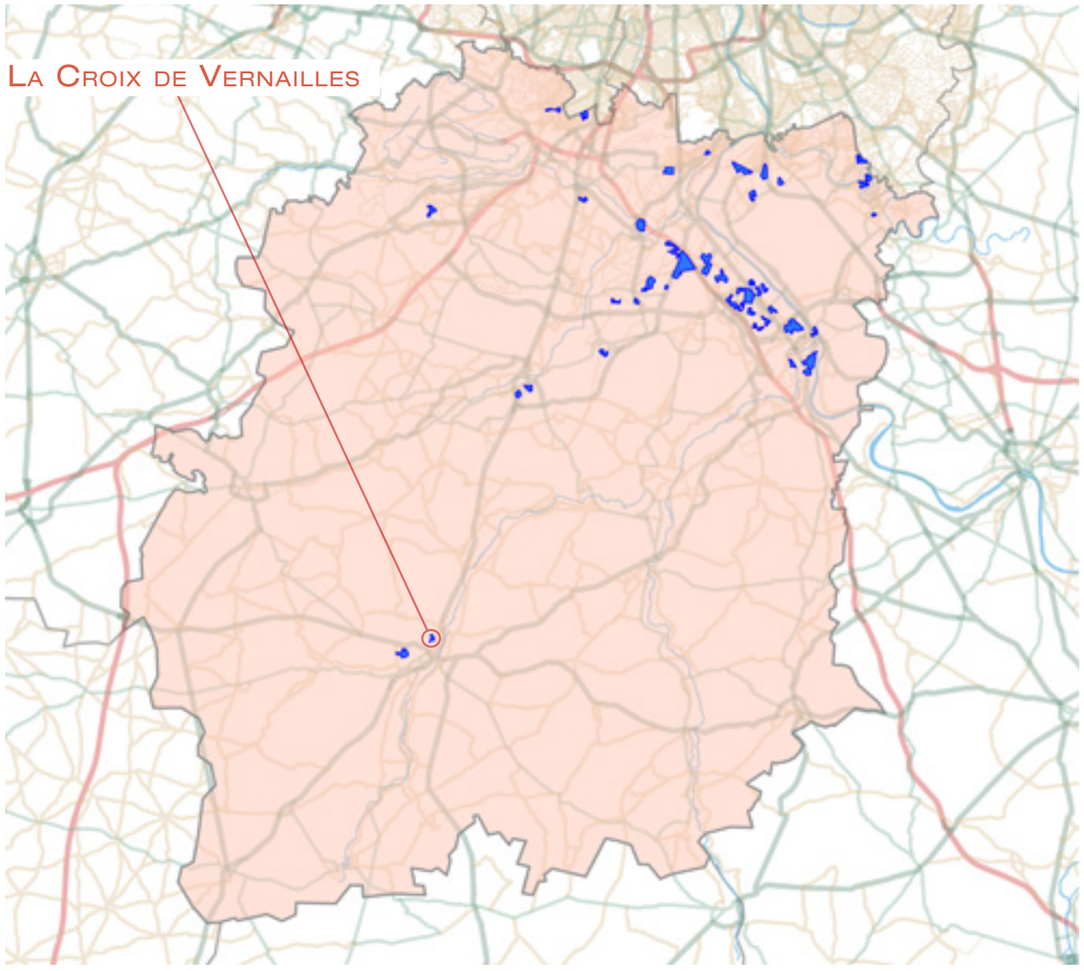

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

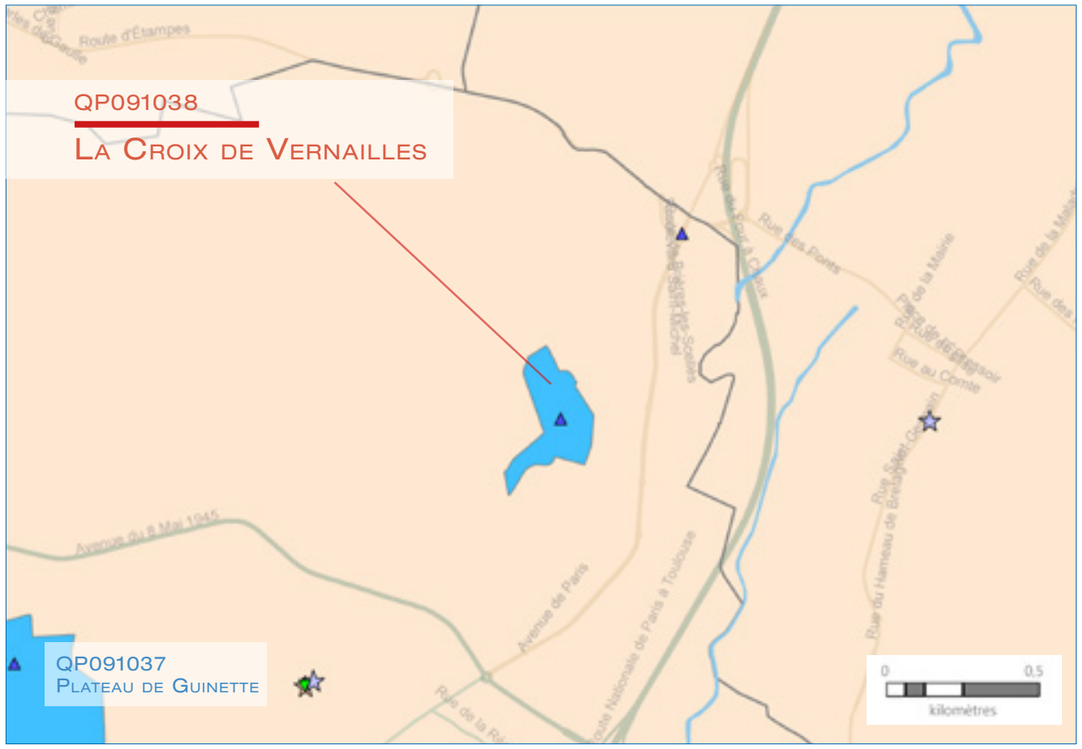

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**1 587**	**24 503**	**1 268 228**
Allocataires	**385**	**5 297**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,9	58,9	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,7	8,2	9,5
de 25 à 44 ans	54,0	52,5	58,6
de 45 à 59 ans	29,4	28,6	25,2
de 60 ans ou plus	11,9	10,7	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	26,5	35,9	29,7
couples sans enfant	5,5	4,6	3,2
familles monoparentales	23,9	19,5	18,2
couples avec enfant(s)	44,2	40,0	48,9
Familles allocataires :	**262**	**3 150**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,2	29,3	25,2
2 enfants	29,4	39,6	48,5
3 enfants ou plus	45,4	31,1	26,3
Enfants à charge	**647**	**6 799**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,6	16,5	16,1
de 3 à 5 ans	14,1	14,4	15,7
de 6 à 15 ans	51,0	51,2	52,1
de 16 à 17 ans	9,1	9,0	8,2
de 18 à 25 ans	10,2	8,8	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**247**	**2 628**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,0	43,9	50,5
location parc privé	0,4	39,6	36,6
location en collectivité	3,6	9,2	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**110**	**1 353**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,3	13,1	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,3	12,4	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**107**	**1 166**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	16,6	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**357**	**4 801**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	37,0	28,9	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,2	7,0	5,9
de 75 et plus	25,8	21,9	17,1
- dont 100%	72,8	80,8	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,8	15,0	11,6
couples sans enfant	0,6	0,8	0,6
familles monoparentales	14,6	8,2	6,5
couples avec enfant(s)	12,0	4,9	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Croix de Vernailles », situé dans la commune d'Étampes, dénombre 385 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires de ce quartier est relativement identique à celle de la commune, avec une part élevée d'allocataires âgés de 25 à 44 ans (54,0 %) mais avec une sous-représentation des jeunes de moins de 25 ans (4,7 % contre 8,2 %). Concernant la structure familiale des allocataires, les isolés sont sous-représentées par rapport au niveau communal (26,5 % contre 35,9 %) ; a contrario, les couples avec enfant(s) à charge sont légèrement surreprésentés (44,2 % contre 40,0 %). À noter que le taux de familles nombreuses (3 enfants ou plus) de ce quartier est l'un des plus élevés de l'Essonne, soit 45,4 % des familles avec enfant(s) à charge.

Le quartier compte 247 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,2 % des allocataires), dont près de la totalité réside dans le parc social (96,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est supérieure à la moyenne des quartiers prioritaires de l'Essonne (20,3 %), alors que celle d'allocataires bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne de ces quartiers (8,3 %). Au total, 110 allocataires perçoivent un minimum social, soit 28,6 % des allocataires. Par ailleurs, 37,0 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau plus élevé que celui de la commune où il se situe (28,9 %). ■

QP091039

OPÉRA

COMMUNE : MASSY

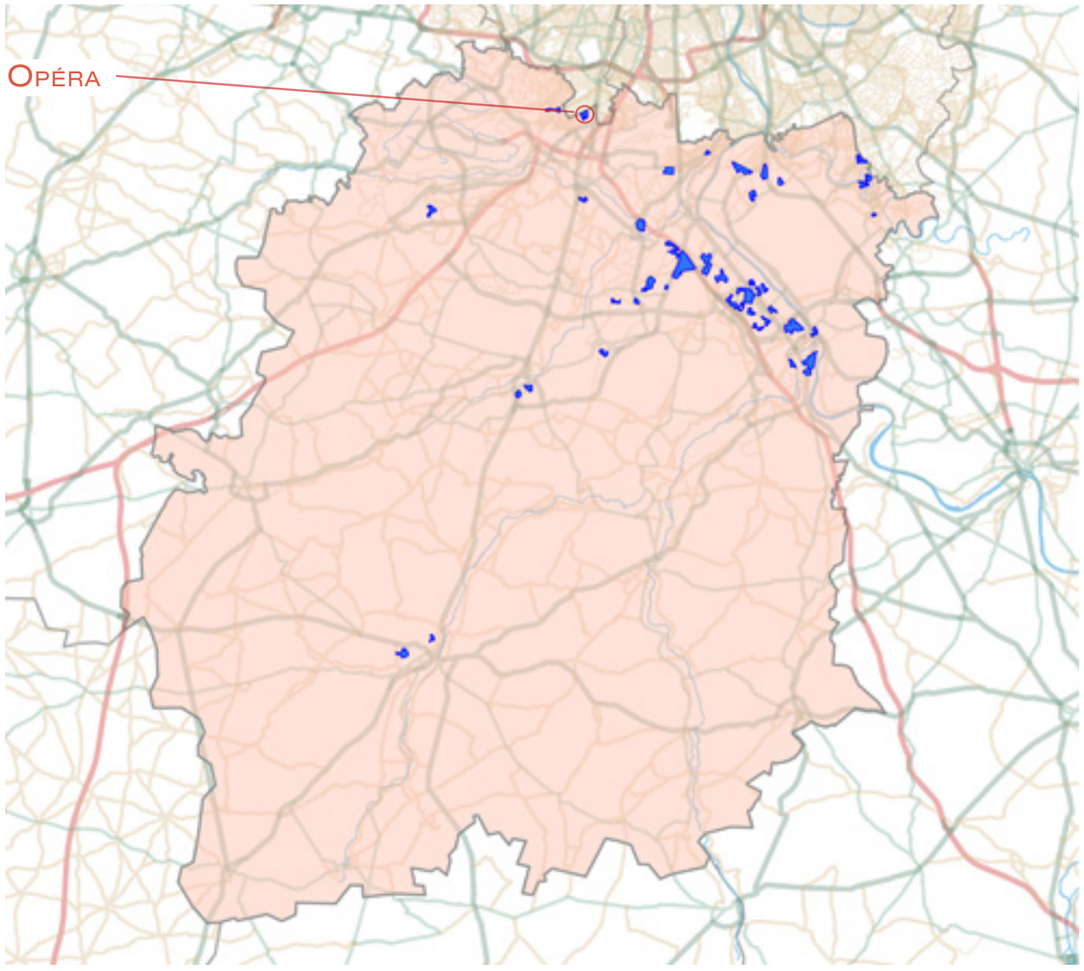

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

1. Les équipements d'action sociale

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. Données sociales sur les allocataires

QP091039	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	**3 726**	**48 372**	**1 268 228**
Allocataires	**862**	**9 894**	**221 690**
- part de la population couverte par la caf (en%)	60,6	55,5	51,3
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,4	13,8	9,5
de 25 à 44 ans	44,7	56,4	58,6
de 45 à 59 ans	32,1	21,6	25,2
de 60 ans ou plus	19,8	8,3	6,7
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,6	37,1	29,7
couples sans enfant	4,5	3,5	3,2
familles monoparentales	24,4	16,1	18,2
couples avec enfant(s)	32,5	43,3	48,9
Familles allocataires :	**490**	**5 875**	**148 844**
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,6	27,6	25,2
2 enfants	34,5	46,1	48,5
3 enfants ou plus	34,9	26,3	26,3
Enfants à charge	**1 076**	**12 300**	**313 627**
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,9	19,1	16,1
de 3 à 5 ans	19,3	18,5	15,7
de 6 à 15 ans	50,2	48,9	52,1
de 16 à 17 ans	7,1	6,5	8,2
de 18 à 25 ans	7,5	6,9	7,9
Bénéficiaires d'une aide au logement	**572**	**5 001**	**91 901**
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,3	54,0	50,5
location parc privé	2,1	34,3	36,6
location en collectivité	2,6	9,5	6,7
Bénéficiaires de minima sociaux	**206**	**1 588**	**39 505**
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,1	10,6	11,4
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,8	5,5	6,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	**201**	**1 631**	**39 060**
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,5	14,2	16,3
Allocataires dans le champ des revenus*	**741**	**8 474**	**202 644**
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	33,6	25,3	22,9
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,3	6,7	5,9
de 75 et plus	22,3	18,6	17,1
- dont 100%	81,8	81,0	79,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	13,9	11,6
couples sans enfant	0,5	0,7	0,6
familles monoparentales	12,7	6,7	6,5
couples avec enfant(s)	6,7	4,0	4,2

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales d'Essonne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. Situation sociale du quartier en 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Opéra », situé dans la commune de Massy, dénombre 862 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 60,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Ce quartier se démarque par un taux relativement élevé d'allocataires âgés de 45 à 59 ans (32,1 %) et de séniors de 60 ans ou plus (19,8 %, soit l'un des taux les plus élevés de l'Essonne). Ainsi, la part d'allocataires isolés (38,6 %) est légèrement supérieure à celle de la commune (37,1 %). Par ailleurs, près d'un quart des allocataires sont des familles monoparentales (24,4 %), à l'instar de nombreux quartiers prioritaires ; ce taux est nettement supérieur à celui de la commune (16,1 %).

Le quartier compte 572 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 66,4 % des allocataires), dont la majorité réside dans le parc social (95,3 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est légèrement inférieure à la moyenne des quartiers prioritaires (15,1 %), alors que celle d'allocataires bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires du département (8,8 %). Au total, 206 allocataires perçoivent un minimum social, soit 23,9 % des allocataires. Par ailleurs, 33,6 % des allocataires du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, soit un niveau plus élevé que celui de la commune où il se situe (25,3 %). ■

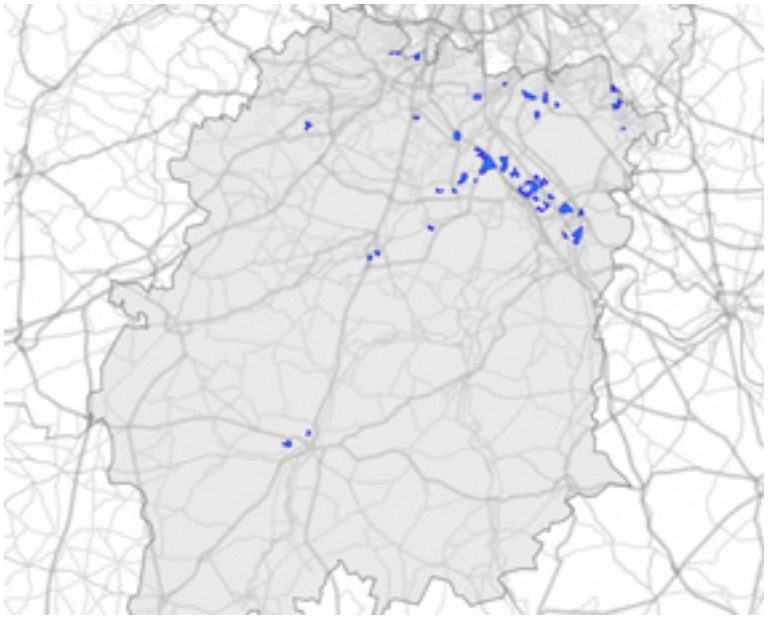

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Nadine Pontou, Emmanuel Glachant, Ha Ngan Phan ■
Cartographie : Bruno Fayard ■ Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman ■
Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076 ■ Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Septembre 2019